



# **La propriété intellectuelle, la santé publique et l'influence des experts**

**Mémoire**

**Cynthia Couette**

**Maîtrise en études internationales - avec mémoire**  
Maître ès arts (M.A.)

Québec, Canada

# **La propriété intellectuelle, la santé publique et l'influence des experts**

**Mémoire  
Maîtrise en études internationales**

**Cynthia Couette**

Sous la direction de :

Jean-Frédéric Morin, codirecteur de recherche  
Sophie Verville, codirectrice de recherche

## Résumé

L'interface entre la gouvernance mondiale des brevets et de la santé publique est très complexe et sujette aux tensions. Doté de flexibilités, le régime mondial des brevets devait être en mesure d'évoluer pour répondre aux préoccupations de santé publique. Malgré une réactivité initiale au début du millénaire, le régime s'est néanmoins depuis figé. Un quart de siècle après sa mise en œuvre, la pandémie de COVID-19 dirige le feu des projecteurs sur une gouvernance mondiale hésitante reposant sur un régime en apparence immuable. Si le droit international explique en partie la complexité de la régulation de cette interface, l'économie politique, quant à elle, offre des pistes d'explication à sa remarquable immuabilité. Empruntant une conception élargie des communautés épistémiques, cette recherche indique que l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est plongée dans une compétition épistémique entre deux réseaux d'experts : l'un plus conservateur et prônant le statu quo de la gouvernance des brevets, et l'autre plus réformiste prônant plus de flexibilité face aux préoccupations de santé publique. Cette compétition persistante a accentué la polarisation entre les défenseurs de chaque perspective et, conséquemment, contribué à la stagnation des initiatives de réforme multilatérales. Le présent travail s'appuie sur des analyses de réseaux sociaux retraçant d'abord l'activité de chacune des communautés épistémiques et l'interactivité entre elles. Des entrevues semi-dirigées permettent ensuite d'interroger la manière et le degré selon lesquels la compétition épistémique est vécue par les membres de ces communautés et affecte les débats multilatéraux internationaux. L'assemblage théorique et méthodologique de cette recherche permet de jeter un regard novateur sur les communautés épistémiques et sur leur influence dans une interface de gouvernance. Plus encore, cette recherche contribue aux discussions nouvellement ravivées sur l'avenir de l'interface de gouvernance entre les brevets et la santé publique.

# Abstract

The governance interface between patents and public health is highly complex and is prone to tensions. Equipped with flexibilities, the global patent regime was meant to be able to evolve in response to public health concerns. Despite its initial reactivity, the regime has since then frozen. A quarter of a century later, the COVID-19 pandemic has thrust into the spotlight a hesitant global governance relying on an apparently immutable regime. If international law partly explains the regulatory complexity of this interface, international political economy offers explanation for its remarkable continuity. Adopting a broader conceptualization of epistemic communities, this research shows that the interface between the governance of patents and of public health has been plunged into an epistemic competition between two experts' networks: one more conservative and arguing in favor of the status quo in patent governance and another more reformist arguing for greater regulation flexibility for public health concerns. This ongoing competition has increased polarization between defendants of each perspective and, consequently, contributed to the stagnation of multilateral initiatives. This research builds on social network analyses to observe the activity of each epistemic community and the interactions between them. Semi-structured interviews then investigate how the epistemic competition is felt by the members of each epistemic community and to what extent it has affected the international multilateral debates. The theoretical and methodological framework of this research takes an innovative approach of epistemic communities and of their influence in a governance interface. Moreover, this research informs the newly revived discussions on the future of the governance interface between patents and public health.

# Table des matières

Résumé .....	ii
Abstract.....	iii
Table des matières .....	iv
Liste des figures.....	vi
Liste des tableaux.....	vii
Liste des sigles .....	viii
Liste des acronymes.....	ix
Liste des noms abrégés.....	x
Remerciements.....	xi
Introduction .....	1
Chapitre 1 Mise en contexte de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique.....	6
1.1 Revue de littérature .....	6
1.2 Cadre théorique.....	10
1.2.1 Les communautés épistémiques.....	10
1.2.2 La compétition épistémique et ses effets .....	15
Chapitre 2 Méthode et données.....	20
2.1 Approche méthodologique.....	20
2.2 Analyse de réseaux sociaux.....	21
2.2.1 Théorie .....	21
2.2.2 Données.....	24
2.2.3 Les deux ARS .....	27
2.2.4 Identification des communautés épistémiques.....	28
2.3 Entrevues semi-dirigées .....	29
Chapitre 3 Résultats et discussion.....	31
3.1 La compétition épistémique.....	32
3.1.1 La compétition : le contexte formel.....	32
3.1.2 La compétition : les aspects informels .....	43
3.1.3 La zone grise et l'influence tentaculaire de la Fondation Bill et Melinda Gates.....	48
3.2 La compétition épistémique au fil du temps.....	51
3.2.1 Le campement des croyances épistémiques .....	52
3.2.2 La prédictibilité du débat .....	54

3.2.3 Stagnation multilatérale internationale .....	57
3.2.4 Une coopération au-delà du contexte multilatéral international.....	61
Conclusion .....	64
Bibliographie.....	66
Annexe A Information complémentaire sur les entrevues.....	72

## Liste des figures

Figure 1 - L'affirmation de l'autorité épistémique par le positionnement stratégique dans le réseau ...	22
Figure 2 - Exemple d'analyse de réseaux sociaux.....	23
Figure 3 - Le réseau d'experts intervenant dans les événements de la Coopération trilatérale .....	33
Figure 4 - Le top 20 des experts les plus centraux selon quatre indicateurs de centralité .....	36
Figure 5 - Le réseau d'organisations représentées dans les événements de la Coopération trilatérale	39
Figure 6 - Le top 20 des organisations les plus centrales selon quatre indicateurs de centralité.....	41

## Liste des tableaux

Tableau 1 - Comparaison de la distribution de la centralité par communauté épistémique dans les 20 plus hauts classements de centralité des ARS sur les experts et sur les OIG .....	42
Tableau 2 - Liste anonymisée des entrevues .....	72

## Liste des sigles

ARS	Analyses de réseaux sociaux
MSF	Médecins Sans Frontières
PED	Pays en voie de développement
PI	Propriété intellectuelle
OIG	Organisation intergouvernementale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non-gouvernementale
PPPSI	Partenariats publics-privés sanitaires internationaux
R&D	Recherche et développement

## Liste des acronymes

ADPIC	Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
CEPI	Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies

## Liste des noms abrégés

Accord sur les ADPIC	Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce
Coopération trilatérale	Coopération trilatérale sur la propriété intellectuelle et la santé publique
Déclaration de Doha	Déclaration sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique
Fonds mondial	le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
Gavi	GAVI, l'Alliance du vaccin

# Remerciements

Réaliser cette maîtrise en pleine pandémie de COVID-19 recelait des défis que je ne m'étais imaginés. Par moments, j'ai douté de la viabilité de cette initiative.

Professeur Jean-Frédéric Morin et professeure Sophie Verville m'ont non seulement dirigée avec clarté, efficacité et expertise, mais ils ont également su faire preuve d'optimisme, de compréhension et de compassion. Je les remercie sincèrement pour la qualité de leur direction et pour l'humanité de leur mentorat. La réputation qui les précède est bien fondée, et collaborer avec eux s'est avéré l'une de mes plus grandes motivations.

J'aurais néanmoins difficilement pu surmonter ces doutes et difficultés sans le support inconditionnel, puissant et continu de ma mère, de mon père, de ma sœur et de mes très chères Elizabeth, Alexandrine et Jade.

# Introduction

Secouant le monde depuis 2020, la pandémie historique de COVID-19 dirige brusquement le feu des projecteurs vers une gouvernance mondiale hésitante. L'éventail de mesures de partage de la propriété intellectuelle (PI) déployées pour permettre une réponse à la pandémie<sup>1</sup> et les remises en question de l'efficacité du régime<sup>2</sup> mondial des brevets dans son interface avec la santé publique<sup>3</sup> rappellent les critiques récurrentes faites au régime après chaque crise sanitaire depuis sa mise en œuvre. C'est dans ce contexte que ce mémoire propose de répondre à la question suivante : comment expliquer l'immuabilité du régime mondial des brevets dans son interface avec la santé publique ?

La signature de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) en 1994<sup>4</sup> est un moment décisif dans le régime mondial des brevets. Un des changements notoires concerne la brevetabilité des produits pharmaceutiques : à partir de la mise en œuvre de l'accord, celle-ci doit être uniformisée<sup>5</sup>, alors qu'auparavant, elle était du ressort de chaque État Membre et variait considérablement entre eux<sup>6</sup>. L'industrie pharmaceutique est d'ailleurs largement créditée pour l'insertion de la protection de la PI dans l'agenda des négociations du cycle d'Uruguay : par le biais d'un lobbying important au sein des États-Unis, de l'Union européenne et du Japon, elle mise sur les besoins des pays industrialisés et

---

<sup>1</sup> Organisation Mondiale du Commerce, Organisation Mondiale de la Santé et Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, *Promouvoir l'accès aux technologies médicales et l'innovation*, 2e éd, Suisse, 2020 ch An integrated health, trade and IP approach to respond to the COVID-19 pandemic.

<sup>2</sup> Le terme « régime » est emprunté aux Relations Internationales, où le concept réfère à plus qu'un ensemble descriptif d'éléments concrets (voir John Gerard Ruggie, « International regimes, transactions, and change: embedded liberalism in the postwar economic order » (1982) 36:2 *Int Organ* 379-415.). Plus précisément, cette recherche adopte la conceptualisation de Krasner (voir Stephen D Krasner, « Structural causes and regime consequences: regimes as intervening variables » (1982) 36:2 *Int Organ* 185-205.), selon qui un régime international comprend, certes, des règles spécifiques et des procédures décisionnelles, qui peuvent être modifiées au gré des changements politiques, mais comprend également des normes et des principes fondamentaux, qui définissent l'essence-même du régime. Moins tangibles, les « principes » sont des croyances quant aux faits du réel et leurs mécanismes causaux, alors que les « normes » réfèrent à des standards comportementaux guidés par les droits et obligations de tous. Les principes et les normes, tels que compris dans cette définition du régime, sont donc intrinsèquement fondés sur une perception de ce qui « devrait être » (voir la section 1.1 pour plus de détails sur le concept de « cadre normatif », étroitement lié à cette notion du « devrait être » et au cœur de cette recherche). Selon Krasner, lorsque les principes et les normes aux fondements d'un régime changent, l'existence-même du régime est remise en question (*Ibid* à la p 188.). La tension survenant au sein d'un régime international lorsque de multiples perceptions de ce qui « devrait être » coexistent est explorée dans ce travail.

<sup>3</sup> *Dérogations à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19*, IP/C/W/669 2020.

<sup>4</sup> *Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce*, 1994.

<sup>5</sup> Des périodes de transition sont accordées aux pays moins avancés (renouvelée jusqu'en 2034) et aux pays en voie de développement (terminée en 2005).

<sup>6</sup> Amy Kapczynski, « The Access to Knowledge Mobilization and the New Politics of Intellectual Property » (2007) 117:5 *Yale Law J* 804-885 aux pp 821-822 ; Valbona Muzaka, « Trade Rules and Intellectual Property Protection for Pharmaceuticals » dans *Handb Glob Health Policy*, John Wiley & Sons, 2014 409 à la p 413.

parvient à associer l'innovation avec la croissance économique et les intérêts nationaux<sup>7</sup>. Par la protection de l'innovation, le régime des brevets assure un retour sur l'investissement qui couvre les risques et les frais impliqués dans la recherche et le développement (R&D) ; ce système est considéré comme une motivation essentielle à la R&D.

Toutefois, une pression sur la disponibilité et sur l'accessibilité des médicaments est inhérente à ce système d'innovation pharmaceutique<sup>8</sup>. D'un côté, le régime des brevets joue un rôle de protecteur de la PI et de stimulateur commercial, et, de l'autre, le droit à la santé en devient tributaire<sup>9</sup>. Il en découle une quête d'équilibre où ces caractéristiques contradictoires sont gouvernées d'une manière qui, simultanément, promeut l'innovation et protège les intérêts publics<sup>10</sup>.

Cette tension se fait très rapidement sentir : au lendemain de la signature de l'accord dans les années 1990, le monde fait face à une crise dévastatrice de VIH/sida, durant laquelle les coûts des traitements offerts par les firmes pharmaceutiques sont excessivement élevés. Plus encore, bien que l'Accord sur les ADPIC prévît certaines flexibilités<sup>11</sup> à l'égard de la santé publique<sup>12</sup>, leurs conditions d'usage demeurent ambiguës. Profitant de ce contexte, les firmes pharmaceutiques et les pays industrialisés prennent des mesures juridiques et commerciales pour faire pression sur les pays tentant d'émettre des licences obligatoires<sup>13</sup>, tout particulièrement. Guidée par la Campagne d'accès aux médicaments essentiels de Médecins Sans Frontières (MSF), la société civile s'organise autour d'un réseau d'organisations non-gouvernementales (ONG) et parvient à révéler les marges de profits excessives que tirent alors les compagnies pharmaceutiques de la crise VIH/sida. La campagne met pression sur la communauté internationale pour un renforcement des flexibilités prévues pour

---

<sup>7</sup> Susan K Sell et Aseem Prakash, « Using Ideas Strategically: The Contest Between Business and NGO Networks in Intellectual Property Rights » (2004) 48 Int Stud Q 143-175 ; Médecins Sans Frontières, « Campagne d'accès : 20 ans de plaidoyer en action », en ligne: *Médecins Front MSF Int* <<https://www.msf.org/fr/rapport-international-dactivit%C3%A9s-2019/campagne-dacc%C3%A8s%E2%80%AF-20-ans-de-plaidoyer-en-action>> (consulté le 10 décembre 2020).

<sup>8</sup> Organisation Mondiale du Commerce, Organisation Mondiale de la Santé et Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, *supra* note 1.

<sup>9</sup> Amy Kapczynski, « The Cost of Price: Why and How to Get beyond Intellectual Property Internalism » (2011) 59:4 UCLA Law Rev 970-1027 à la p 978.

<sup>10</sup> Valbona Muzaka, « Linkages, contests and overlaps in the global intellectual property rights regime » (2011) 17:4 Eur J Int Relat 755-776.

<sup>11</sup> Le terme « flexibilités » réfère aux différentes dispositions de l'Accord sur les ADPIC visant la protection de la santé publique. Bien que son usage soit aujourd'hui largement consensuel, il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, l'appellation de ces dispositions a été plusieurs fois diluée avant d'atteindre un seuil de rigidité acceptable pour le contexte diplomatique onusien. Ainsi, de « marges de manœuvre », elles sont devenues « marges de liberté », « clauses de sauvegarde », « marge d'appréciation suffisamment grande », « dispositions de l'Accord sur les ADPIC qui ménagent une flexibilité », pour finalement prendre l'appellation actuelle de « flexibilités » dans une analyse de Carlos Correa pour l'OMS en 2001. (voir *Le rôle de l'OMS dans l'analyse des questions liées à l'accès aux médicaments et à la propriété intellectuelle*, by Germán Velásquez, Zotero, Genève, Centre Sud, 2013.)

<sup>12</sup> L'article 31 de l'accord, entre autres, permet d'utiliser l'objet d'un brevet sans l'autorisation détenteur du droit, c'est-à-dire l'octroi de licences obligatoires.

<sup>13</sup> Susan K Sell, « Cat and Mouse: Forum-shifting in the battle over intellectual property enforcement » (2009) 3:6 Am Polit Sci Assoc Meet, en ligne: <<https://papers.ssrn.com/abstract=1466156>> (consulté le 16 décembre 2021).

la santé publique dans le régime mondial des brevets<sup>14</sup>, qui sont finalement étayées dans la Déclaration sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique (Déclaration de Doha)<sup>15</sup>, précisées dans la Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha<sup>16</sup> (Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6), puis incorporées dans l'accord par le Protocole portant amendement à l'Accord sur les ADPIC<sup>17</sup> (Protocole).

Somme toute, à ce point, le régime se montre réactif. De fait, le régime a été conçu d'une manière et dans un contexte qui devaient lui permettre de s'adapter. D'emblée, un régime se veut un processus dynamique et évolutif, qui se modifie au fur et à mesure des contestations et des tensions qui l'habitent<sup>18</sup>. La nature changeante des technologies prescrit une capacité d'adaptation, que le régime des brevets a déjà démontrée. Plus encore, le régime se situe dans un contexte institutionnel propice aux changements : bien plus qu'un mécanisme de règlement des différends, l'OMC est un forum de discussion et de négociation<sup>19</sup>. Plus exactement, le Conseil des ADPIC est dédié à la surveillance des impacts de l'accord sur la santé publique et aux échanges entre les Membres sur des questions clés<sup>20</sup>. Plus encore, pour assurer la bonne gouvernance de cette interface, trois principales organisations intergouvernementales (OIG) concernées, soit l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation Mondiale de la PI (OMPI), intensifient leurs activités conjointes en 2010 par le biais de la Coopération trilatérale sur la propriété intellectuelle et la santé publique (Coopération trilatérale)<sup>21</sup>.

Malgré ces prédispositions, le régime se fige : si de multiples crises sanitaires surviennent par la suite et entraînent des critiques similaires, il ne réagit plus. La pandémie de la grippe A (H1N1) de 2009 mène l'OMS à développer, en concertation avec l'OMPI, le Cadre de préparation en cas de grippe pandémique<sup>22</sup>. Ces efforts n'entraînent aucun ajustement du régime mondial des brevets. Plus tard, la violente épidémie d'Ebola de 2014-2015 pousse l'OMS à reconnaître « qu'il [faut] de nouveaux modèles pour coordonner et financer la R&D afin de prévenir et de traiter les agents pathogènes à potentiel épidémique »<sup>23</sup>. Il est notamment révélé à cette

---

<sup>14</sup> Kapczynski, *supra* note 6 aux pp 828-829.

<sup>15</sup> *Déclaration sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique*, WT/MIN(01)/DEC/2 2001.

<sup>16</sup> *Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique*, WT/L/540/Corr1 2003.

<sup>17</sup> *Décision sur l'amendement de l'Accord sur les ADPIC*, 2005. La Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 a été incorporée dans l'Accord sur les ADPIC dès que les deux tiers de Membres de l'OMC ont eu accepté le Protocole, soit le 23 janvier 2017.

<sup>18</sup> Muzaka, *supra* note 10 à la p 5.

<sup>19</sup> Claus-Dieter Ehlermann et Lothar Ehring, « Decision-Making in the World Trade Organization: Is the Consensus Practice of the World Trade Organization Adequate for Making, Revising and Implementing Rules on International Trade? » (2005) 8:1 J Int Econ Law 51-75.

<sup>20</sup> Organisation Mondiale du Commerce, Organisation Mondiale de la Santé et Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, *supra* note 1 à la p 31.

<sup>21</sup> *Ibid* à la p 32.

<sup>22</sup> *Ibid* à la p 211.

<sup>23</sup> *Ibid* à la p 176.

période que si les maladies négligées et liées à la pauvreté représentent 14% de la charge mondiale de morbidité, elles n'attirent que 1,3% des dépenses mondiales en R&D<sup>24</sup>. En réponse directe, l'OMS élabore en 2016 un Schéma directeur en matière de R&D sur la prévention des épidémies<sup>25</sup>. Le régime mondial des brevets, toutefois, demeure intouché.

C'est donc sans surprise que des tensions similaires resurgissent lorsque le monde fait face à la pandémie historique de COVID-19, durant laquelle certaines mesures de partage de la PI prises pour répondre à la crise se démarquent particulièrement par leur envergure et les failles qu'elles révèlent. D'abord, une garantie de marché doit être assurée pour motiver la création, la mise au point et la diffusion des traitements<sup>26</sup>. Plus encore, le 2 octobre 2020, l'Inde et l'Afrique du Sud proposent une levée temporaire des brevets et demandent au Conseil des ADPIC de considérer des « dérogations à certaines dispositions de l'accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19 »<sup>27</sup>. Ce n'est qu'un peu plus d'un an et demi plus tard que les États Membres de l'OMC parviennent à prendre une décision à cet effet. Loin d'être la levée des brevets initialement proposée, cette décision ne fait que clarifier les flexibilités existantes et permettre une exception précise sur l'exportation de vaccins par le biais des licences obligatoires, exception néanmoins limitée à une période de cinq ans et aux besoins spécifiquement liés à la pandémie de COVID-19<sup>28</sup>. Cette crise historique et les critiques qu'elle a entraînées ne suffisent donc toujours pas à générer un changement substantiel ou permanent au régime mondial des brevets.

Considérant que le régime était disposé à évoluer pour répondre à de telles critiques répétées, comment expliquer son immuabilité ?

Empruntant une conception élargie des communautés épistémiques, cette recherche indique que l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est plongée dans une compétition épistémique entre deux réseaux d'experts juristes : l'un plus conservateur et prônant le statu quo de la gouvernance des brevets, et l'autre plus réformiste prônant plus de flexibilité face aux préoccupations de santé

---

<sup>24</sup> Peter von Philipsborn et al, « Poverty-related and neglected diseases – an economic and epidemiological analysis of poverty relatedness and neglect in research and development » (2015) 8 *Glob Health Action*, en ligne: <<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4306754/>> (consulté le 29 janvier 2021).

<sup>25</sup> Organisation Mondiale du Commerce, Organisation Mondiale de la Santé et Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, *supra* note 1 à la p 176.

<sup>26</sup> Seth Berkley, « The Gavi COVAX AMC Explained », en ligne: <<https://www.gavi.org/fr/vaccineswork/garantie-marche-covax-gavi-expliquee>> (consulté le 10 octobre 2021).

<sup>27</sup> *Dérogations à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19*, *supra* note 3.

<sup>28</sup> *Draft Ministerial Decision on the TRIPS Agreement*, WT/MIN(22)/W/15/Rev2 2022, Ministerial Conference ; James Love, « The June 17, 2022 WTO Ministerial Decision on the TRIPS Agreement », (17 juin 2022), en ligne: *Knowl Ecol Int* <<https://www.keionline.org/37830>> (consulté le 23 juin 2022).

publique. Cette compétition persistante a accentué la polarisation entre les défenseurs de chaque perspective et, conséquemment, contribué à la stagnation des initiatives de réforme multilatérales.

Bien que le concept de compétition épistémique soit reconnu dans la littérature, il demeure sous-étudié. Cette recherche montre qu'explorer les mécanismes de la compétition épistémique permet de révéler plusieurs dynamiques cachées derrière l'apparente stagnation d'un régime international, ce qui peut considérablement contribuer à développer notre compréhension d'autres interfaces et enjeux complexes de gouvernance, ainsi que de l'évolution du savoir politique.

Cette recherche contribue également à développer la connaissance scientifique sur la compétition entre divers réseaux d'acteurs en les étudiant à l'aide d'outils méthodologiques systématiques et d'une méthode mixte. D'abord, des analyses de réseaux sociaux sont réalisées, retraçant les dynamiques d'interaction entre les deux communautés épistémiques. Ensuite, des entrevues semi-dirigées sont faites avec plusieurs membres de ces communautés afin d'acquérir une perspective interne des mécanismes internes et informels de la compétition épistémique, ainsi que de leurs impacts sur les débats multilatéraux internationaux.

Le premier chapitre de ce mémoire présentera un survol de littérature, le cadre théorique de la recherche et les hypothèses qu'elle tente de vérifier ([Chapitre 1](#)). Le chapitre suivant détaillera la méthode, les données utilisées et les choix méthodologiques qui ont été faits ([Chapitre 2](#)). Le dernier chapitre présentera finalement les résultats, qui feront l'objet d'une discussion ([Chapitre 3](#)).

# Chapitre 1 Mise en contexte de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique

## 1.1 Revue de littérature

L'idée qu'il y ait un ralentissement quantitatif et qualitatif du droit multilatéral international n'est pas nouvelle<sup>29</sup>. Pauwelyn, Wessel et Wouters<sup>30</sup> offrent un excellent survol de la littérature sur la stagnation du droit international multilatéral et identifient trois grandes causes de ce ralentissement : « the saturation with the existing treaties and changed policy preferences of states [...] [and] the transition towards an increasingly diverse network society and an increasingly complex knowledge society »<sup>31</sup>. S'ils expliquent que l'émergence de nouvelles arènes normatives informelles et de nouvelles sources légitimes de savoir (c.-à-d. les acteurs privés et leur expertise) rend le consensus multilatéral plus difficile à atteindre, les auteurs n'élaborent cependant que très peu sur le *pourquoi* et le *comment*. Comme c'est le cas dans plusieurs autres travaux, la stagnation multilatérale internationale est surtout abordée dans une perspective axée sur l'explication de l'apparition de dynamiques normatives alternatives. Ainsi, l'impasse du processus multilatéral explique l'émergence d'initiatives transnationales privées<sup>32</sup>, le gain ou la perte d'importance de différents forums de négociation multilatéraux<sup>33</sup>, la prolifération des initiatives régionales et bilatérales<sup>34</sup>, et bien plus.

La stagnation multilatérale internationale et ses mécanismes causaux méritent d'être davantage explorés indépendamment de leurs conséquences. Cette exploration est particulièrement nécessaire dans un

---

<sup>29</sup> Theo C van Boven, « The United Nations and Human Rights; Innovation and Stagnation Part A » (1985) No. 9 Newsletter 8-20 ; Ayelet Berman, *The Stagnation of International Law*, Papier académique SSRN, 3113057, New-York, American Society of International Law Annual Meeting Proceedings ; Jonas Tallberg et Michael Zürn, « The legitimacy and legitimation of international organizations: introduction and framework » (2019) 14:4 Rev Int Organ 581-606 ; Joost Pauwelyn, Ramses A Wessel et Jan Wouters, « When Structures Become Shackles: Stagnation and Dynamics in International Lawmaking » (2014) 25:3 Eur J Int Law 733-763.

<sup>30</sup> Pauwelyn, Wessel et Wouters, « When Structures Become Shackles », *supra* note 29.

<sup>31</sup> *Ibid* à la p 142.

<sup>32</sup> John Braithwaite et Peter Drahos, *Global Business Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000 ; Benjamin Cashore, « Legitimacy and the Privatization of Environmental Governance: How Non-State Market-Driven (NSMD) Governance Systems Gain Rule-Making Authority » (2002) 15:4 Governance 503-529 ; Kenneth W Abbott et Duncan Snidal, « The governance triangle: Regulatory standards institutions and the shadow of the state » (2009) 44 Polit Glob Regul 44-88 ; Deborah D Avant, Martha Finnemore et Susan K Sell, dir, *Who Governs the Globe?*, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 2010 ; Susan Sell, « TRIPs was never enough: vertical forum shifting, FTAS, ACTA, and TPP » (2010) 18:2 J Intellect Prop Law 447-478 ; Jean-Frédéric Morin, « Concentration despite competition: The organizational ecology of technical assistance providers » (2018) 15:1 Rev Int Organ 75-107.

<sup>33</sup> Sell, « Cat and Mouse », *supra* note 13 ; Laurence Helfer, « Regime Shifting: The TRIPs Agreement and New Dynamics of International Intellectual Property Lawmaking » (2004) Yale J Int Law, en ligne: <<https://openyls.law.yale.edu/handle/20.500.13051/6478>> (consulté le 16 février 2021).

<sup>34</sup> Jean-Frédéric Morin, « Tripping up TRIPs debates IP and health in bilateral agreements » (2006) 1:1-2 Int J Intellect Prop Manag 37-53 ; Kapczynski, *supra* note 6 à la p 825 ; Peter K Yu, « The non-multilateral approach to international intellectual property normsetting » (2015) Int Intellect Prop 83-120 aux pp 85-86.

domaine de gouvernance où existe une dissonance entre l'évolution normative annoncée dans la littérature et la stagnation observée dans le droit multilatéral international.

En effet, la littérature étudiant la *capacité évolutive* du régime mondial des brevets est riche<sup>35</sup>. Muzaka<sup>36</sup> explique qu'en insistant sur la convergence ou la divergence entre les normes d'un régime de la PI (ici, le régime mondial des brevets) et celles d'un autre régime (dans le cas à l'étude, la santé publique), les acteurs étatiques et non-étatiques peuvent parvenir à faire reconnaître un lien substantiel entre ces régimes. Ironiquement, l'auteure cite en exemple la réactivité initiale du régime mondial des brevets (expliquée en introduction) pour montrer qu'une fois interrelié avec la santé publique, le régime a pu évoluer. Non seulement l'auteure ne considère pas que le régime ait stagné, mais elle réfute cette éventualité : elle insiste fortement sur l'idée que les régimes sont intrinsèquement dynamiques, que les tensions et les compétitions entre les acteurs et les enjeux qui les habitent les prédestinent à évoluer, voire que la stabilité apparente d'un régime n'est qu'au mieux un état temporaire<sup>37</sup>.

Focalisant lui aussi sur l'interconnexion entre les enjeux, Helfer<sup>38</sup> explique qu'en changeant le forum multilatéral où ils sont actifs, les acteurs étatiques et non-étatiques peuvent étendre le domaine de gouvernance qu'un régime devait initialement couvrir. En interconnectant des organisations dont les mandats et les priorités diffèrent, les différents acteurs parviennent à multiplier les enjeux et les intérêts considérés dans les normes et processus décisionnels du régime qu'ils cherchent à étendre<sup>39</sup>. Par leur approche plus sociologique, Dobusch et Quack<sup>40</sup> précisent que même les acteurs périphériques, intermédiaires ou non-impliqués peuvent participer à la mobilisation menant à l'émergence et à la diffusion de nouvelles normes.

En effet, l'idée qu'un changement de la perception du rôle du régime mondial des brevets dans le système d'innovation pharmaceutique soit le résultat d'une lutte entre des réseaux d'acteurs défendant un paradigme établi et un nouveau paradigme est largement partagée dans la littérature<sup>41</sup>.

---

<sup>35</sup> Helfer, « Regime Shifting », *supra* note 33 ; Muzaka, *supra* note 10 ; Leonhard Dobusch et Sigrid Quack, « Framing standards, mobilizing users: Copyright versus fair use in transnational regulation » (2013) 20:1 Rev Int Polit Econ 52-88.

<sup>36</sup> Muzaka, *supra* note 10.

<sup>37</sup> *Ibid* aux pp 5-6.

<sup>38</sup> Helfer, « Regime Shifting », *supra* note 33.

<sup>39</sup> *Ibid*.

<sup>40</sup> Dobusch et Quack, « Framing standards, mobilizing users », *supra* note 35.

<sup>41</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7 ; Peter Drahos, « Four Lessons for Developing Countries from the Trade Negotiations Over Access to Medicines » (2007) 28:1 Liverp Law Rev 11-39 ; Andrew Harmer, « Understanding change in global health policy: Ideas, discourse and networks » (2011) 6:7 Glob Public Health 703-718 ; Steven Ney, « Making Sense of the Global Health Crisis: Policy Narratives, Conflict, and Global Health Governance » (2012) 37:2 J Health Polit Policy Law 253-295 ; Jean-Frédéric Morin, « Paradigm shift in the global IP regime: The agency of academics » (2014) 21:2 Rev Int Polit Econ 275-309 ; Michael Stevenson et Jeremy Youde, « Public-private partnering as a modus operandi: Explaining the Gates Foundation's approach to global health governance » (2021) 16:3 Glob Public Health 401-414.

Sell et Prakash<sup>42</sup> offrent une riche analyse de ce qui est souvent surnommé le « changement de paradigme » (*paradigm shift*) dans cette interface. Retraçant comment l'industrie pharmaceutique est parvenue à insérer la protection de la PI dans l'agenda de l'OMC et comment la société civile a, à son tour, réussi à mettre pression sur l'OMC pour que des flexibilités soient étayées dans l'Accord sur les ADPIC pour protéger la santé publique, les auteurs suggèrent que « interest groups employ ideas strategically to frame debates, capitalize on policy crises to create political opportunities, and graft their preferred goals onto debates as solutions to pressing policy problems »<sup>43</sup>. À cela, Morin<sup>44</sup> répond en recommandant une cartographie plus complexe et systématique des experts juristes actifs dans cette interface, soulignant au passage que ces derniers constituent un réseau d'experts<sup>45</sup>. Il bonifie notamment l'analyse de Sell et Prakash en démontrant la contribution de la communauté transnationale d'experts académiques de la PI aux efforts de la société civile et du réseau d'ONG qui mènent la campagne d'accès aux médicaments<sup>46</sup>.

Sur la base de ces travaux, Kapczynski<sup>47</sup> étudie également comment deux groupes, un formé de l'industrie pharmaceutique et l'autre des différents acteurs ayant pris part à la campagne d'accès aux médicaments, ont chacun œuvré à promouvoir leur cadrage de l'enjeu. L'auteure insiste sur deux fondements pour définir ces « cadres » : les intérêts des groupes qui les promeuvent et les opportunités qui s'offrent à ces derniers. L'existence de plusieurs cadrages d'un même enjeu ouvre un dialogue où les groupes défendant chacun de ces « cadres » construisent leurs réponses sur la base du discours des autres groupes. Il devient alors essentiel pour les différents groupes de présenter le même enjeu dans un angle qui sert leurs propres et distincts intérêts. Ainsi, l'auteure rappelle comment, dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, les deux groupes ont opposé des termes tels « piratage » et « vol » aux termes « partage », « liberté » et « accès » [traduction libre]<sup>48</sup>. Par ailleurs, l'auteure souligne que le droit offre aux groupes désirant promouvoir un cadrage d'un enjeu une ressource à laquelle s'attacher pour identifier les problèmes et injustices existants et ajouter une valeur symbolique à leur initiative, entre autres<sup>49</sup>.

Trois principaux fils conducteurs lient ces différentes analyses : l'importance de la diffusion d'un « cadre normatif », l'établissement du nouveau paradigme pour plus de flexibilités et l'importance des acteurs non-étatiques dans l'évolution du régime.

---

<sup>42</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7.

<sup>43</sup> *Ibid* à la p 144.

<sup>44</sup> Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41.

<sup>45</sup> Plus de détails sur les réseaux d'experts dans la section [1.2.1](#).

<sup>46</sup> Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41 aux pp 295-296.

<sup>47</sup> Kapczynski, *supra* note 6.

<sup>48</sup> *Ibid* aux pp 857-858.

<sup>49</sup> *Ibid* aux pp 817-820.

Les différents travaux présentés soulignent l'importance de la diffusion d'un cadre normatif par les acteurs désirant influencer l'évolution du régime portant sur cet enjeu. Dans cette recherche, le concept de « cadre normatif » (plus souvent rencontré dans la littérature anglaise comme *normative framework*) réfère aux filtres par lesquels l'être humain évalue un fait de la réalité (c.-à-d. un événement, un enjeu, un comportement) afin d'y attribuer des causes, des conséquences et, donc, des réponses adéquates<sup>50</sup>. En donnant un sens aux faits du réel, ces cadres cognitifs et interprétatifs sont porteurs de normes prescriptives de ce qui « devrait être », guidant l'action individuelle ou collective ; lorsque suffisamment partagées, les normes émergentes peuvent notamment mener à un changement politique<sup>51</sup>. Selon Kapczynski<sup>52</sup>, pour que cette diffusion du cadrage de l'enjeu réussisse, elle repose sur « the ability of social actors to frame problems and solutions in particular ways and to “align” their frames with those used by potential adherents and bystanders »<sup>53</sup>.

Sur ce point, la grande majorité des travaux survolés semblent s'entendre sur l'idée que le régime a effectivement évolué et est toujours évolutif. Selon ces travaux, la lutte entre les défenseurs de la PI et les défenseurs de l'accès aux médicaments a connu un point tournant avec l'incorporation et le renforcement des flexibilités dans le régime mondial des brevets ; le nouveau paradigme s'est établi. Le contraste entre cette idée et la stagnation observée au niveau multilatéral international face aux crises et aux critiques subséquentes est surprenant.

À cet effet, il existe d'excellents travaux révélant la résistance des pays industrialisés face aux initiatives de réforme multilatérales dans cette interface<sup>54</sup>. Dans une analyse pour le Centre Sud, Velásquez<sup>55</sup> retrace les efforts continus de pays industrialisés, principalement les États-Unis, pour bloquer toute initiative multilatérale ayant tenté de délier les prix des médicaments des coûts de la R&D. Cette analyse, néanmoins, est statocentrée.

D'une part, dans la littérature présentée dans ce chapitre, le crédit considérable accordé aux acteurs non-étatiques dans l'explication de l'évolution du régime appelle à explorer le rôle de ces mêmes acteurs dans l'explication de la stagnation du régime. D'autre part, tel que mentionné en introduction de cette section, Pauwelyn, Wessel & Wouters<sup>56</sup> soulignent que la littérature récente sur la stagnation du droit multilatéral international reconnaît largement que la complexification de la société a permis l'émergence de nouvelles

---

<sup>50</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7 à la p 145.

<sup>51</sup> David A Snow et al, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation » (1986) 51:4 *Am Sociol Rev* 464-481 à la p 464 ; Martha Finnemore et Kathryn Sikkink, « International Norm Dynamics and Political Change » (1998) 52:4 *Int Organ* 887-917.

<sup>52</sup> Kapczynski, *supra* note 6.

<sup>53</sup> *Ibid* à la p 814.

<sup>54</sup> Drahos, *supra* note 41 ; Sell, « Cat and Mouse », *supra* note 13 ; Velásquez, *supra* note 11.

<sup>55</sup> Velásquez, *supra* note 11.

<sup>56</sup> Pauwelyn, Wessel et Wouters, « When Structures Become Shackles », *supra* note 29.

dynamiques et de nouveaux acteurs non-traditionnels dans le domaine informel du droit international. Bien qu'ils ne soient ni des sources formelles de droit international ni des décideurs politiques légitimes, ces acteurs non-traditionnels et non-étatiques sont aujourd'hui largement considérés comme étant partie prenante des dynamiques de création et de diffusion des normes internationales. Cette idée fait d'ailleurs écho à plusieurs autres littératures<sup>57</sup>.

## 1.2 Cadre théorique

Empruntant une conception élargie des communautés épistémiques, cette recherche indique que l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est plongée dans une compétition épistémique entre deux réseaux d'experts juristes : l'un plus conservateur et prônant le statu quo de la gouvernance des brevets, et l'autre plus réformiste prônant plus de flexibilité face aux préoccupations de santé publique (section [1.2.1](#)). Cette compétition persistante a accentué la polarisation entre les défenseurs de chaque perspective et, conséquemment, contribué à la stagnation des initiatives de réforme multilatérales (section [1.2.2](#)).

### 1.2.1 Les communautés épistémiques

Le concept de communautés épistémiques a été revisité et appliqué par un nombre croissant de disciplines, mais son application en Relations Internationales par Emmanuel Adler et Peter Haas<sup>58</sup> demeure centrale<sup>59</sup>. Haas les définit comme « un réseau de professionnels ayant une expertise et une compétence reconnue dans un domaine particulier et une revendication d'autorité en ce qui concerne les connaissances pertinentes pour les politiques »<sup>60</sup>. Il leur distingue quatre caractéristiques clés : un ensemble commun de croyances normatives et de principes ; des croyances partagées sur les causalités ; des notions communes de validité ; et une entreprise politique commune<sup>61</sup>. Cette définition demeure une référence aujourd'hui, mais la littérature plus récente invite à une conceptualisation plus large des communautés épistémiques ; une approche trop rigide ou contraignante ne saurait rendre compte de l'entièreté de la réalité empirique, cognitive et normative de la politique internationale<sup>62</sup>.

---

<sup>57</sup> Peter M Haas, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination » (1992) 46:1, *Int Organ* 1-35 ; Finnemore et Sikkink, *supra* note 51 à la p 893 ; Lasse Folke Henriksen et Leonard Seabrooke, « Transnational organizing: Issue professionals in environmental sustainability networks » (2016) 23:5 *Organization* 722-741.

<sup>58</sup> Emmanuel Adler et Peter M Haas, « Conclusion: Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program » (1992) 46:1, *Int Organ* 367-390.

<sup>59</sup> Morgan Meyer et Susan Molyneux-Hodgson, « « Communautés épistémiques » : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? » (2011) 18:1 *Terrains Trav* 141-154 à la p 142.

<sup>60</sup> Haas, *supra* note 57 à la p 3.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Andreas Antoniadou, « Epistemic Communities, Epistemes and the Construction of (World) Politics » (2003) 17:1 *Glob Soc* 21-38 à la p 26 ; Meyer et Molyneux-Hodgson, « « Communautés épistémiques » », *supra* note 59 à la p 144.

### 1.2.1.1 Les limites des communautés épistémiques

Pour commencer, les limites des communautés épistémiques devraient être interprétées de manière plus libre afin de mieux refléter le dynamisme des processus cognitifs et de la composition des membres de ces communautés. Plutôt que de strictement « se focaliser sur ce qu'elles partagent et ce qui les tient ensemble », il faut « explorer les dynamiques et les différents modes d'ordonnement, d'existence et d'assemblage par lesquels ces communautés sont constituées »<sup>63</sup>, tels leurs processus persuasifs et sociaux<sup>64</sup>. Ainsi, leurs limites ne sont pas tangibles : les assemblages entre les concepts et les préoccupations ne sont ni rigides ni mutuellement exclusifs<sup>65</sup> ; ils peuvent appartenir à plus d'une communauté, tout comme leurs membres. Le fait qu'ils fassent partie d'une communauté épistémique n'exclut pas que les experts soient membres ou proviennent d'autres communautés ou réseaux transnationaux, tels les réseaux de plaidoyers<sup>66</sup>. D'ailleurs, si les communautés épistémiques ne sont pas équivalentes aux réseaux professionnels, les professions peuvent potentiellement jouer un rôle important dans la formation de croyances partagées et de relations entre des experts<sup>67</sup> ; les professions « provide a structural basis on which one or several epistemic communities could grow »<sup>68</sup>. Considérant la complexité du réseau socio-politique<sup>69</sup> où elles existent, la distinction entre les communautés épistémiques et les autres types de réseaux doit être conçue de manière plus relative et davantage dans une perspective d'interactivité<sup>70</sup>.

### 1.2.1.2 La contribution normative des communautés épistémiques

La contribution normative des communautés épistémiques dérive d'une préoccupation partagée entre leurs membres, qui les lie par une compréhension commune de l'enjeu : ses causes, ses conséquences

---

<sup>63</sup> Meyer et Molyneux-Hodgson, « « Communautés épistémiques » », *supra* note 59 à la p 150.

<sup>64</sup> Mai'A K Davis Cross, « Rethinking epistemic communities twenty years later » (2013) 39:1 *Rev Int Stud* 137-160 aux pp 12-13.

<sup>65</sup> Madeleine Akrich, « From Communities of Practice to Epistemic Communities: Health Mobilizations on the Internet » (2010) 15:2 *Sociol Res Online* 116-132 à la p 282.

<sup>66</sup> *Ibid* au para 7.4, 11.2-11.4 ; Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41 à la p 282 ; Cross, *supra* note 64 à la p 18 ; les réseaux de plaidoyers sont des réseaux transnationaux d'activistes qui s'unissent pour défendre une cause commune et influencer des politiques nationales et/ou internationales (voir Margaret E Keck et Kathryn Sikkink, *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2014.).

<sup>67</sup> Cross, *supra* note 64 à la p 148.

<sup>68</sup> Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41 à la p 281.

<sup>69</sup> Dans ce travail, l'expression « réseau socio-politique » fait référence à l'environnement politique international qui entoure un enjeu de gouvernance mondiale donné. Plus précisément, cette formulation cherche à souligner deux éléments clés. D'abord, elle va au-delà des acteurs et arènes politiques multilatérales traditionnels et inclut les acteurs non-traditionnels et non-étatiques qui participent aux dynamiques normatives internationales. Ensuite, elle s'intéresse aux réseaux sociaux formés par toutes ces parties prenantes, donc aux interactions entre elles. Le réseau socio-politique de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique comprend donc les interactions entre les États, les OIG, les communautés épistémiques qui y sont en compétition, ainsi que tous les autres acteurs et réseaux d'acteurs qui y sont actifs.

<sup>70</sup> Claire Dunlop, « Epistemic Communities: A Reply to Toke » (2000) 20:3 *Politics* 137-144 à la p 11.

possibles et les solutions normatives qui en découlent<sup>71</sup>. Tel qu'indiqué par Adler et Haas, « epistemic communities bound the range of collective discourse on policy, as well as guide decision makers in the choice of appropriate norms and appropriate institutions within which to resolve or manage problems »<sup>72</sup>. Plus encore, l'interactivité des communautés épistémiques avec le reste du réseau socio-politique où elles sont actives, expliquée ci-haut, les dote de l'habileté « [to] shed light on the nature of complex interlinkages between issues »<sup>73</sup>. Ayant une expertise pertinente et une compréhension commune des causes de l'enjeu, de ses conséquences possibles et des solutions normatives qui lui sont appropriées, les communautés épistémiques se perçoivent une capacité et un devoir d'évaluation des risques<sup>74</sup>, et c'est à ce titre qu'elles interviennent auprès des décideurs politiques. À cet égard, cette recherche ne conçoit pas l'activité des communautés épistémiques comme une entreprise politique formellement organisée, mais plutôt comme le produit des croyances partagées et des activités de leurs membres<sup>75</sup>.

En plus de leur devoir d'évaluation des risques, l'expertise détenue par les membres des communautés épistémiques leur confère la responsabilité de traduire l'information technique liée à des enjeux hautement complexes en information utilisable par les décideurs politiques, ce qui donne un poids significatif à la manière selon laquelle ils présentent l'information qu'ils fournissent<sup>76</sup>. Cette caractéristique les place en position d'influencer le cadrage de l'enjeu, sa priorisation dans l'agenda politique et son importance aux yeux du public<sup>77</sup>. Plus précisément, par le biais de leurs interactions entre elles et auprès des décideurs politiques, les communautés épistémiques diffusent leurs idées et leurs cadres normatifs, contribuant à former et à diffuser une perception de la réalité et de ce qui « devrait être »<sup>78</sup>.

Conséquemment, l'affirmation de l'autorité épistémique d'une communauté repose grandement sur le contrôle qu'elle a sur l'information qui circule dans les interactions au sein du réseau socio-politique où elle est active<sup>79</sup>. Dans le cadre de leurs compétences et de leurs interactions, les membres des communautés épistémiques peuvent être amenés à faire le pont informationnel entre des organisations, à entretenir plusieurs canaux relationnels, à développer des relations influentes, etc. Cette connectivité les positionne stratégiquement

---

<sup>71</sup> Camille Roth et Paul Bourguine, « Epistemic Communities: Description and Hierarchic Categorization » (2005) 12:2 *Math Popul Stud* 107-130 à la p 2.

<sup>72</sup> Adler et Haas, *supra* note 58 à la p 375.

<sup>73</sup> Haas, *supra* note 57 aux pp 15-16.

<sup>74</sup> Jessica Templeton, *Framing Elite Policy Discourse: Epistemic Communities and the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants* London School of Economics and Political Science, 2011) [unpublished] aux pp 5-6.

<sup>75</sup> *Ibid* à la p 10.

<sup>76</sup> *Ibid* à la p 4.

<sup>77</sup> Henriksen et Seabrooke, « Transnational organizing », *supra* note 57 ; Cornel Ban, Leonard Seabrooke et Sarah Freitas, « Grey matter in shadow banking: international organizations and expert strategies in global financial governance » (2016) 23:6 *Rev Int Polit Econ* 1001-1033 ; Antoniades, *supra* note 62 à la p 33.

<sup>78</sup> Antoniades, *supra* note 62 à la p 29.

<sup>79</sup> *Ibid* à la p 30.

dans le réseau socio-politique et se traduit en une capacité plus grande d'y diffuser leurs cadres normatifs<sup>80</sup>. C'est précisément là où les membres des communautés épistémiques entrent en jeu : « ideas would be sterile without carriers, who function more or less as cognitive baggage handlers as well as gatekeepers governing the entry of new ideas into institutions »<sup>81</sup>. Autrement dit, pour étudier l'impact des communautés épistémiques dans le réseau socio-politique où elles sont actives, elles ne peuvent être conçues séparément des membres qui les composent ; aux niveaux cognitif et pratique, ils sont partie prenante de la formation et de la diffusion d'un cadre normatif<sup>82</sup>.

### *1.2.1.3 La conceptualisation des communautés épistémiques dans cette recherche*

Considérant les éléments mentionnés précédemment, cette recherche adopte une conceptualisation élargie des communautés épistémiques. Elles sont définies comme des communautés dont les membres forment des réseaux sociaux et de savoir et partagent une compréhension commune d'un enjeu technique et complexe. Plus précisément, leur compréhension commune de l'enjeu<sup>83</sup> les mène à percevoir de manière similaire les risques qui lui sont inhérents et les solutions normatives qui lui sont appropriées ; ils partagent une préoccupation commune. C'est en ce sens que les communautés épistémiques cherchent à pourvoir les décideurs politiques de leur compétence d'évaluation des risques. Cette conceptualisation élargie implique notamment une délimitation plus relative des communautés épistémiques.

### *1.2.1.4 Application du concept dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique*

L'application du concept de communautés épistémiques au monde réel comporte des difficultés empiriques que cette recherche reconnaît. Prétendre à l'exhaustivité et à l'exactitude lorsqu'on identifie les membres d'une communauté épistémique se rapprocherait dangereusement d'une caricature d'un réseau socio-politique international. Cette recherche utilise le concept surtout comme un outil heuristique lui permettant de mieux appréhender la réalité, sans toutefois prétendre à une réflexion parfaite de celle-ci.

---

<sup>80</sup> Lasse Folke Henriksen et Leonard Seabrooke, « Transnational organizing: Issue professionals in environmental sustainability networks » (2016) 23:5 Organization 722-741 ; Emilie M Hafner-Burton, Miles Kahler et Alexander H Montgomery, « Network Analysis for International Relations » (2009) 63:3 Int Organ 559-592 ; Amandine Orsini et al, « Complex Systems and International Governance » (2019) Int Stud Rev 30.

<sup>81</sup> Haas, *supra* note 57 à la p 27.

<sup>82</sup> Antoniadou, *supra* note 62 aux pp 28-29.

<sup>83</sup> Il convient de clarifier les variations terminologiques utilisées dans cette recherche. La « compréhension commune » que partagent les membres d'une communauté épistémique à l'égard d'un enjeu, de ses causes et de ses risques et, conséquemment, des solutions normatives qui lui sont appropriées constituent les « croyances épistémiques » de cette communauté. Elle correspond également au « cadre normatif » de ce réseau d'experts, tel que défini dans la section [1.1](#).

Ceci étant dit, pour le cas étudié dans cette recherche, l'application du concept de communautés épistémiques s'aligne remarquablement bien avec l'analyse de Sell et Prakash<sup>84</sup> des groupes actifs dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique : « [t]he consensus-building process drew upon expertise (identifying the problem, providing information and loss estimates), framing skills (translating arcane intellectual property issues into new instruments of trade policy), and the normative appeal of the solutions advocated. »<sup>85</sup>. Si les réseaux qu'ils ont identifiés serviront donc de bons points de départ pour identifier les communautés épistémiques actives dans l'interface, l'analyse de Sell et Prakash<sup>86</sup> ne tenait cependant pas compte de tous les acteurs impliqués<sup>87</sup> et n'expliquait pas l'immuabilité du régime après sa réactivité initiale (section [1.1](#)). Ainsi, appliquer le concept de communautés épistémiques aux groupes qu'ils ont identifiés est à la fois cohérent avec leur travail et permet de pousser davantage l'analyse des dynamiques entre ces derniers.

Par ailleurs, le droit est un domaine complexe et technique, où l'expertise procure une autorité et une légitimité dans la formulation de recommandations juridiques<sup>88</sup>. En ce sens, concevoir comme des communautés épistémiques les réseaux d'experts juristes informant les décideurs politiques au sujet d'une intersection complexe entre différents domaines publics et privés du droit international est cohérent.

La communauté épistémique initialement établie sera surnommée « pro-statu quo ». Formée autour du paradigme « traditionnel », ses membres croient que la protection du régime mondial des brevets est une motivation indispensable à la R&D pharmaceutique. Conséquemment, ils sont préoccupés par toute entrave aux brevets qui, selon eux, mettrait en péril la viabilité du système d'innovation pharmaceutique. Il est attendu que les membres de ces communautés soient issus de l'industrie pharmaceutique, des pays industrialisés, du droit commercial et privé, de certaines OIG (OMPI, OMC) et d'autres organisations internationales (par exemple, la Fondation Bill et Mélinda Gates)<sup>89</sup>.

La communauté épistémique ayant émergé avec le « nouveau » paradigme sera surnommée « pro-réforme ». Les membres de cette communauté sont préoccupés par la pression créée par les brevets sur la disponibilité et sur l'accessibilité des médicaments. Ils croient que l'incorporation de flexibilités au régime mondial des brevets est essentielle pour que le système d'innovation pharmaceutique soit en mesure de répondre aux enjeux de santé publique. Il est attendu que les membres de cette communauté soient issus des ONG, du milieu académique, des pays en voie de développement (PED) et moins avancés, du droit humain et

---

<sup>84</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7.

<sup>85</sup> *Ibid* à la p 159.

<sup>86</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7.

<sup>87</sup> Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41.

<sup>88</sup> *Ibid* aux pp 279-280.

<sup>89</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7 ; Jean-Frédéric Morin, « The Two-Level Game of Transnational Networks: The Case of the Access to Medicines Campaign » (2010) 36:4 *Int Interact* 309-334.

de la santé publique, des *think tanks*, de certaines OIG (par exemple, la Banque mondiale et l’OMS) et d’autres organisations de la société civile. Les fabricants de génériques, en raison de leur importante participation à la promotion de la concurrence générique, sont typiquement considérés comme des contributeurs à ce réseau<sup>90</sup>.

Considérant que les communautés épistémiques sont décrites comme exerçant une influence sur l’agenda politique, il peut sembler contre-intuitif que les experts issus des OIG de la Coopération trilatérale, clés dans la gouvernance de cette interface, soient inclus. La littérature sur les communautés épistémiques appelle cependant à relativiser la distinction entre ces dernières et les décideurs politiques ; le savoir est un produit des interactions sociales<sup>91</sup>. Ainsi, et particulièrement dans ce réseau socio-politique, l’intervention des experts issus de ces OIG dans le réseau socio-politique doit être prise en compte pour avoir une compréhension d’ensemble des dynamiques qui influencent la circulation et le cadrage de l’information au sein de cette compétition épistémique. Comme Antoniadès l’explique, « through this framework there can be no successful attempt to draw meaningful boundaries between the political and the epistemic; between ‘power’ and ‘knowledge’. »<sup>92</sup>. La section [3.1.1.2](#) explore davantage cette interaction.

Tel qu’expliqué précédemment, l’application du concept de communautés épistémiques recèle des défis et des limitations empiriques. De plus, des organisations de la société civile ont fait remarquer que certains acteurs de l’interface tiennent un discours « pro-réforme », mais ont des actions plutôt « pro-statu quo ». Investiguer leur appartenance épistémique exacte serait certainement fort pertinent, mais considérablement exigeant. Dans le contexte de cette recherche, ces acteurs seront assignés à la « zone grise »<sup>93</sup>.

## 1.2.2 La compétition épistémique et ses effets

### 1.2.2.1 La compétition épistémique

Comme il se forme par l’échange d’information et d’idées dans le cadre d’interactions sociales, le savoir est un produit social qui peut prendre différentes formes et, conséquemment, être contesté<sup>94</sup>. En ce sens, si les communautés épistémiques peuvent se constituer en réponse à un nouvel enjeu ou à un enjeu nouvellement greffé à l’agenda politique, elles peuvent également se former lorsqu’une nouvelle approche ou conceptualisation d’un enjeu existant émerge socialement<sup>95</sup>. Un nouveau paradigme se construit, cherchant à pallier les lacunes des perspectives établies ou à apporter des réponses aux problèmes que ces dernières ont

---

<sup>90</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7 ; Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41.

<sup>91</sup> Haas, *supra* note 57 à la p 27 ; Adler et Haas, *supra* note 58 à la p 374 ; Antoniadès, *supra* note 62 aux pp 22-23 ; Roth et Bourguine, « Epistemic Communities », *supra* note 71 à la p 2 ; Cross, *supra* note 64 à la p 22.

<sup>92</sup> Antoniadès, *supra* note 62 à la p 37.

<sup>93</sup> Voir la section [3.1.3](#) pour plus de détails sur la zone grise et sur certains de ses acteurs clés.

<sup>94</sup> Dunlop, « Epistemic Communities », *supra* note 70 à la p 11 ; Antoniadès, *supra* note 62 aux pp 35-36 ; Cross, *supra* note 64 à la p 10 ; Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41 à la p 280.

<sup>95</sup> Antoniadès, *supra* note 62 à la p 33 ; Adler et Haas, *supra* note 58 à la p 384.

soulevés<sup>96</sup>. Typiquement, ce processus est conçu comme une évolution, un remplacement de la perspective établie par la nouvelle, un « changement de paradigme ».

Dans le contexte de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, la littérature laisse entendre que le « nouveau » paradigme défendant l'incorporation de flexibilités dans le régime mondial des brevets se soit établi, une évolution symbolisée par la Déclaration de Doha. L'immuabilité subséquente du régime, alors, détonne. L'hésitation de la communauté internationale à utiliser pleinement les flexibilités de l'Accord sur les ADPIC et à adopter une levée temporaire des brevets, même lorsque plongée dans la pandémie historique de COVID-19, contraste plus encore avec le présumé « établissement » du nouveau paradigme.

Bien souvent, les communautés épistémiques sont comprises comme ayant une émergence assez linéaire et comme agissant seules dans leur domaine d'expertise respectif. Cette recherche avance plutôt que, lorsqu'une nouvelle compréhension d'un enjeu émerge, une compétition épistémique s'installe entre la communauté épistémique émergente et celle préétablie. Si la littérature reconnaît largement que la contestation continue du savoir ouvre la porte à la compétition épistémique, le concept demeure peu étudié et rarement appliqué aux Relations Internationales. Le concept de compétition épistémique indique que de passer du point A au point B lorsqu'on étudie l'émergence d'une communauté épistémique oublie d'importants processus<sup>97</sup>. D'abord, l'apparition d'une nouvelle compréhension d'un enjeu génère la formation d'une nouvelle communauté épistémique. Cependant, la communauté préalablement établie résiste ; cette manière de concevoir les communautés épistémiques jette un nouveau regard sur ces dernières. Ensuite, les deux communautés entrent en compétition épistémique. Concevoir la compétition épistémique comme une phase en soi nous libère de la prescription d'un résultat, et, par le fait même, nous permet d'étudier et de révéler les mécanismes qui s'activent lorsqu'une interface de gouvernance se trouve – et, potentiellement, stagne – dans une telle phase de compétition. La compétition épistémique est une dynamique où les communautés épistémiques « luttent » pour défendre leur perception de la réalité, ainsi que les principes causaux et normatifs qui découlent de leur compréhension de l'enjeu (autrement dit, leur cadre normatif)<sup>98</sup>. Encore une fois, l'idée de « lutte » ne réfère pas à une action formelle et organisée, mais plutôt à une dynamique inhérente à la compétition épistémique.

Sur la base de ces idées, le travail s'attache à l'hypothèse (H1) que **l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est plongée dans une compétition épistémique entre la communauté épistémique pro-statu quo et la communauté épistémique pro-réforme.**

---

<sup>96</sup> Fridolin Gross, Nina Kranke et Robert Meunier, « Pluralization through epistemic competition: scientific change in times of data-intensive biology » (2019) 41:1 Hist Philos Life Sci 1 aux pp 23-24.

<sup>97</sup> Gross, Kranke et Meunier, « Pluralization through epistemic competition », *supra* note 96.

<sup>98</sup> Antoniadou, *supra* note 62 à la p 36 ; Dunlop, « Epistemic Communities », *supra* note 70 à la p 11 ; Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41 à la p 280.

### 1.2.2.2 Les effets de la compétition épistémique

Gross, Kranke et Meunier<sup>99</sup> suggèrent que la compétition épistémique plonge les communautés en compétition dans une interactivité croissante, ce qui, plutôt que de donner lieu à une division permanente ou à la victoire de l'une sur l'autre, génère plutôt une nouvelle communauté, faisant le pont entre les deux approches épistémiques<sup>100</sup>. Cette compréhension des auteurs pointe vers des processus intéressants. Au départ, puisque la communauté émergente et celle établie ont différentes approches épistémiques, perceptions des risques et croyances causales concernant le même enjeu, elles se perçoivent en compétition. Elles entrent alors dans une ère de débat où elles co-existent, œuvrent à diffuser leurs cadres normatifs et à remettre en question la validité des croyances de l'autre. Ce contexte favorise l'interactivité, ce qui, selon les auteurs, mène les communautés à se voir de moins en moins en compétition, et de plus en plus en complémentarité, s'acceptant mutuellement<sup>101</sup>.

Les auteurs explorent le processus de la compétition épistémique dans le contexte de sciences « pures », mais cette conclusion s'aligne également avec l'analyse en droit international de Kapczynski<sup>102</sup>. Tel que présenté brièvement en section [1.1](#), l'auteure explique que le droit procure aux groupes désirant promouvoir un cadrage d'un enjeu une ressource à laquelle s'attacher pour identifier les problèmes et injustices existants et ajouter une valeur symbolique à leur initiative. En effet, le droit lie les différents cadres qui lui sont rattachés par des principes et un langage qui est en grande partie perméable à ces derniers ; le droit exerce alors une force d'attraction gravitationnelle entre ceux-ci et les mène vers la convergence :

[W]e can see clearly how engagement with law can bring actors locked in a struggle over law into alignment with one another. This illustrates the “gravitational” pull that law can exert over framing processes. [...] Law thus holds out the possibility that those who speak in its terms can translate their ideas and interpretations into concrete change. [...] Engagement with law can, I contend, have an integrative effect on social actors, creating areas of common disagreement between opposing groups.<sup>103</sup>

D'un premier abord, ce concept semble cohérent avec l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, où deux réseaux d'experts juristes compétitionnent pour promouvoir leur cadre normatif portant sur une interface du droit international. Toutefois, la persistance de la compétition épistémique entre les deux communautés actives dans l'interface contredit cette idée.

---

<sup>99</sup> Gross, Kranke et Meunier, « Pluralization through epistemic competition », *supra* note 96.

<sup>100</sup> *Ibid* à la p 4.

<sup>101</sup> *Ibid* aux pp 24-15.

<sup>102</sup> Kapczynski, *supra* note 6.

<sup>103</sup> *Ibid* aux pp 809-810.

Dans cette interface, la compétition épistémique invite plutôt à visiter la littérature sur la polarisation. Esteban et Schneider<sup>104</sup> décrivent le phénomène comme suit : « [p]olarization results from the interaction of within-group identity and across-group alienation (Esteban et Ray, 1994). While the group members show identification with each other in a polarized society, they feel socially or ideologically separated from the members of the other groups. »<sup>105</sup>

Autrement dit, la polarisation se traduit par deux phénomènes : la reconnaissance de similitudes avec sa communauté et de divergences avec l'autre communauté. Les membres de chaque communauté se regroupent alors autour de pôles (croyances épistémiques) distincts et distants. Dans un réseau socio-politique, on peut s'attendre à ce que les experts qui partagent les mêmes croyances épistémiques interagissent davantage les uns avec les autres, cherchant une validation, un soutien et un renforcement mutuel des positions. À l'inverse, leur écoute des experts dont les croyances épistémiques divergent risque fortement d'être réduite, sélective, voire nulle.

Au fur et à mesure qu'elles co-existent, les communautés se reconnaissent et se devinent toujours un peu plus ; Castano, Sacchi et Gries<sup>106</sup> nomment ce phénomène l'*entitativity*, soit le degré selon lequel l'existence d'une communauté est reconnue par l'autre. Plus précisément, « similarity, proximity, common fate, and boundedness could turn a mere aggregate of individuals into a coherent group and make it a real entity, at least in the eye of the perceiver »<sup>107</sup>. Comme les débats dans cette interface persistent depuis plus de 20 ans, et comme la coexistence des deux communautés a accentué la polarisation entre elles, on peut s'attendre que la perception de cohésion de chaque communauté aux yeux de l'autre se soit accentuée au fil du temps. Selon les auteurs, le degré d'*entitativity* perçu a comme effet, entre autres, d'entraîner une méfiance et une appréhension entre les deux communautés épistémiques. Plus leurs membres se font front dans des débats persistants et répétés, plus ils « devinent » l'autre communauté et plus ils réaffirment leur propre identité. En conséquence, ils développent un sentiment d'antagonisme et entretiennent des attentes négatives quant aux activités de l'autre<sup>108</sup>. Ainsi, plutôt que de créer une convergence entre les communautés épistémiques, la coexistence entre les communautés tend plutôt à accentuer la distinction et la distance qui séparent leurs croyances épistémiques et leurs membres.

---

<sup>104</sup> Joan Esteban et Gerald Schneider, « Polarization and Conflict: Theoretical and Empirical Issues » (2008) 45:2 J Peace Res 131-141.

<sup>105</sup> *Ibid* à la p 132.

<sup>106</sup> Emanuele Castano, Simona Sacchi et Peter Hays Gries, « The Perception of the Other in International Relations: Evidence for the Polarizing Effect of Entitativity » (2003) 24:3 Polit Psychol 449-468.

<sup>107</sup> *Ibid* à la p 450.

<sup>108</sup> *Ibid* aux pp 452-453.

À partir de ces idées, cette recherche émet l'hypothèse (H2) qu'**au fil du temps, la compétition épistémique a accentué la polarisation entre les deux communautés épistémiques.**

### 1.2.2.3 Les effets de la polarisation

Dans un contexte multilatéral basé sur le consensus, la polarisation entre les communautés épistémiques en compétition contribue à entraver les chances de succès d'une réforme politique<sup>109</sup>. Le processus de prise de décision par consensus de l'OMC se définit comme suit : « L'organe concerné sera réputé avoir pris une décision par consensus sur une question dont il a été saisi si aucun Membre, présent à la réunion au cours de laquelle la décision est prise, ne s'oppose formellement à la décision proposée »<sup>110</sup>. Autrement dit, il ne suffit que d'un Membre qui s'oppose au vote pour qu'aucune décision ne puisse être prise.

En ce sens, « no decision is also a decision »<sup>111</sup> ; un Membre qui désire le statu quo a un grand pouvoir normatif. En rendant le changement et les réformes plus difficiles à atteindre, la prise de décision par consensus favorise par défaut le statu quo<sup>112</sup>. En effet, l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique n'est pas étrangère à ce blocage : le paragraphe 6 de la Déclaration de Doha imposait au Conseil des ADPIC de parvenir à une décision avant le mois de décembre 2002<sup>113</sup>. Or, en raison de difficultés à atteindre le consensus entre les Membres, la décision n'a été atteinte qu'en août 2003<sup>114</sup>.

Ainsi, si la littérature suggère que le régime possède une capacité évolutive, ce contexte institutionnel et cette culture politique ajoutent des difficultés en plus, accentuées à leur tour par la polarisation entre les réseaux d'experts juristes. Étant donné l'influence des communautés épistémiques sur la formation et la diffusion du savoir politique, il est hautement probable que la polarisation entre les deux communautés actives dans ce réseau socio-politique se reflète dans les débats multilatéraux, où la divergence des positions des États est déjà très présente. La compétition épistémique alimente la polarisation des décideurs politiques.

Cette recherche s'attache donc à l'hypothèse (H3) que **la polarisation croissante a contribué à la stagnation des initiatives de réformes multilatérales.**

---

<sup>109</sup> Esteban et Schneider, « Polarization and Conflict », *supra* note 104 à la p 138.

<sup>110</sup> *Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce*, 1994 n 1.

<sup>111</sup> Ehlermann et Ehring, « Decision-Making in the World Trade Organization », *supra* note 19 n 37.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> *Déclaration de Doha*, *supra* note 15 au para 6.

<sup>114</sup> *Décision sur la mise en oeuvre du paragraphe 6*, *supra* note 16.

# Chapitre 2 Méthode et données

## 2.1 Approche méthodologique

L'approche méthodologique de cette recherche repose sur une méthode mixte et se décline en deux étapes. D'abord, des analyses de réseaux sociaux (ARS) retracent d'un point de vue externe l'activité de chacune des communautés épistémiques et l'interactivité entre elles (section [2.2](#)). Deux ARS sont réalisées : une sur le réseau des experts intervenants dans l'interface et une sur le réseau des organisations qui y sont représentées (section [2.2.3](#)).

Des entrevues semi-dirigées permettent ensuite d'investiguer les processus plus informels de la compétition épistémique, les effets polarisants de cette dernière et les conséquences à long terme de ces dynamiques sur l'évolution des débats multilatéraux internationaux (section [2.3](#)).

Cette stratégie méthodologique répond à l'appel d'une riche littérature<sup>115</sup> invitant à utiliser des méthodes mixtes et des outils méthodologiques systématiques afin d'approfondir la compréhension de l'influence des experts dans les différents contextes et domaines de la gouvernance. La triangulation de méthodes (c.-à-d. la cueillette et l'analyse de données provenant de différentes sources afin de les comparer et de les faire interagir pour mieux comprendre une réalité) quantitatives et qualitatives permet d'explorer en complémentarité tant l'activité observable qu'implicite des réseaux transnationaux d'acteurs non-étatiques et non-traditionnels. D'une part, la contribution de ces acteurs à la gouvernance mondiale étant moins formelle et traditionnelle, les méthodes quantitatives et les outils méthodologiques systématiques permettent de mettre en lumière ces réseaux autrement moins visibles et dont l'étendue demeure souvent méconnue. D'autre part, en raison des aspects souvent informels de la contribution normative de ces acteurs, une seule méthode ne rend que très difficilement compte de leur impact dans son ensemble. À cet égard, les méthodes qualitatives permettent à la fois d'aller plus loin dans l'étude de la contribution de ces réseaux à la gouvernance mondiale et d'avoir une compréhension plus complète de cette dernière.

Dans ce travail, la triangulation des méthodes est essentielle : les entrevues semi-dirigées permettent de découvrir des variables cachées non observables par l'ARS, et les ARS permettent à leur tour d'identifier et de relativiser les biais dans les témoignages des entrevues.

---

<sup>115</sup> Ban, Seabrooke et Freitas, « Grey matter in shadow banking », *supra* note 77 ; Henriksen et Seabrooke, « Transnational organizing », *supra* note 57 ; Morin, « The Two-Level Game of Transnational Networks », *supra* note 89 ; Morin, « Paradigm shift in the global IP regime », *supra* note 41.

## 2.2 Analyse de réseaux sociaux

### 2.2.1 Théorie

L'ARS permet d'étudier un réseau complexe constitué d'une multiplicité de relations entre les acteurs qui le composent (dans la première ARS, des experts, et dans la deuxième, des organisations). L'ARS permet non seulement d'obtenir des observations sur les acteurs (nœuds) du réseau et leurs attributs, mais elle permet également de tenir compte des relations entre eux<sup>116</sup>.

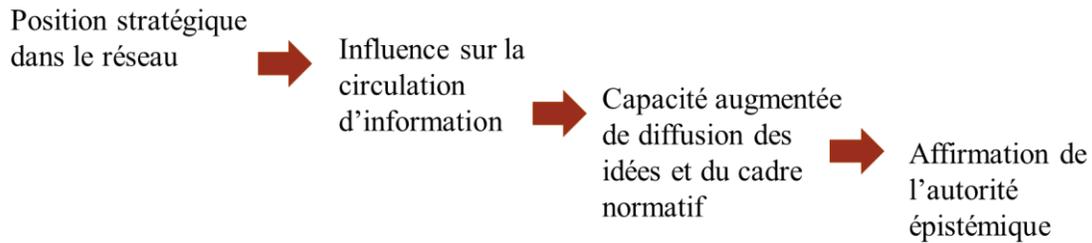
Afin de simplifier l'explication de l'interaction entre le cadre théorique de cette recherche et la théorie des réseaux sociaux, cette prochaine section se concentrera sur la première ARS, soit celle où les nœuds représentent des experts.

Tel qu'expliqué en section [1.1](#), l'affirmation de l'autorité épistémique d'une communauté repose grandement sur sa capacité à diffuser efficacement ses idées, sa compréhension d'un enjeu (ici, l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique), des risques et conséquences possibles de ce dernier et des solutions normatives qui lui sont appropriées. Lorsqu'elle se trouve en compétition épistémique, la communauté épistémique ne cherche plus seulement à affirmer son autorité épistémique, mais également à la défendre : elle doit intervenir là où l'autre communauté intervient afin d'en remettre en question les croyances épistémiques et de tâcher d'intervenir plus stratégiquement pour y diffuser les siennes. En développant des points de contacts stratégiques dans le réseau socio-politique entourant l'enjeu qui la préoccupe, où elle est active et en compétition, elle peut filtrer l'information qui y circule et ainsi influencer la formation du savoir politique. Autrement dit, l'affirmation de l'autorité épistémique d'une communauté épistémique dépend significativement du positionnement stratégique que ses membres occupent dans le réseau socio-politique où elle est active ; l'activité d'une communauté épistémique est indissociable de l'activité de ses membres. La Figure 1 illustre ce processus d'influence.

---

<sup>116</sup> Hafner-Burton, Kahler et Montgomery, *supra* note 80 aux pp 559-560 ; Orsini et al, *supra* note 80 à la p 14.

**Figure 1 - L'affirmation de l'autorité épistémique par le positionnement stratégique dans le réseau**



Cette compréhension du mécanisme de diffusion et de défense des idées des communautés épistémiques actives et en compétition dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est cohérente avec les stratégies d'influence identifiées par Sell et Prakash dans leur analyse des réseaux actifs dans cette interface :

Networks can leverage dominant policy concerns and exogenous events (or policy crises) to alter their relative power position, to get heard, and eventually to influence policy outcomes. [...] [A]gency was crucial in changing the power equation between competing networks through strategic deployment of information and normative frames.<sup>117</sup>

Les « contacts » et les « positions » stratégiques réfèrent à différentes mesures de centralité obtenues par l'ARS. En fournissant à un logiciel de calcul automatisé les données sur les experts actifs dans le réseau (nœuds) et sur les connexions entre eux (liens), il est possible de calculer ces indicateurs, informant sur le type et le degré du positionnement stratégique de chacun des experts. Quatre principaux indicateurs sont d'intérêts dans cette recherche et s'interprètent comme suit :

- La **centralité de proximité** calcule la « distance » entre un nœud et les tous les autres nœuds du réseau. Cela correspond à l'étendue du canal de diffusion de l'information dont dispose un expert par le biais de ses contacts.
- La **centralité de pouvoir** additionne le nombre de connexions directes d'un nœud. Cet indicateur correspond au nombre de canaux relationnels qu'entretient un expert dans le réseau.
- La **centralité de prestige** calcule les connexions entre des nœuds ayant une grande centralité de pouvoir. Plus concrètement, elle retrace les relations influentes entre deux experts ayant chacun plusieurs connexions.
- La **centralité d'intermédiarité** calcule dans quelle mesure certains nœuds permettent de connecter des nœuds qui, sans eux, seraient déconnectés dans le réseau. Les experts dans cette position

<sup>117</sup> Sell et Prakash, *supra* note 7 à la p 147.

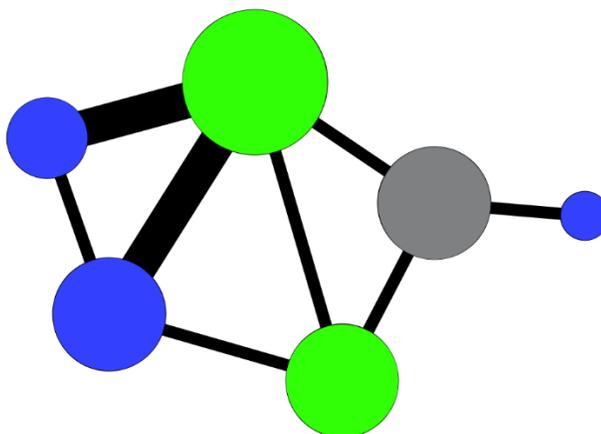
agissent comme « pont informationnel », et ont donc un rôle important dans la circulation et le filtrage de l'information entre les experts et les sous-groupes du réseau qu'ils connectent.

Les indicateurs de centralité sont calculés individuellement pour chaque nœud (expert). En fournissant au logiciel de calcul l'information concernant la communauté épistémique à laquelle chaque expert est associé (c.-à-dire en attribut du nœud), il est possible de comparer la centralité de tous les experts par le biais de leur appartenance à une communauté épistémique. Ceci permet d'obtenir une vision globale de la centralité de tous les membres des communautés épistémiques, et donc, des communautés épistémiques dans leur ensemble.

En ayant indiqué l'appartenance épistémique de chaque expert en attribut du nœud qui le représente, le logiciel de calcul automatique est également capable de produire une visualisation du réseau formé par les experts en les anonymisant et en ne les identifiant que par leur appartenance épistémique. Il est ainsi possible de visualiser comment les membres de chacune des communautés épistémiques sont répartis dans le réseau socio-politique où celles-ci sont actives.

La Figure 2 illustre un modèle simplifié d'ARS afin d'aider à en comprendre les composantes.

**Figure 2 - Exemple d'analyse de réseaux sociaux**



Chaque nœud (illustré par un disque) représente donc un acteur (un expert ou une organisation). La taille du nœud est proportionnelle à la centralité de pouvoir de l'acteur (son nombre de connexions). La taille du lien est proportionnelle à la fréquence où les deux nœuds ont été connectés. Le code de couleur de cet exemple est le même que dans le chapitre suivant, où le gris représente la zone grise, le bleu, la communauté épistémique pro-statu quo et le vert, la communauté épistémique pro-réforme.

L'ARS est donc très utile pour visualiser et mesurer l'activité et l'influence d'une communauté épistémique dans la circulation d'information au sein d'un réseau socio-politique donné. La méthode devient

plus intéressante encore lorsqu'on cherche à observer l'activité de plusieurs communautés épistémiques dans un même réseau. En comparant la répartition dans le réseau et la centralité des membres de chacune des communautés, il est possible de mesurer divers indices de l'état de la compétition épistémique. Les communautés sont-elles aussi stratégiques ? L'une des communautés semble-t-elle occuper une place plus centrale et pousser l'autre en périphérie ? Sont-elles similairement actives ? Les membres de chacune des communautés sont-ils présents dans les mêmes régions du réseau, indiquant une confrontation directe ? Ou les membres de chacune des communautés sont-ils plutôt regroupés entre eux et distants des autres, indiquant une polarisation extrême ?

## 2.2.2 Données

### 2.2.2.1 L'importance des événements

Afin d'observer l'activité d'une ou de plusieurs communautés épistémiques dans le réseau socio-politique d'un enjeu donné, il convient de se tourner vers les événements de la gouvernance mondiale portant sur ce thème. Les événements, tels des conférences, des séminaires, des symposiums, etc., sont clés dans l'existence et l'activité des communautés épistémiques.

Tel qu'expliqué en section [1.2.1.2](#), les communautés épistémiques jouent un rôle crucial dans la présentation de l'information qui forme le savoir politique, particulièrement dans un domaine portant sur un enjeu très complexe. En ce sens, les événements constituent un contexte privilégié où les membres des communautés épistémiques peuvent diffuser leurs idées par le biais des interactions qui s'y déroulent<sup>118</sup>. Au fur et à mesure des événements qui s'enchaînent, les membres des communautés peuvent multiplier et renforcer leurs interactions avec le reste du réseau socio-politique, diffusant et répétant toujours plus leurs idées. Certes, le fait que deux acteurs soient intervenus lors d'un même événement ne signifie pas nécessairement qu'il y ait eu un échange d'idées ou une influence de l'un sur l'autre. Néanmoins, si les événements de gouvernance peuvent parfois sembler superflus et les liens qui y sont créés, faibles, la seule création d'un point de contact donne naissance à un canal de communication où une information peut être filtrée et une idée, diffusée<sup>119</sup>. Par ailleurs, les événements permettent aux acteurs de créer des connexions particulièrement stratégiques en développant des contacts qui leur permettent d'étendre leur canal de diffusion dans le réseau, de se rapprocher des acteurs plus centraux, d'assurer le monopole d'un canal informationnel, etc.

En parallèle, les événements permettent aux membres d'une communauté épistémique de se reconnaître et de socialiser entre eux, renforçant et validant mutuellement leurs croyances épistémiques

---

<sup>118</sup> Adler et Haas, *supra* note 58 aux pp 378-379 ; Antoniadou, *supra* note 62 aux pp 23 et 33.

<sup>119</sup> Henriksen et Seabrooke, « Transnational organizing », *supra* note 57 à la p 727.

partagées<sup>120</sup>. Même si, selon la conceptualisation des communautés épistémiques adoptée dans cette recherche, les communautés épistémiques ne sont pas formellement « institutionnalisées » et leur action n'est pas planifiée, ce sont les interactions entre leurs membres qui les unissent en un réseau d'experts juristes dont l'influence est le produit de la somme de leurs activités<sup>121</sup>. Les événements jouent donc un rôle essentiel dans cette socialisation.

Par ailleurs, comme les événements sont des contextes privilégiés dans le processus d'affirmation de l'autorité épistémique, on peut s'attendre à y observer et à y ressentir la compétition entre les communautés épistémiques actives dans le même réseau socio-politique. Par exemple, il est probable que les communautés épistémiques soient présentes aux mêmes événements afin d'assurer que leurs idées y soient défendues et celles de l'autre, remises en question. La participation à ces événements permet notamment aux membres de chaque communauté d'observer l'influence de membres de l'autre communauté, leur niveau de préparation, leur degré de cohésion, les ressources dont ils disposent, leur habilité diplomatique, etc. Pour faire un parallèle avec la notion d'*entitativity*, définie en section [1.2.2.2](#), cette fréquentation contribue à la polarisation entre les deux communautés épistémiques.

Finalement, les programmes officiels des événements procurent certaines preuves de la compétition épistémique, même s'ils sont conçus par les OIG qui les organisent. La valeur probante de ces données mérite d'être brièvement expliquée. D'une part, ces programmes sont le produit d'un processus d'invitation: les trois OIG de la Coopération trilatérale fournissent une liste d'intervenants proposés, comportant des experts issus tant de leur propre organisation que de l'externe (gouvernements nationaux, industrie, milieu académique, etc.)<sup>122</sup>. L'OMS et l'OMPI, ayant respectivement la protection de la santé et la protection de la PI au cœur de leur mandat, viellent toutes deux à être représentées. Il y a donc, à la base, une intention de représentativité des deux croyances épistémiques ; c'est d'ailleurs là un premier point où les OIG contribuent à la compétition épistémique. D'autre part, ce ne sont que des invitations ; les experts invités doivent ensuite évaluer leur capacité et leur motivation à participer à ces événements<sup>123</sup>. Ces facteurs donnent une valeur particulièrement intéressante à la liste des experts qui forment finalement les programmes officiels. Si les membres d'une communauté épistémique n'étaient plus animés d'une volonté de partage de leur connaissance et de leur évaluation des risques et si certaines croyances épistémiques avaient été mises de côté dans le réseau socio-

---

<sup>120</sup> Haas, *supra* note 57 à la p 20 ; Adler et Haas, *supra* note 58 à la p 374 ; Antoniadès, *supra* note 62 à la p 23.

<sup>121</sup> Antoniadès, *supra* note 62 aux pp 378-379.

<sup>122</sup> Entrevue 2.

<sup>123</sup> Voir la section [3.1.2](#) pour plus de détails sur l'importance des ressources matérielles et financières dans l'activité des communautés épistémiques.

politique, cela s’observerait dans le niveau de représentativité de chacune des communautés épistémiques dans ces événements.

### 2.2.2.2 Les événements de la Coopération trilatérale

Cette recherche ne peut retracer la participation des membres des communautés épistémiques à la totalité des événements du réseau socio-politique où des informations et idées sur l’interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique sont échangées. À défaut de pouvoir viser l’exhaustivité, la sélection des événements pour les ARS s’attache donc à la représentativité et à la pertinence à l’aide des critères suivants :

- Les événements portent directement sur l’enjeu de l’interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique ; les événements qui se concentrent sur des cas régionaux ou nationaux ne sont pas retenus.
- Les événements ne portent pas sur la pandémie de COVID-19. Il est encore théoriquement difficile d’évaluer avec certitude les impacts à long terme des mesures et des initiatives prises dans le contexte de la pandémie sur le régime mondial des brevets.
- Les événements sont tenus dans le contexte multilatéral international, mais ne sont pas strictement interétatiques: peuvent y participer les principales OIG concernées, leurs États Membres, l’industrie, les ONG, les *think tanks*, les fondations, et tous les autres acteurs du réseau socio-politique.

Deux séries d’événements ont ainsi été sélectionnées :

- Les Symposiums techniques conjoints de la Coopération trilatérale, tenus presque chaque année<sup>124</sup>. Huit symposiums ont été sélectionnés, s’étant déroulés de 2010 à 2019.
- Les Séminaires sur les défis mondiaux, tenus par l’OMPI. Seuls les séminaires directement liés à l’interface avec la santé publique seront retenus. Six séminaires ont été sélectionnés, s’étant déroulés de 2012 à 2019.

---

<sup>124</sup> Organisation Mondiale du Commerce, « Coopération trilatérale dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la santé publique », en ligne: <[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/trips\\_f/who\\_wipo\\_wto\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/who_wipo_wto_f.htm)> (consulté le 17 novembre 2020).

Les programmations de ces événements sont disponibles gratuitement dans les archives publiquement accessibles des sites internet de l'OMS et de l'OMPI. Les documents fournissent la liste des intervenants qui ont pris part aux échanges ainsi que l'affiliation qu'ils y affichaient.

### 2.2.3 Les deux ARS

Tel que mentionné en introduction de ce chapitre, deux ARS sont réalisées, soit une sur le réseau des experts intervenants dans l'interface et une sur le réseau des organisations qui y sont représentées. Certes, il a été convenu que les communautés épistémiques sont des réseaux d'experts, et non d'organisations. Toutefois, très rares sont les instances où les experts intervenant dans un haut niveau de gouvernance le font indépendamment ; bien souvent, ils y représentent une organisation.

L'influence intrinsèque à cet acte de représentation varie grandement au cas par cas : les organisations ne dictent pas nécessairement aux experts quoi dire et, à l'inverse, les experts ne représentent pas nécessairement les points de vue des organisations auxquelles ils sont affiliés. S'il peut y avoir une coïncidence ou une influence entre les positions d'une organisation et d'un expert, ce n'est pas une valeur constante. Plus encore, les différents experts envoyés par une même organisation ne partagent pas nécessairement les mêmes croyances épistémiques au même degré ou en totalité. Cela dit, il est fort probable que leur discours soit guidé par le même agenda. Par ailleurs, tel qu'expliqué en section [1.2.1.1](#), les professions contribuent à la formation de croyances partagées par la socialisation entre les experts issus d'un même milieu professionnel.

Ce qui intéresse surtout cette recherche dans la comparaison entre les deux ARS concerne cependant la relation entre l'activité des experts et les ressources des organisations auxquelles ils sont affiliés. Les organisations peuvent influencer l'activité des communautés épistémiques puisqu'elles jouent un rôle fondamental dans la capacité d'intervention de leurs membres : les ressources matérielles et financières sont des déterminants importants de la participation des différents experts aux multiples événements de la gouvernance mondiale. Certaines organisations ont des capacités disproportionnellement plus élevées que d'autres à envoyer des experts à ces événements. En ce sens, la deuxième ARS permet d'additionner les représentations de chacune des organisations représentées lors des événements sélectionnés afin d'observer la représentation cumulative de ces dernières au fil du temps.

Prenons par exemple l'organisation X. L'organisation X a financé la participation de cinq experts parmi les événements de la Coopération trilatérale, mais pour un seul événement distinct chaque. Les cinq experts ne seront que peu connectés au reste du réseau des experts intervenants, n'étant chacun connectés qu'aux experts étant intervenus lors du même événement qu'eux (centralité de pouvoir). L'organisation X, néanmoins, aura elle été connectée avec toutes les autres organisations représentées dans les cinq événements où elle a envoyé

des experts. L'importance des organisations dans l'activité des experts et, donc, des communautés épistémiques est davantage explorée en section [3.1.2](#).

Certes, d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Par exemple, les cinq experts, par leur intervention à un seul événement, peuvent avoir été connectés à d'autres experts ayant eux-mêmes plusieurs connexions dans le réseau ; ils deviennent donc indirectement connectés à un très grand nombre d'autres experts (centralité de prestige). Il est également possible que leur seule présence à cet événement leur permette de créer une connexion entre des experts étant complètement déconnectés (centralité d'intermédiation). Tous ces facteurs méritent donc d'être explorés.

Les deux ARS ont été réalisées en langage R à l'aide du logiciel RStudio et les visuels ont été produits à l'aide du logiciel Gephi.

Dans la première ARS, chaque nœud représente un expert étant intervenu dans les événements sélectionnés. Un lien a été enregistré entre deux experts chaque fois qu'ils sont intervenus lors du même événement. La taille du lien est proportionnelle au nombre de fois où cette occurrence est survenue. À partir de ces informations, il est possible à la fois de cartographier le réseau socio-politique formé par tous les experts et de calculer la centralité de chacun d'entre eux, selon leurs connexions dans le réseau.

Selon le même principe, dans la seconde ARS, chaque nœud représente une organisation ayant été représentée lors des événements sélectionnés. Un lien a été enregistré entre deux organisations chaque fois qu'elles ont été représentées lors du même événement. De la même manière, il est alors possible d'obtenir, sur la base de ses informations, la cartographie du réseau formé par ces organisations et la centralité de chacune d'entre elles.

#### 2.2.4 Identification des communautés épistémiques

Il importe de rappeler que l'identification des communautés épistémiques a été réalisée dans une perspective heuristique et sans prétendre à l'exactitude. Si la littérature offre d'importantes pistes et indices pour le repérage des membres de chacune des deux communautés épistémiques, des vérifications additionnelles ont également été faites.

Par ailleurs, tel qu'expliqué en section [1.2.1.1](#), comme l'activité d'une communauté épistémique n'est pas formellement structurée ou planifiée, le type d'intervention et l'intensité de l'activité de chacun de ses membres peuvent grandement varier ; après tout, une communauté épistémique n'est pas un réseau de plaidoyer. En ce sens, l'appartenance de chaque expert à une communauté épistémique n'est souvent pas exprimée de manière uniforme, claire ou transparente. La conceptualisation des communautés épistémiques

adoptée dans cette recherche souligne le caractère évolutif et relatif des limites de ces réseaux d'experts, et admettent que les croyances épistémiques, donc l'appartenance d'un expert à une communauté épistémique, peuvent changer avec le temps. De ce fait, il n'est ni surprenant ni incohérent que certains experts expriment leur position franchement, alors que d'autres le font de manière plus subtile et moins affirmée.

Dans un premier temps, un survol de littérature a donc été réalisé pour chacun des experts identifiés dans les programmes des événements sélectionnés. Dans la majorité des cas, des visuels de présentations, des articles et des interventions enregistrées ont fourni des indications quant aux croyances épistémiques de l'expert. Étant donné la complexité de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, les éléments abordés dans chacune des communications sont largement diversifiés. Ce travail a donc tâché d'identifier la position des experts sur la base de différents thèmes clés des divergences entre les croyances épistémiques de chaque communauté. Les thèmes sont parfois abordés très largement, alors qu'ils le sont parfois de manière très précise. Par exemple, les croyances épistémiques de certains experts ont pu être identifiées à partir des positions qu'ils ont défendu sur les thèmes suivants : les entraves au régime mondial des brevets en général, l'utilisation des flexibilités de l'Accord sur les ADPIC, puis la légitimité des licences obligatoires.

Dans le cas des représentants gouvernementaux et de certains représentants industriels, où la relation entre l'expert et l'organisation représentée est souvent beaucoup plus forte en raison de la nature de leur rôle professionnel, il a été nécessaire d'identifier le positionnement de l'organisation qu'ils représentaient dans le cadre de l'événement. Cette recherche a donc effectué un survol des positions officielles, des communiqués de presse, etc. Finalement, les représentants et les organisations dont il était impossible d'identifier l'approche épistémique en raison de l'ambivalence ou de la contradiction des positionnements ont été attirés à la « zone grise » (section [3.1.3](#)).

## 2.3 Entrevues semi-dirigées

24 entrevues semi-dirigées<sup>125</sup> ont été réalisées avec des experts identifiés dans les ARS, dont dix de la communauté épistémique pro-statu quo, dix de la communauté épistémique pro-réforme et quatre de la zone grise. 37,5% (n = 9) des personnes rencontrées comptent parmi les 20 experts les plus centraux alors que 62,5% (n = 15) sont plutôt en périphérie du réseau. Cette répartition a permis de recueillir différentes perspectives sur les effets de la centralité ; ceux qui en bénéficient et ceux qui la voient à l'œuvre. Parmi les personnes rencontrées, plusieurs ont occupé ou occupent des postes de haute gestion dans différents secteurs professionnels : quatre dans des OIG, une chez un fabricant de génériques, cinq au sein de partenariats publics-

---

<sup>125</sup> Voir l'[Annexe A](#) pour plus de détails sur le recrutement, la structure et le déroulement des entrevues.

privés sanitaires internationaux (PPPSI), une dans une fondation, deux au sein d'ONG et deux chez des firmes pharmaceutiques. Dans l'ensemble, les experts rencontrés sont originaires de dix pays différents, dont trois en voie de développement.

Les entretiens se sont déroulés entre le 17 janvier et le 21 mars 2022. Elles se sont tenues et ont été enregistrées (fichier audio et transcription automatique seulement) à l'aide de la plateforme Zoom. La durée moyenne a été de 48 minutes. Afin de permettre de discuter d'expériences et d'anecdotes plus librement, la confidentialité des personnes rencontrées était entièrement garantie. Après les entretiens, le verbatim a été rédigé à partir des enregistrements audios et, lorsque possible, sur la base des transcriptions automatiques fournies par Zoom (disponibles pour les entretiens en anglais seulement). Le contenu des entretiens a été analysé à l'aide du logiciel NVivo.

Le choix de réaliser des entretiens semi-dirigés prend racine dans la perspective de la méthode mixte. La première étape méthodologique, soit les ARS, était quantitative, systématique et externe ; les relations entre les communautés épistémiques ont été mesurées à partir des programmes des événements, n'offrant qu'un point de vue externe sur les interactions entre les acteurs en contexte formel. Pour obtenir une perspective interne sur les dynamiques et les impacts en cours dans le contexte informel, il est essentiel de parler aux acteurs qui font partie de ce même réseau.

Poser une série de questions fermées n'offrirait donc qu'une information limitée et manquerait plusieurs éléments implicites. Cela dit, il demeure essentiel d'interroger toutes les personnes rencontrées sur les mêmes éléments centraux afin de pouvoir obtenir une perspective englobante et comparer les positions des différents acteurs sur les dynamiques liées à la compétition épistémique. Ainsi, les entretiens ont été semi-dirigés sur la base d'une brève série de questions ouvertes, dont la liste se trouve en [Annexe A](#). Étant donné qu'il était attendu que les points de vue soient polarisés, il était essentiel que s'assurer que les questions n'invitaient pas à la partisanerie, mais plutôt au partage de l'expérience vécue. Les questions ont donc été rédigées d'une manière qui cherchait à ne pas sous-entendre une influence plus grande d'une communauté ou de l'autre, à ne pas prêter des intentions à un quelconque acteur, à ne pas orienter vers la validation des résultats des ARS, etc.

## Chapitre 3 Résultats et discussion

Les résultats sont présentés et discutés en deux temps. La première section cherche à vérifier l'hypothèse 1, qui avance que la communauté épistémique pro-statu quo a résisté à l'émergence de la communauté épistémique pro-réforme, plongeant l'interface de gouvernance entre les brevets et la santé publique dans une compétition épistémique. D'abord, les ARS de réseaux, réalisées à partir des programmes officiels des événements, permettent de retracer l'activité de chacune des communautés dans le contexte formel (section [3.1.1](#)). Les entrevues, réalisées avec des experts<sup>126</sup> plus et moins centraux, permettent ensuite de découvrir dans quelle mesure la compétition épistémique s'observe dans les aspects informels de ces événements (c.-à-d. en amont et en aval des événements, en coulisse, etc. ; section [3.1.2](#)). Les données empiriques corroborent la première hypothèse (H1).

L'influence de la Fondation Bill et Mélinna Gates et les dynamiques implicites inhérentes aux activités des organisations et des experts de la zone grise sont ensuite explorées à partir de la littérature, des ARS et des entrevues (section [3.1.3](#)).

Se basant entièrement sur les entrevues semi-dirigées, la section suivante retrace les différents mécanismes que la compétition épistémique a déclenchés ou accentués ainsi que leurs impacts sur les deux communautés. Deux grandes impressions ressortent des témoignages partagés dans les entrevues : le campement des croyances épistémiques (section [3.2.1](#)) et la prédictibilité du débat (section [3.2.2](#)). Ces deux effets de la compétition épistémique contribuent à accentuer la polarisation croissante entre les deux communautés, confirmant la deuxième hypothèse (H2).

À leur tour, toutes ces dynamiques participent, selon les personnes rencontrées, à la stagnation des initiatives de réforme multilatérales (section [3.2.3](#)) ; cette conclusion appuie la troisième hypothèse (H3).

Bien que les hypothèses de la recherche s'arrêtent à ce point, la dernière section ([3.2.4](#)) explore brièvement une conséquence de la stagnation multilatérale internationale relevée par plusieurs experts rencontrés, soit le détournement de plusieurs acteurs du réseau socio-politique vers de nouvelles formes de coopération, au-delà du cadre multilatéral traditionnel.

---

<sup>126</sup> Afin de protéger la confidentialité des entrevues et d'anonymiser le plus possible les données, le masculin est utilisé sans distinction pour référer aux différents experts rencontrés.

## 3.1 La compétition épistémique

### 3.1.1 La compétition : le contexte formel

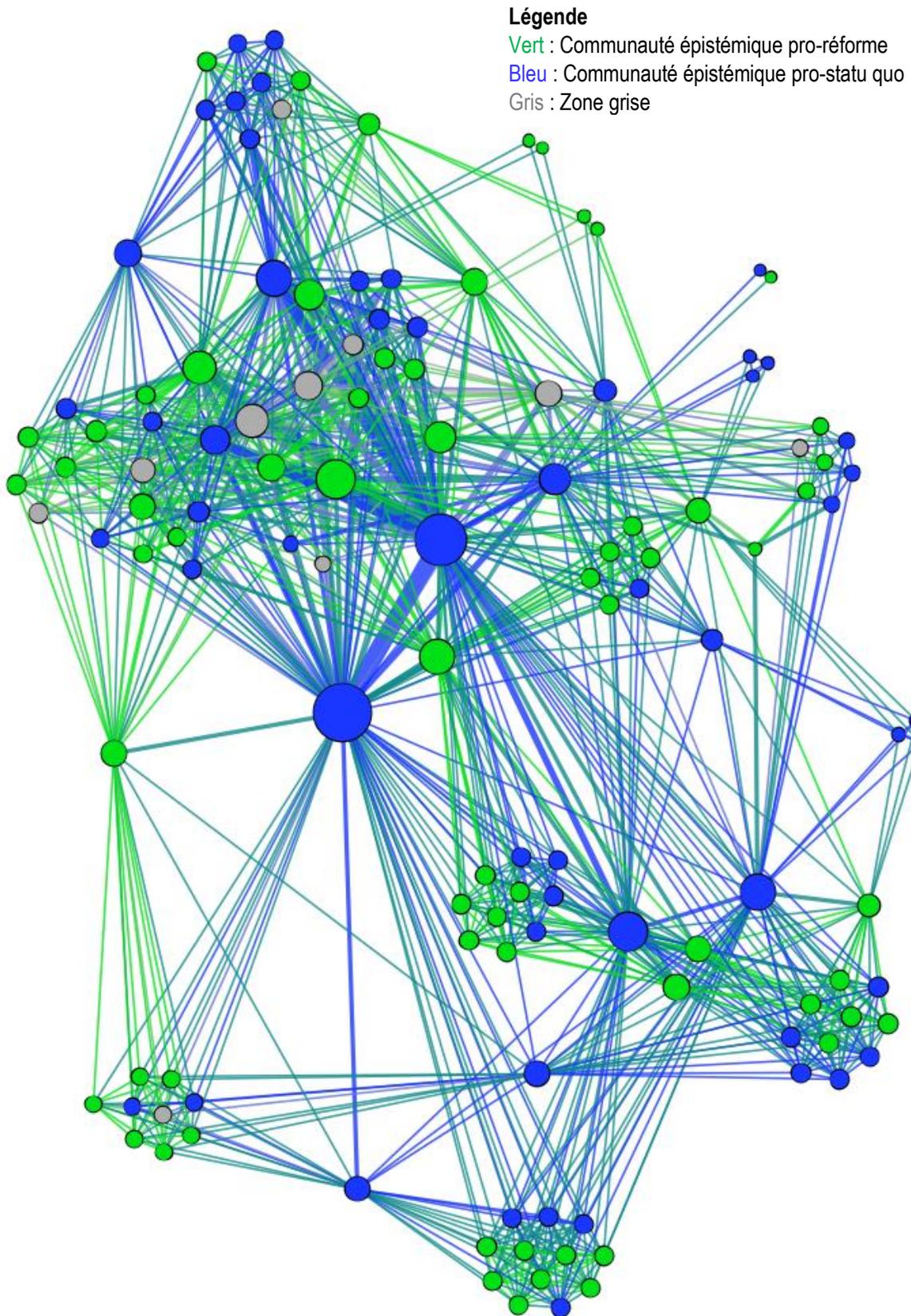
La première section observe la compétition épistémique dans le contexte « formel » des événements, car les données utilisées pour réaliser les ARS proviennent des programmes officiels de ceux-ci. Tel qu'expliqué en section [2.2.2.1](#), ces données fournissent des informations extrêmement riches sur la représentativité, l'activité et l'interaction des deux communautés. Les événements constituent un contexte où les membres des communautés épistémiques peuvent diffuser leurs idées par le biais des interactions qui s'y déroulent et s'y répètent au fil des années. De fait, ces contextes permettent la socialisation des membres des communautés épistémiques et l'affirmation de l'autorité épistémique des celles-ci au sein du réseau socio-politique réuni dans ces événements. En ce sens, les programmes officiels procurent des indices importants sur la représentativité de chacune des communautés étant donné qu'ils listent les experts ayant eu une tribune d'intervention privilégiée lors de ceux-ci, donc une grande capacité d'y diffuser leurs idées.

#### 3.1.1.1 Le réseau d'experts intervenant dans les événements de la Coopération trilatérale

La Figure 3 illustre le réseau des experts intervenant dans les événements de la Coopération trilatérale. Chaque nœud représente un expert. Le code de couleur est tel qu'il l'a été annoncé en section [2.2.1](#) : le gris représente la zone grise, le bleu, la communauté épistémique pro-statu quo et le vert, la communauté épistémique pro-réforme. Un lien est tracé entre eux s'ils sont intervenus lors du même événement et la répétition de cette occurrence s'observe par l'épaisseur du lien. La teinte des liens dépend des experts qu'ils connectent : ou bien ils sont de la même couleur que ces experts, si ces derniers appartiennent à la même communauté, ou bien ils sont d'une teinte à mi-chemin entre les couleurs de chaque expert, si ces derniers appartiennent à des communautés différentes. De plus, la taille de chaque nœud (expert) est proportionnelle à sa centralité de pouvoir (c.-à-d. son nombre de connexions avec d'autres experts).

La première ARS, illustrée à la Figure 3, porte sur 1 600 liens entre 129 experts. Parmi ces experts, 50,39% (n = 65) sont membres de la communauté épistémique pro-réforme, 41,86% (n = 54) sont membres de la communauté épistémique pro-statu quo et 7,75% (n = 10) font partie de la zone grise.

Figure 3 - Le réseau d'experts intervenant dans les événements de la Coopération trilatérale



L'observation de la Figure 3 permet de constater quelques indicateurs importants de l'existence d'une compétition épistémique. Ainsi qu'expliqué en section [1.2.2.1](#), l'évolution du savoir est généralement comprise de manière relativement linéaire : lorsqu'une nouvelle compréhension d'un enjeu s'établit et qu'une nouvelle communauté épistémique émerge, il y aurait un remplacement du savoir reconnu, un « changement de paradigme ». Si une telle transition de l'autorité épistémique s'effectuait, il serait d'abord attendu que les experts de la communauté épistémique préalablement établie soient de moins en moins présents dans le réseau socio-politique et qu'ils se trouvent de plus en plus repoussés en périphérie de celui-ci. À l'inverse, les experts de la communauté épistémique pro-réforme devraient être particulièrement influents. C'est ce que la littérature sur l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique laisse entendre. Pourtant, ce n'est pas exactement ce qui s'observe : la communauté épistémique pro-statu quo résiste et demeure très active. En effet, il est possible d'observer dans la Figure 3 que les nœuds bleus sont très présents : les experts de la communauté épistémique pro-statu quo sont toujours grandement représentés (41,86%).

Plus concrètement, ceci signifie que les communautés jouissent toutes deux de multiples opportunités pour bénéficier d'une tribune où présenter leurs idées aux autres participants. Tel qu'expliqué en section [1.2.1.2](#), l'information présentée et circulée par les experts dans un réseau socio-politique influence la formation du savoir politique concernant cet enjeu. Comme des clivages entre les positions des pays industrialisés et des pays en voie de développement existent déjà, le fait que les deux cadres normatifs soient toujours diffusés activement par les experts dans le réseau socio-politique de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique informe continuellement les deux approches épistémiques. Il n'y a pas qu'un cadre normatif qui est défendu, mais bien deux. Par cette circulation continue d'idées rivales, le maintien de la compétition épistémique alimente fort possiblement la persistance des clivages entre les positions des différents États Membres (section [3.2.1](#)).

De surcroît, les nœuds de chaque couleur sont relativement bien dispersés dans le réseau, tant dans ses noyaux périphériques que dans son noyau central. Les sous-groupes périphériques représentent de petits groupes d'experts étant intervenus lors d'un ou de quelques mêmes événements. À l'inverse, l'importante agglomération au cœur du réseau socio-politique révèle qu'un noyau d'experts issus de chacune des communautés sont intervenus lors des mêmes événements, et ce, à répétition. Les effets de cette coexistence prolongée sont explorés davantage dans la section [3.2](#).

D'un point de vue externe, le fait que des membres des deux communautés soient centraux indique plus précisément que, non seulement les deux communautés épistémiques sont représentées dans ces événements, mais elles y sont également toutes deux considérablement actives ; les membres des deux

communautés épistémiques déploient les ressources et l'énergie pour leur déplacement et leur participation à ces événements.

Ces constats corroborent l'idée soulignée dans le cadre théorique de cette recherche que les communautés épistémiques peuvent résister au changement et à la contestation du savoir établi. La formation d'une nouvelle compréhension d'un enjeu, l'affirmation de nouvelles croyances épistémiques à son égard et l'émergence d'une nouvelle communauté épistémique n'assurent en rien une transition de l'autorité épistémique établie ; les communautés épistémiques préétablies peuvent résister. La possibilité d'une compétition épistémique doit être davantage considérée.

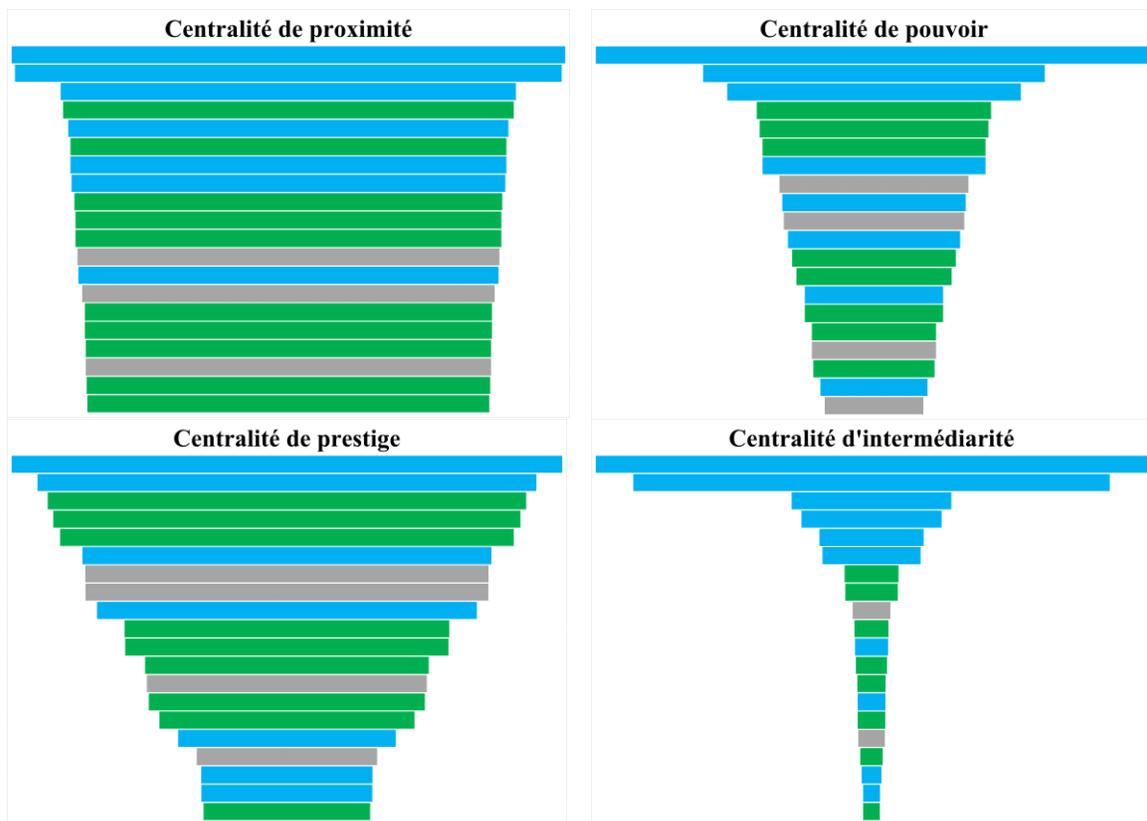
Ceci invite notamment à jeter un nouveau regard sur les activités des communautés épistémiques : elles ne font pas que diffuser leurs croyances épistémiques, mais, lorsqu'une compétition épistémique prend forme, elles œuvrent à défendre ces dernières et à remettre en question les croyances émergentes. Encore une fois, cette recherche ne soutient pas que ces actions soient concertées et planifiées par les communautés épistémiques. Elles sont plutôt le produit de l'activité collective des membres de celles-ci, soit un réseau d'experts partageant les mêmes croyances épistémiques et cherchant à faire valoir, dans le réseau socio-politique concernant un enjeu, leur évaluation des risques inhérents à ce dernier et les solutions qu'ils jugent conséquemment appropriées.

L'idée que les communautés épistémiques exercent ces autres activités lorsqu'elles se trouvent en compétition épistémique est cohérente avec l'observation que, dans la Figure 3, il n'y a que très peu d'agglomérations (noyau central ou sous-groupes) où les communautés épistémiques ne sont pas toutes deux représentées. La défense de ses idées et la remise en question des autres requiert en effet une présence là où les membres de l'autre communauté interviennent. Ainsi, lorsqu'une compétition épistémique existe, il ne s'agit plus seulement que d'occuper une position stratégique dans le réseau socio-politique de l'enjeu pour y diffuser ses idées, mais également de réagir en fonction de l'activité de l'autre communauté épistémique.

Bien que, dans l'ensemble et en nombre, la communauté épistémique pro-réforme soit davantage représentée, il est possible d'observer par la taille des disques que des experts de la communauté épistémique pro-statu quo semblent détenir une plus grande centralité de pouvoir (c.-à-d. leur nombre de connexions). Concrètement, cela signifie que leurs interventions répétées et dans différents événements leur ont permis d'être connectés à un grand nombre d'autres experts. Bien entendu, le fait que deux experts soient intervenus lors d'un même événement ne signifie pas nécessairement que ceux-ci aient eu une conversation ni qu'elle ait été substantielle. Néanmoins, chacune de ces connexions représente une opportunité de diffuser ses idées, et le cumulatif de celles-ci est donc un important indicateur de la capacité de ces experts à promouvoir leur cadre normatif.

Afin de comparer plus précisément la centralité et, donc, la capacité de diffusion des idées de chacune des communautés épistémiques, il convient de jeter un regard plus approfondi au noyau des experts les plus centraux. La Figure 4 illustre le classement des 20 experts ayant la plus grande centralité selon les quatre différents indicateurs présentés en section 2.2.1<sup>127</sup>. Ils sont classés de haut en bas, la bande du haut représentant la centralité de l'expert avec la centralité la plus élevée. La longueur des bandes est proportionnelle à la centralité dont jouit l'expert, et la couleur identifie la communauté épistémique à laquelle celui-ci appartient. Le code de couleur est le même que pour les figures précédentes : les experts de la communauté pro-statu quo sont en bleu, ceux de la pro-réforme, en vert, et ceux de la zone grise, en gris.

**Figure 4 - Le top 20 des experts les plus centraux selon quatre indicateurs de centralité**



<sup>127</sup> À titre de rappel, la centralité de proximité réfère à la portée qu'un expert a dans le réseau par le biais de ses connexions ; la centralité de pouvoir réfère au nombre de connexions d'un expert ; la centralité d'intermédiation réfère au « pont » relationnel qu'assure un expert entre d'autres experts qui, sans lui, seraient déconnectés ; et, finalement, la centralité de prestige réfère aux experts ayant une grande centralité de pouvoir et étant connectés à d'autres experts bénéficiant eux-mêmes d'une grande centralité de pouvoir.

De prime abord, il importe de souligner que ces graphiques illustrent les 20 experts *les plus centraux* selon chacun des indicateurs de centralité ; ces experts ont donc *tous* une capacité d'influence élevée sur la circulation de l'information dans ces événements.

Sur l'ensemble des 20 plus hauts classements de centralité des quatre indicateurs, 40% (n = 32) sont occupés par des membres de la communauté statu quo, 43,75% (n = 35) par des membres de la communauté pro-réforme, 16,25% (n = 13) par des membres de la zone grise. Encore une fois, la communauté épistémique pro-réforme est davantage représentée parmi les experts les plus centraux, dans l'ensemble. Ces résultats révèlent également l'influence des membres issus de la zone grise<sup>128</sup>.

Cela étant dit, le positionnement dans le classement est un facteur hautement important et significatif. Ces échelles montrent que, non seulement la communauté épistémique pro-statu quo a-t-elle résisté à l'établissement de la communauté pro-réforme en restant présente et active, mais ses membres détiennent également la plus grande centralité. En occupant les positions les plus stratégiques dans le réseau socio-politique, ses membres peuvent à la fois mieux diffuser et défendre leurs idées, ainsi que remettre en question celles promues par les experts de la communauté épistémique pro-réforme.

Plus encore, les échelles de la centralité de pouvoir et de la centralité d'intermédialité révèlent un écart important entre les experts les plus centraux du top 20 et les autres. Les experts qui se trouvent au sommet de ces échelles possèdent une centralité beaucoup plus élevée que les autres ; leur capacité d'influence n'est pas seulement élevée, mais elle l'est considérablement *plus* que les autres. L'échelle de la centralité d'intermédialité est particulièrement d'intérêt et montre une répartition de la centralité encore plus divisée : les experts qui en sont au sommet détiennent une centralité d'intermédialité significativement plus élevée que les autres experts du top 20 de l'ARS, qui n'ont qu'une faible centralité de ce type et qui ne peuvent que difficilement exercer le même type d'influence en contrepartie. Assurant la seule voie directe de circulation d'information entre d'autres experts, la manière dont les experts ayant une grande centralité d'intermédialité présentent l'information est extrêmement influente. Ils sont en mesure de filtrer l'information qui passe par eux afin de la diffuser d'une manière cohérente avec leur cadre normatif. La communauté épistémique pro-statu quo a un avantage considérable sur la communauté pro-réforme à cet égard, et possède conséquemment une capacité très élevée de filtrer la manière dont est présentée l'information qui alimente le débat politique.

Ceci s'ajoute donc à l'avantage institutionnel du statu quo, inhérent au processus de prise de décision par consensus et à la culture politique de l'OMC (section [1.2.2.3](#)). Le vote multilatéral est le produit de plusieurs facteurs d'influence et il n'est pas prétendu ici qu'il y a un lien direct et indépendant entre la circulation

---

<sup>128</sup> Voir la section [3.1.3](#).

d'information dans le réseau socio-politique et ce dernier. Néanmoins, la juxtaposition de ces contextes favorables à la promotion du statu quo (dans la circulation de l'information) et au maintien du statu quo (dans la culture politique axée sur l'atteinte du consensus) donne un premier indice quant à la difficulté de passer une réforme multilatérale internationale dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique.

### *3.1.1.2 Le réseau d'organisations représentées dans les événements de la Coopération trilatérale*

Pour brosser un portrait encore plus complet de l'influence relative de chacune des communautés, il est pertinent de réaliser une autre ARS à partir des mêmes données, mais identifiant cette fois le réseau des organisations représentées par les experts intervenant dans ces événements. Tel qu'expliqué en section [2.2.3](#), cette ARS permet cette fois d'observer l'activité et, conséquemment, l'influence cumulative des organisations représentées dans ces événements.

Dans la Figure 5, chaque nœud représente une organisation. Le code de couleur est le même que dans les figures précédentes. Un lien est tracé entre les organisations si elles ont été représentées lors du même événement et la répétition de cette occurrence s'observe par l'épaisseur du lien. Selon le même principe que pour la première ARS (Figure 3), la teinte des liens dépend des organisations qu'ils connectent. La taille de chaque nœud (organisation) est proportionnelle à sa centralité de pouvoir (c.-à-d. son nombre de connexions avec d'autres organisations).

La deuxième ARS, illustrée à la Figure 3, porte sur 1 733 liens entre 85 organisations. Parmi ces organisations, 55,29% (n = 47) sont membres de la communauté épistémique pro-réforme, 36,24% (n = 31) sont membres de la communauté épistémique pro-statu quo et 8,24% (n = 7) font partie de la zone grise.

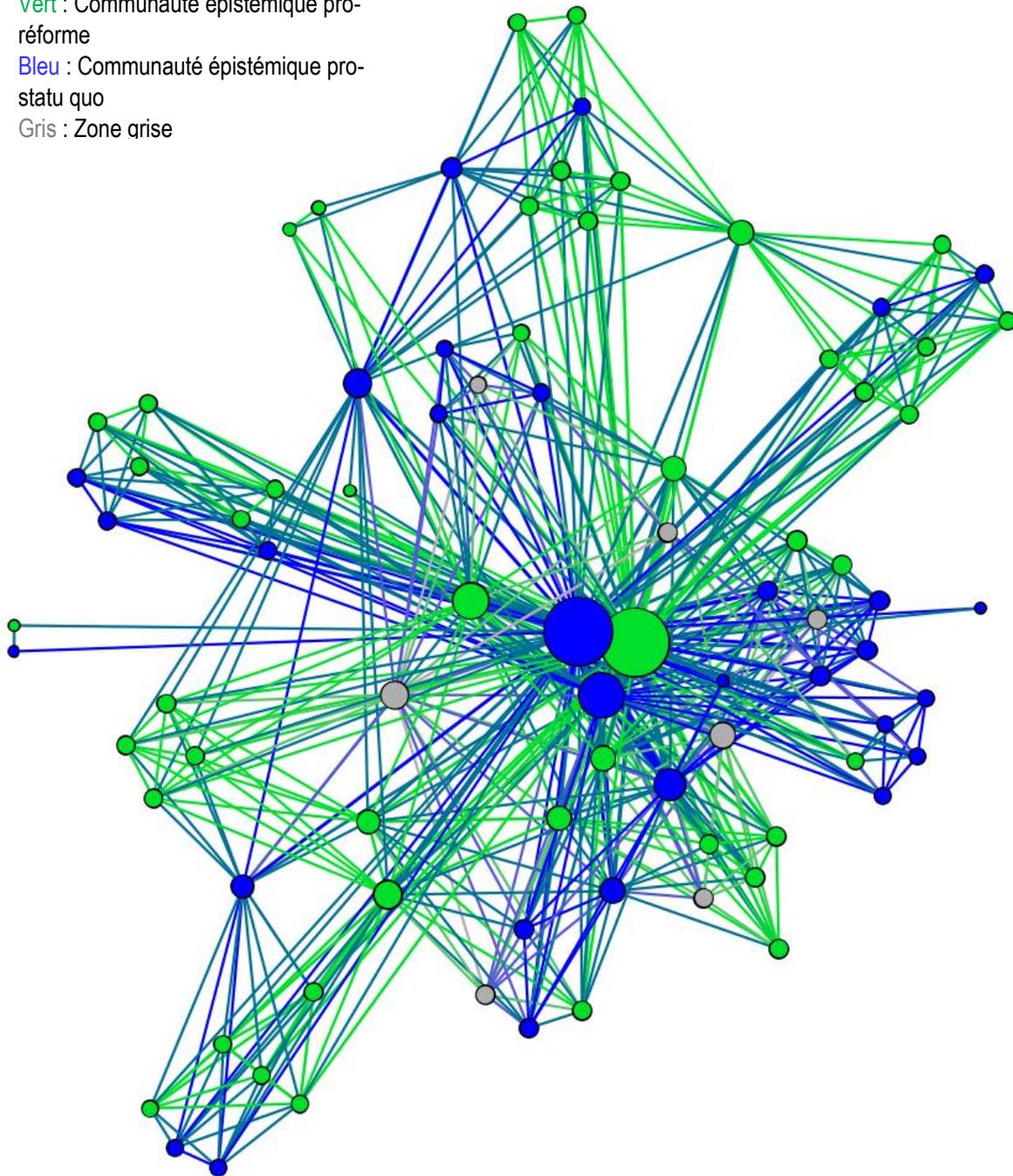
Figure 5 - Le réseau d'organisations représentées dans les événements de la Coopération trilatérale

**Légende**

Vert : Communauté épistémique pro-réforme

Bleu : Communauté épistémique pro-statu quo

Gris : Zone grise



Les trois nœuds visiblement plus grands au centre du réseau sont l'OMPI (le plus grand nœud bleu), l'OMS (le plus grand nœud vert) et l'OMC (le deuxième plus grand nœud bleu). Bien qu'en théorie, les fonctionnaires des OIG n'ont pas le mandat d'émettre d'opinion dans ces débats, ils exercent tout de même une grande influence sur l'information qui y circule. Que ce soit dans la planification des événements, donc de la liste des experts invités à la structure du déroulement de l'événement<sup>129</sup>, ou par leurs très nombreuses interventions, les représentants des OIG ont un contrôle considérable sur l'information qui circule dans les événements qu'elles organisent. Plus encore, les entrevues indiquent que, même si elles proclament la neutralité dans leur fourniture d'expertise, la position de chacune de ces OIG transparaît et est ressentie dans leurs discours et leurs actions<sup>130</sup>. Les actions en question réfèrent principalement à l'identité des experts qu'elles envoient, des groupes qu'elles soutiennent (par exemple, en les aidant à se préparer en vue de ces événements) et des acteurs avec lesquelles elles interagissent. Des exemples plus concrets sont détaillés dans la section [3.1.2](#).

Outre les trois OIG de la Coopération trilatérale, cette ARS ne possède pas de noyau central marqué et massif comme celui de la première ARS (Figure 3). De plus, malgré qu'il y ait quelques sous-groupes, les nœuds du réseau sont dans l'ensemble plus dispersés et interconnectés entre eux. Ceci est cohérent avec l'idée avancée en section [2.2.3](#) que les organisations sont représentées dans plusieurs événements et que cette ARS (Figure 5) donne un aperçu du cumulatif des connexions qu'elles ont créées par le biais de tous les experts qui les ont représentées au fil du temps. Bien que les experts eux-mêmes ne soient pas nécessairement très centraux, les organisations qui cumulent plusieurs représentations deviennent beaucoup plus interconnectées, elles. La relation entre les ressources des organisations et l'activité des experts est davantage explorée dans la section suivante ([3.1.2](#)).

En nombre, la représentation des deux communautés épistémiques est plutôt similaire à la première ARS : la communauté pro-réforme est davantage représentée. Néanmoins, la distribution de la centralité est moins évidente. Une observation plus granulaire des 20 organisations les plus centrales selon les quatre mêmes indicateurs de centralité révèle encore une fois des dynamiques tout à fait différentes que celles observables à l'œil nu. La Figure 6 est construite de la même manière que la Figure 4, mais à partir de l'ARS sur les organisations représentées. Les organisations sont donc classées de haut en bas, la bande du haut représentant la centralité de l'organisation avec la centralité la plus élevée. La longueur des bandes est proportionnelle à la centralité dont jouit l'organisation, et le code de couleur est le même que pour les figures

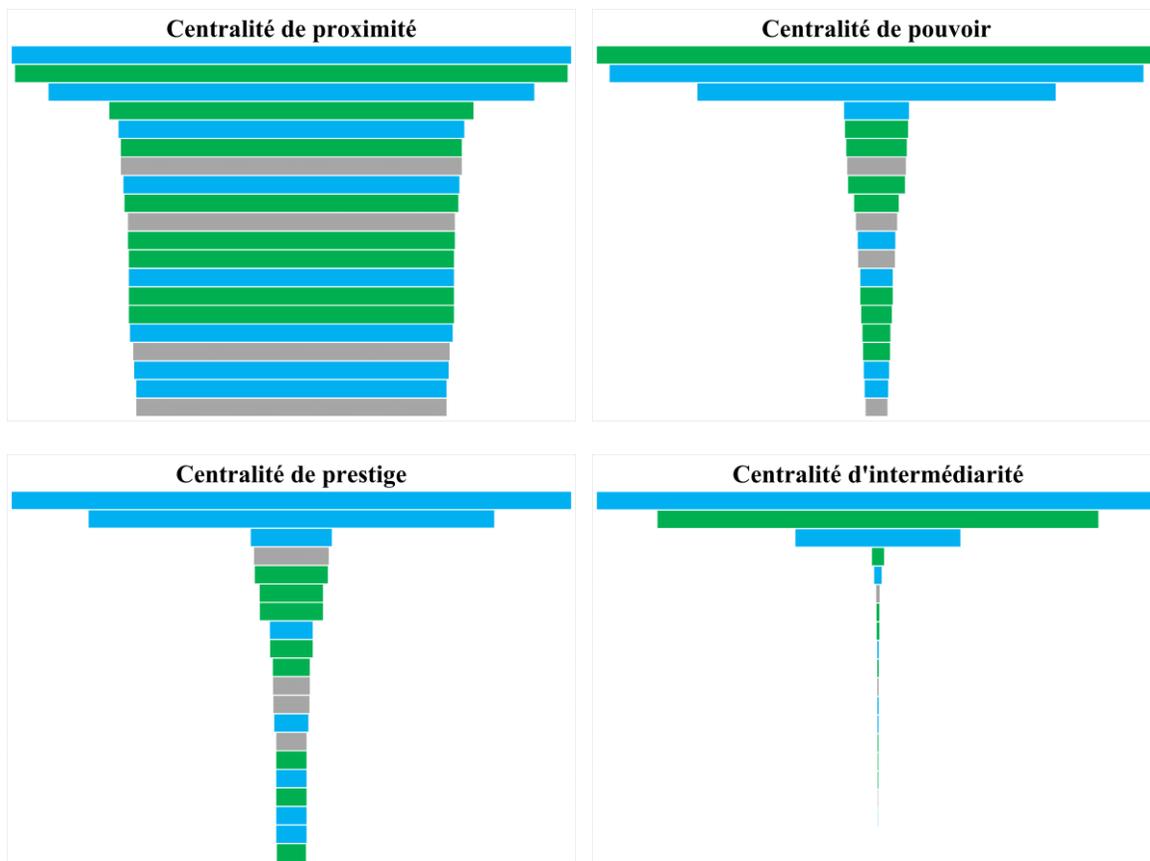
---

<sup>129</sup> Entrevue 5.

<sup>130</sup> Entrevues 2, 7, 10, 11, 12, 16, 19 et 22.

précédentes : les experts de la communauté pro-statu quo sont en bleu, ceux de la pro-réforme, en vert, et ceux de la zone grise, en gris.

**Figure 6 - Le top 20 des organisations les plus centrales selon quatre indicateurs de centralité**



Sur l'ensemble des 20 plus hauts classements de centralité des quatre indicateurs, 37,5% (n = 30) sont occupés par des membres de la communauté statu quo, 43,75% (n = 35) par des membres de la communauté pro-réforme, 18,75% (n = 15) par des membres de la zone grise. Encore une fois, la distribution de la centralité indique que les deux communautés épistémiques sont très actives, et que les organisations de la zone grise, malgré leur faible nombre, jouissent d'une grande centralité<sup>131</sup>.

Il a été conclu de la première ARS que la communauté épistémique pro-statu quo bénéficie d'une plus grande centralité que la communauté épistémique pro-réforme, malgré son plus petit nombre. Ce constat se répète dans la présente ARS : bien que la communauté pro-statu quo ne représente que 36,24% des nœuds,

<sup>131</sup> La section [3.1.3](#) explore plus en détails l'influence de la zone grise et de certains de ses acteurs clés.

elle occupe 43,75% des plus hauts classements de centralité. Ceci confirme que les membres de cette communauté occupent des positions hautement stratégiques<sup>132</sup>.

Par ailleurs, les échelles de la centralité de prestige et de la centralité d'intermédiation montrent que la centralité des deux à trois premières organisations est disproportionnellement plus élevée que celle des autres organisations de l'ARS ; ces organisations ont un avantage important à l'égard de l'influence qu'elles peuvent avoir sur la circulation de l'information. L'avantage procuré par la centralité d'intermédiation a été discuté dans la section précédente et prend forme de manière similaire dans cette ARS. La centralité de prestige a également des bénéfices importants. Non seulement elle signifie qu'une organisation possède beaucoup de connexions, mais elle implique que cette organisation, très connectée, est liée à d'autres organisations ayant elles-mêmes de multiples connexions. Autrement dit, les organisations ayant une grande centralité de pouvoir et étant connectées entre-elles forment une connexion influente et ont, par le fait même, une grande centralité de prestige. Ces relations sont très influentes dans le réseau socio-politique. Le fait que les trois premières positions du classement soient occupées par la communauté épistémique pro-statu quo indique que les relations les plus influentes du réseau impliquent toutes la communauté épistémique pro-statu quo.

Il apparaît donc de plus en plus clair que, non seulement la communauté épistémique pro-statu quo a résisté à l'établissement de la communauté épistémique pro-réforme en demeurant présente et active dans ces événements, mais elle continue d'y avoir une grande capacité d'influence. La centralité de la première communauté contrebalance le nombre de la dernière ; la compétition épistémique est bien vivante.

Finalement, bien que les données et les résultats des deux ARS diffèrent, la distribution totale de la centralité par communauté épistémique dans les 20 plus hauts classements est très similaire entre celles-ci.

**Tableau 1 - Comparaison de la distribution de la centralité par communauté épistémique dans les 20 plus hauts classements de centralité des ARS sur les experts et sur les OIG**

Communauté épistémique	ARS 1 : experts		ARS 2 : organisations	
	(%)	n	(%)	n
Pro-statu quo	40	32	37,5	30
Pro-réforme	43,75	35	43,75	35
Zone grise	16,25	13	18,75	15

<sup>132</sup> À noter que l'OMS est l'organisation avec le plus grand nombre de connexions.

Ce constat n'est pas surprenant, car plusieurs facteurs clés dans la capacité des experts à intervenir fréquemment et stratégiquement dans ces événements sont étroitement liés aux ressources des organisations qu'ils y représentent. Ainsi, il est probable que les ressources et les dispositions des organisations se reflètent dans la capacité d'intervention des experts, et, donc, dans l'activité des communautés épistémiques dans leur ensemble. Pour mieux comprendre les interactions entre ces facteurs, il faut explorer les dynamiques qui se déroulent en coulisse de ces événements trilatéraux.

### 3.1.2 La compétition : les aspects informels

Si les ARS sont très révélatrices quant à l'existence de la compétition épistémique, elles ne considèrent pas toutes les formes que cette dernière peut prendre. D'abord, comme elles sont basées sur les programmes officiels des événements, qui ne listent que les interventions formelles, elles ne tiennent pas compte de tous les experts qui assistent à ces événements sans toutefois y faire de présentation. Certes, ces experts ne disposent pas de la même tribune pour y diffuser leurs idées, mais, tel qu'expliqué en section [2.2.2.1](#), les événements demeurent des contextes privilégiés où les experts qui y participent peuvent multiplier et renforcer leurs connexions avec le reste du réseau socio-politique. Ensuite, c'est notamment par le biais des interactions durant ces événements que les membres d'une communauté épistémique se reconnaissent et socialisent. Si ces interactions informelles ne peuvent être quantifiées à partir des données disponibles, elles peuvent néanmoins être retracées par le biais de l'expérience vécue des experts identifiés dans les programmes officiels, donc ayant participé à ces événements.

Les différentes dynamiques entourant et interreliant l'importance de la simple présence et de la socialisation entre ceux partageant les mêmes croyances épistémiques sont ressorties dans les entrevues et sont explorées dans cette section. Aux yeux des experts rencontrés, les ressources financières, matérielles (par exemple, avoir des bureaux régionaux) et humaines (par exemple, bénéficier d'une certaine expertise) jouent un rôle indéniable dans la capacité d'intervention et de diffusion des idées des communautés épistémiques dans le contexte multilatéral international.

D'emblée, comme c'est le cas dans plusieurs domaines de la gouvernance mondiale, la quasi-totalité des événements multilatéraux internationaux identifiés est basée à Genève. Ceci avantage considérablement les organisations basées dans la capitale suisse ou sur le continent européen, qui sont en mesure d'assurer à moindres coûts une représentation dans chacun des événements qui s'y déroulent, leur permettant d'y promouvoir leurs idées et d'y défendre leur cadre normatif<sup>133</sup>. Le simple fait d'y assurer une représentation continue permet notamment de multiplier les connexions et de maintenir un contrôle sur l'information qui circule dans le réseau socio-politique et, par le fait même, d'influencer l'ajout, le maintien ou le retrait de certains sujets

---

<sup>133</sup> Entrevues 1, 15 et 16.

à l'agenda politique international<sup>134</sup>. Un haut gestionnaire d'une OIG rencontré parle même d'une « prophétie autoréalisatrice » : plus un expert intervient, plus il devient *la* référence, et plus sa voix est écoutée<sup>135</sup>. La théorie des réseaux sociaux explique en effet que, plus un expert intervient, plus il occupera une place centrale et stratégique dans la circulation d'information, donnant beaucoup plus de poids et de portée à l'information qu'il partage. Ce témoignage confirme l'importance des indicateurs de centralité dans l'analyse de la capacité d'influence des communautés épistémiques dans ce réseau socio-politique.

Au-delà du fait d'être simplement présent, d'autres facteurs jouent sur la capacité de diffusion des idées de chaque expert et ne peuvent s'observer par les ARS seules, tel le degré de préparation et l'expérience. À cet effet, disposer d'une équipe permanente sur place dédiée entièrement à ces débats permet de développer une expertise sur certains aspects précis de l'enjeu et des stratégies diplomatiques plus ciblées<sup>136</sup>. Le réseau d'ONG basées à Genève, tel MSF, se démarque particulièrement en ce sens : mieux organisées, elles ont des experts dédiés à ces débats, elles mobilisent un soutien social et financier énormes, elles participent à la plupart des événements et ont développé un savoir-faire diplomatique parfois bien supérieur à celui de certains États Membres<sup>137</sup>. D'ailleurs, c'est en raison de ces aptitudes qu'aux yeux de plusieurs des experts rencontrés issus de la communauté pro-statu quo, ce sont les ONG qui « parlent le plus fort » dans ces événements<sup>138</sup>. Leur degré de préparation et d'expertise donne donc plus de portée à leurs interventions.

À l'inverse, la distance géographique nuit particulièrement aux PED, qui doivent déployer considérablement plus d'efforts pour trouver le financement nécessaire : d'une part, les dépenses liées aux déplacements doivent être davantage justifiées au niveau national, leur budget gouvernemental étant plus limité, et d'autre part, le financement externe (par exemple des OIG ou d'autres États industrialisés) est loin de leur être garanti<sup>139</sup>. En effet, la dépendance financière de certains PED sur d'autres États ou sur certaines OIG pour participer à ces événements – qui se multiplient – a un caractère grandement politique : « there's hidden layers of conflict of interest often that can be quite difficult to unpack and unravel »<sup>140</sup>. Somme toute, l'expérience partagée par plusieurs experts rencontrés indique que les PED demeurent sous-représentés dans les événements trilatéraux<sup>141</sup>.

---

<sup>134</sup> Entrevue 1.

<sup>135</sup> *Ibid.*

<sup>136</sup> Entrevue 15.

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> Entrevues 3, 7, 13, 15, 17 et 21.

<sup>139</sup> Entrevue 16.

<sup>140</sup> Entrevue 20.

<sup>141</sup> Entrevues 1, 4, 14, 16, 17, 18, 20, 21, 23 et 24.

Devant cet écart, une collaboration stratégique s'est mise en place entre les PED et les ONG, où les dernières partagent leur savoir-faire aux premiers. La fourniture d'expertise des ONG aux PED prend diverses formes : elles leur fournissent de l'information pertinente en vue des différents événements<sup>142</sup>, elles les aident à préparer leurs positions stratégiquement<sup>143</sup>, elles leur font des *briefings* durant les pauses desdits événements<sup>144</sup>, etc. Pour les PED, ces collaborations sont essentielles parce qu'elles permettent de combler des lacunes du contexte politique international en termes d'égalité des chances et de préparation<sup>145</sup>. Du point de vue de l'industrie, elles sont perçues avec beaucoup plus de méfiance, certains questionnant particulièrement l'influence qu'elles peuvent permettre aux ONG d'avoir sur les croyances épistémiques des PED : « I think [that way] countries can have the ability to meaningfully intervene, but is it really the country speaking, or is it what they're reading? Then, that does lead to some of the entrenched outcomes, or lack of outcomes »<sup>146</sup>. Ce témoignage contient également un message implicite très intéressant : selon cet expert issu de l'industrie, cette collaboration entre les PED et les ONG, qui contribue à la promotion des croyances épistémiques pro-réforme, est potentiellement une cause de la stagnation des processus multilatéraux internationaux. Cet expert ne semble donc pas entrevoir (ou, du moins, reconnaître) que la communauté épistémique pro-statu quo puisse faire de même et que la compétition soit, en fait, bilatérale.

Pourtant, une dynamique similaire s'observe au sein de la communauté épistémique pro-statu quo. Selon certains experts rencontrés (tous de la communauté épistémique pro-statu quo), l'industrie n'est en réalité pas représentée de manière très efficace dans ces événements en raison de son manque de savoir-faire diplomatique<sup>147</sup>. Plus exactement, les experts de l'industrie seraient mal habiles concernant la manière de présenter et de « vendre » leurs idées, la navigation des processus diplomatiques (par exemple, la prise de parole, le décorum, le vocabulaire, etc.), les moments pertinents où s'exprimer ou encore où se mettre en retrait, le choix des conversations auxquelles prendre part, etc. En d'autres termes, encore une fois, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte au-delà de la simple présence à l'événement ; les interventions doivent être productives et stratégiques. À cet égard, l'OMPI aide les représentants de l'industrie en les éduquant sur les processus diplomatiques et en les aidant à naviguer ceux-ci lors des événements trilatéraux<sup>148</sup>. À son tour, l'industrie breffe les pays industrialisés. Un expert issu d'un PED témoigne : « I have seen an entire continent's delegates sitting and taking instructions, it was very open. Like a classroom full of delegates and somebody from industry talking »<sup>149</sup>. Par le biais de ces briefings, l'industrie partage son expertise au sujet des questions

---

<sup>142</sup> Entrevue 23.

<sup>143</sup> Entrevue 20.

<sup>144</sup> Entrevue 16.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> Entrevue 23.

<sup>147</sup> Entrevues 3, 7, 13 et 15.

<sup>148</sup> Entrevue 7.

<sup>149</sup> Entrevue 16.

abordées lors d'un événement en particulier. Dans cet échange direct, la manière dont les experts issus de l'industrie présentent l'information a un poids considérable. Ces briefings constituent donc un contexte privilégié où les experts peuvent diffuser leur compréhension de l'enjeu, de ses causes et de ses risques, et donc d'y promouvoir les solutions qu'ils jugent adéquates. Plus encore, comme ils surviennent également durant les événements, ces briefings ne sont pas que préventifs : ils sont également réactifs. Ils permettent aux experts de répondre aux autres idées ayant été véhiculées en les remettant instantanément en question ou en défendant leurs propres croyances épistémiques face aux interrogations qui ont pu leur être adressées.

Somme toute, par leurs interventions formelles et informelles, les représentants des OIG, des ONG et de l'industrie exercent une influence à la fois directe et indirecte sur la circulation et le filtrage de l'information qui alimente la formation du savoir politique dans le réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique<sup>150</sup>. Ces tendances collaboratives rapportées entre différentes organisations partageant typiquement les mêmes croyances épistémiques appuient également l'idée que les événements offrent un contexte privilégié où les différents membres d'une communauté épistémique socialisent, et que c'est par le biais de cette socialisation que leurs efforts se coordonnent sans toutefois être planifiés ou institutionnalisés.

De surcroît, la capacité de représentation lors des événements recèle d'autres dynamiques informelles ayant un impact sur la circulation des idées. Tel que mentionné précédemment, le fait que deux experts soient intervenus lors d'un même événement ne signifie pas nécessairement que ceux-ci aient eu une conversation ni qu'elle ait été substantielle. Cela dit, multiplier le nombre d'experts présents augmente cette possibilité. Si l'échange d'information décrit ci-haut semble structuré et planifié, la réalité l'est beaucoup moins : « [nongovernmental stakeholders] stand outside the room and try to grasp delegates to get hold of information or trying to brief them on their views and their positions »<sup>151</sup>. En étant plus nombreuses, les grandes délégations multiplient leurs possibilités de saisir ces opportunités de filtrage de l'information qui circule dans les événements ; elles ont une meilleure capacité d'y diffuser leur cadre normatif.

La taille des délégations procure également un autre avantage important, particulièrement en contexte de compétition épistémique : être en mesure d'assister à la totalité et à l'entièreté des séances de tous les événements, et ce, même si elles sont simultanées ou continues. Tel qu'indiqué précédemment, lorsqu'elles se trouvent en compétition épistémique, les membres des communautés épistémiques ne font plus que diffuser leurs idées, mais œuvrent également à défendre leurs croyances épistémiques face aux critiques de l'autre

---

<sup>150</sup> Entrevue 6.

<sup>151</sup> Entrevue 15.

communauté épistémique et cherchent à remettre en question les croyances de cette dernière. Dans ce contexte, être en mesure d'intervenir là où l'autre intervient devient hautement bénéfique<sup>152</sup>.

Les PED, aux effectifs limités, ressentent particulièrement les effets négatifs des importants écarts de taille de délégations. D'un côté, leurs diplomates, qui couvrent tous les domaines de gouvernance, ne peuvent se dédier entièrement à l'interface de gouvernance entre les brevets et la santé publique, ce qui rend le développement d'une expertise et d'une stratégie ciblée beaucoup plus difficiles<sup>153</sup>. D'un autre côté, leur infériorité numérique est parfois utilisée stratégiquement contre eux, que ce soit par la division des activités en sous-groupes, par le prolongement des événements et des temps de négociations, et bien plus<sup>154</sup>. Cette stratégie diplomatique diminue grandement les capacités des petites délégations, qui ne peuvent être présentes dans toutes les arènes de conversation, vis-à-vis les délégations de grande taille, qui peuvent alors y diffuser leurs idées sans opposition. Bien que les événements sélectionnés dans le cadre de cette recherche n'impliquent pas de prise de décision, donc que les impacts des écarts des tailles des délégations soient moins directs<sup>155</sup>, ils sont importants dans la circulation de l'information et des idées dans le réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique. Toutes ces dynamiques informelles rappellent fortement le lobbyisme politique national<sup>156</sup>, et, comme dans toute autre forme de lobbyisme, « [t]he more power and the more financial resources you have, the louder your voice gets heard »<sup>157</sup>.

Il y a donc un contraste marqué entre la perception de chacune des communautés épistémiques par rapport à l'activité de l'autre. Si, pour l'industrie pharmaceutique, les ONG « parlent plus fort » en raison de leur savoir-faire diplomatique développé et stratégique, pour les membres de la communauté pro-réforme, la communauté pro-stat quo est mieux entendue en raison de l'omniprésence que leur permettent leurs importantes ressources financières<sup>158</sup>.

Let's be clear that in this area of sort of pharmaceutical health and intellectual property, there is a big actor that, basically, is always present. And we're talking about the representatives of the transnational sector, whether it's the IPFMA or PhRMA or Bio or just somebody there from Gilead or somebody there from Pfizer, they're always there. Nothing, nothing happens without them. And that's true in Geneva, that's true in Montreal, that's true in London, that's true in Honduras; no fight

---

<sup>152</sup> Entrevue 1.

<sup>153</sup> Entrevue 16.

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> Tel qu'expliqué en section [1.2.2.3](#), le processus de prise de décision par consensus de l'OMC ne tient compte que des votes des États Membres présents lors dudit vote. L'absence entraîne donc des conséquences beaucoup plus politiquement importantes dans le cadre d'événements où se prennent des décisions normatives multilatérales internationales.

<sup>156</sup> Entrevues 1, 7, 14, 18, 19, 21 et 24.

<sup>157</sup> Entrevue 1.

<sup>158</sup> Entrevues 6, 20, 21 et 24.

is too small to wage for them. And they've got the resources to wage every fight, in every corner, all the time, and so their voice is always heard.<sup>159</sup>

Somme toute, aucune des deux communautés épistémiques ne se croit seule à intervenir dans le réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique. Elles sont toutes deux tout à fait conscientes de l'activité de l'autre et de la compétition entre elles qui découle de la divergence de leurs croyances épistémiques au sujet de l'enjeu, de ses causes et de ses risques et des solutions qui lui sont appropriées.

### 3.1.3 La zone grise et l'influence tentaculaire de la Fondation Bill et Melinda Gates

Maintenant que l'importance du positionnement stratégique (section [3.1.1](#)) et de certains facteurs informels ([3.1.2](#)) dans la compétition épistémique ont été explorés, il est pertinent de mettre en commun ces conclusions pour explorer brièvement la zone grise et son potentiel d'influence.

Tel qu'expliqué en section [2.2.4](#), les membres de la zone grise y ont été assignés en raison de l'ambivalence ou de la contradiction de leurs positionnements. De plus, dans les résultats des deux ARS (sections [3.1.1.1](#) et [3.1.1.2](#)), il est apparu que, malgré qu'elle soit peu peuplée, la zone grise possède une centralité élevée, donc une grande capacité d'influence. Pour mieux illustrer comment et pourquoi cette ambivalence et cette influence prennent forme, il est pertinent de considérer le cas de la tentaculaire Fondation Bill et Melinda Gates.

Depuis sa création en 2000, la fondation a misé sur un investissement massif en santé pour encourager l'innovation dans une perspective d'accès global<sup>160</sup>. Le régime des brevets est au cœur de sa stratégie : par le biais d'une multiplication des partenariats publics-privés sanitaires internationaux (PPPSI), la fondation investit dans la R&D pour les principales causes de morbidité mondiale, s'assurant qu'elle ou ses partenaires possèdent les droits de brevets qui en découlent. À partir des ventes de médicaments aux populations riches, la fondation et ses partenaires obtiennent un retour sur l'investissement, qui est ensuite réinvesti dans la R&D. Les pays en développement et moins avancés, quant à eux, peuvent avoir accès aux médicaments aux prix les plus bas et sans égards aux brevets<sup>161</sup>. Par le biais de ces initiatives volontaires et de ce contrôle monopolistique des droits

---

<sup>159</sup> Entrevue 6.

<sup>160</sup> Catherine Jewell, « IP and Philanthropy: the Gates Foundation's approach », (août 2013), en ligne: *WIPO* <[https://www.wipo.int/wipo\\_magazine/en/2013/04/article\\_0006.html](https://www.wipo.int/wipo_magazine/en/2013/04/article_0006.html)> (consulté le 10 septembre 2021).

<sup>161</sup> William New et Catherine Saez, « Bill Gates Calls For "Vaccine Decade;" Explains How Patent System Drives Public Health Aid », (17 mai 2011), en ligne: <<https://www.ip-watch.org/2011/05/17/bill-gates-calls-for-vaccine-decade-explains-how-patent-system-drives-public-health-aid/>> (consulté le 14 septembre 2021) ; Jewell, *supra* note 160.

de brevets, la Fondation Bill et Melinda Gates martèle fermement que, pour protéger la motivation à la R&D, le régime mondial des brevets ne doit pas être entravé et doit être maintenu tel quel<sup>162</sup>.

Cette position dite « philanthro-capitaliste »<sup>163</sup> de la fondation est critique étant donné que, par le biais de son financement et de ses initiatives, elle est à l'origine de la création et/ou est un important bailleur de fonds d'organisations clés dans cette interface (par exemple, UNITAID, GAVI, l'Alliance du vaccin (GAVI), le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial), la fondation *Access to Medicine*, la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), etc.). Cette recherche ne prétend pas que cette relation se traduise nécessairement par une influence directe de la position de la Fondation Bill et Melinda Gates dans la gouvernance de ces organisations. Cela dit, l'expérience de certains experts rencontrés confirme que l'influence de la Fondation Bill et Melinda Gates a parfois affecté le succès (ou l'échec) d'initiatives pro-réforme au sein des PPPSI<sup>164</sup>.

UNITAID, par exemple, défend ouvertement l'utilisation des flexibilités du régime des brevets comme moyen de réponse aux préoccupations de santé publique<sup>165</sup> et a plus récemment appuyé la proposition de l'Afrique du Sud et de l'Inde de levée temporaire des brevets pour répondre à la pandémie de COVID-19<sup>166</sup>. Dans la même lignée, dans ses réputés rapports annuels, la fondation *Access to Medicine* évalue le soutien des compagnies pharmaceutiques à l'égard de l'utilisation des flexibilités de l'Accord sur les ADPIC comme indicateur pour les classer entre elles relativement à leur performance dans la promotion à l'accès aux médicaments et aux vaccins<sup>167</sup>. Le positionnement de GAVI et du Fonds mondial, en revanche, est beaucoup moins clair. À l'origine et dans ses positions officielles, le Fonds mondial appuie l'usage des flexibilités de l'Accord sur les ADPIC<sup>168</sup>. Cela dit, UNITAID et MSF ont publiquement averti que la récente tournure de sa stratégie d'octroi de financement et de soutien des PED laisse présager un renforcement des droits de brevets,

---

<sup>162</sup> Jewell, *supra* note 160.

<sup>163</sup> Anne-Emanuelle Birn, « Philanthrocapitalism, past and present: The Rockefeller Foundation, the Gates Foundation, and the setting(s) of the international/global health agenda » (2014) 12:1 Hypothesis 1-27.

<sup>164</sup> Entrevue 19.

<sup>165</sup> Jorge Bermudez et Ellen 't Hoen, « The UNITAID Patent Pool Initiative: Bringing Patents Together for the Common Good » (2010) 4 Open AIDS J 37-40 ; IPWatchdog, « Unitaid's Contradictory Approach to IP Rights Risks Progress », (27 novembre 2019), en ligne: *IPWatchdog.com Pat Pat Law* <<https://www.ipwatchdog.com/2019/11/27/unitaids-contradictory-approach-ip-rights-risks-progress/id=116451/>> (consulté le 14 septembre 2021).

<sup>166</sup> UNITAID, « Unitaid supports call for intellectual property waivers and action for access to COVID-19 products », en ligne: *Unitaid* <<https://unitaid.org/news-blog/unitaid-supports-call-for-intellectual-property-waivers-and-action-for-access-to-covid-19-products/>> (consulté le 14 octobre 2021).

<sup>167</sup> Entrevue 12.

<sup>168</sup> TheGlobalFund, « Global Fund strategy aims to help shape market and ensure sustainability of AIDS treatment », en ligne: <<https://www.theglobalfund.org/en/news/2011-05-26-global-fund-strategy-aims-to-help-shape-market-and-ensure-sustainability-of-aids-treatment/>> (consulté le 12 octobre 2021).

ce qui risque de nuire à la concurrence générique et, par le fait même, à l'accessibilité des médicaments<sup>169</sup>. Plus encore, l'initiative du Fonds mondial de créer un régime de tarification différenciée a soulevé d'énormes préoccupations au sein de la société civile quant aux impacts que cela pourrait avoir sur la concurrence générique et l'accès aux médicaments ; plus de 200 organisations de la société civile ont co-signés une lettre demandant au directeur exécutif de l'époque d'abandonner ce projet<sup>170</sup>. Par ailleurs, GAVI, dont la mission est centrée sur la distribution de vaccins, appuyait cette initiative et a contribué à sa promotion<sup>171</sup>.

Plus récemment, GAVI et la CEPI se sont retrouvés sous surveillance accrue<sup>172</sup> comme ils sont tous deux au cœur de l'initiative COVAX, que la Fondation Bill et Melinda Gates a grandement contribué à mettre sur pied pour répondre à la pandémie de COVID-19. L'initiative COVAX n'a pas su atteindre toutes ses cibles de production et de distribution et certains soupçonnent que les parties impliquées, menées par la Fondation Bill et Melinda Gates, soient en cause : « [t]wo of COVAX's three leaders, CEPI and Gavi, are backed by the foundation, and some question whether Gates' involvement might have led COVAX to take a less radical approach to vaccine distribution — particularly regarding COVAX's stance on intellectual property (IP) laws. »<sup>173</sup>

Les deux organisations n'ont d'ailleurs pas publiquement appuyé la levée temporaire des brevets proposée par l'Afrique du Sud et l'Inde. Si la Fondation Bill et Melinda Gates, elle, a publiquement annoncé son appui à cette proposition, ce n'est qu'après que Bill Gates ait créé outrage en niant que les brevets constituent une barrière dans la production et la distribution des vaccins<sup>174</sup>.

Ainsi, identifier l'appartenance de ces organisations et de ces experts à une communauté épistémique s'avère très complexe et incertain. Par ailleurs, des experts rencontrés ayant occupé ou occupant des postes

---

<sup>169</sup> Médecins Sans Frontières, « MSF open letter to the Global Fund to Fight AIDS, TB and Malaria », (16 novembre 2016), en ligne: *Médecins Front Access Campaign* <<https://msfaccess.org/msf-open-letter-global-fund-fight-aids-tb-and-malaria>> ; Nathalie Abejero, « The Global Fund has been backing away from efforts to promote generic competition », (5 avril 2016), en ligne: <<https://aidspan.org/fr/c/article/3696>> (consulté le 12 octobre 2021).

<sup>170</sup> Global Fund Advocates Network, « Open letter to Mark Dybul: Abandon the “Blue Ribbon Task Force to Develop a Global Framework on Tiered-Pricing” », (mai 2014), en ligne: <<https://www.globalfundadvocatesnetwork.org/resource/open-letter-to-mark-dybul-abandon-the-blue-ribbon-task-force-to-develop-a-global-framework-on-tiered-pricing/>> (consulté le 12 octobre 2021).

<sup>171</sup> Gorik Ooms et al, « Could international compulsory licensing reconcile tiered pricing of pharmaceuticals with the right to health? » (2014) 14:1 BMC Int Health Hum Rights 37.

<sup>172</sup> Judy Stone, « Covid Vaccine Equity, G20 And Moderna », en ligne: *Forbes* <<https://www.forbes.com/sites/judystone/2021/11/13/covid-vaccine-equity-g20-and-moderna/>> (consulté le 20 janvier 2022).

<sup>173</sup> « 'Naively ambitious': How COVAX failed on its promise to vaccinate the world », (8 octobre 2021), en ligne: *STAT* <<https://www.statnews.com/2021/10/08/how-covax-failed-on-its-promise-to-vaccinate-the-world/>> (consulté le 14 octobre 2021).

<sup>174</sup> « Bill Gates' Comments On COVID-19 Vaccine Patent Draw Outrage », (28 avril 2021), en ligne: *Observer* <<https://observer.com/2021/04/bill-gates-oppose-lifting-covid-vaccine-patent-interview/>> (consulté le 14 octobre 2021) ; « COVID-19: Bill Gates hopeful world “completely back to normal” by end of 2022 - and vaccine sharing to ramp up », en ligne: *Sky News* <<https://news.sky.com/story/covid-19-bill-gates-hopeful-world-completely-back-to-normal-by-end-of-2022-and-vaccine-sharing-to-ramp-up-12285840>> (consulté le 14 octobre 2021).

de gestionnaires de haut niveau dans certains PPPSI clés ont confirmé que la position de ces organisations s'ajuste stratégiquement pour miser sur cette nuance et naviguer dans cette zone grise<sup>175</sup>.

Reconnaître l'influence et l'ambivalence des acteurs de cette zone grise est crucial pour comprendre les dynamiques au sein du réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, car les PPPSI y ont gagné et y acquièrent toujours une importance croissante<sup>176</sup>. Pour certains, ceci éveille la méfiance. D'abord, le financement massif de la Fondation Bill et Melinda Gates et la surreprésentation de l'industrie dans les conseils administratifs des PPPSI auraient fait de ces derniers les agents de la communauté épistémique pro-statu quo<sup>177</sup>. Ensuite, le fait que la plupart des accords de partage des droits de brevets soient négociés au cas par cas et ne soient pas publiquement partagés permet au détail de la pratique des PPPSI d'échapper à l'œil du débat public multilatéral international<sup>178</sup>. Par leur activité, il est donc possible que les PPPSI contribuent à l'émergence et à la diffusion d'une norme de pratique informelle en parallèle des processus multilatéraux traditionnels. Cette recherche ne se positionne pas sur les impacts et la contribution des PPPSI à la compétition épistémique. Par ailleurs, des travaux soulignent que les pratiques des PPPSI tendent à s'orienter vers la protection de la santé<sup>179</sup>.

Dans le cadre de cette recherche, l'examen de la zone grise n'a pas été poussé davantage<sup>180</sup>, mais il serait certainement pertinent d'investiguer les motivations des acteurs de la zone grise à jouer ainsi dans la nuance.

### 3.2 La compétition épistémique au fil du temps

La section précédente a établi qu'une compétition épistémique est en cours et prend plusieurs formes dans le réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique. Tel qu'expliqué en section [1.2](#), se détacher d'une considération linéaire de l'évolution du savoir politique et considérer la compétition épistémique comme une phase en soi permet d'explorer les dynamiques qui se cachent derrière une apparente « stagnation ». Parmi les experts rencontrés, certains ne sont intervenus que

---

<sup>175</sup> Entrevues 3, 9, 14 et 19.

<sup>176</sup> Voir la section [3.2.4](#) pour plus d'information sur ce gain d'importance.

<sup>177</sup> Kent Buse et Sonja Tanaka, « Global Public-Private Health Partnerships: lessons learned from ten years of experience and evaluation » (2011) 61 *Int Dent J* 2-10 ; *Public-private partnerships in global health: Putting business before health?*, Research Report, by Germán Velásquez, Research Report 40, Geneva, South Centre, 2014; Arne Ruckert et Ronald Labonté, « Public-private partnerships (ppps) in global health: the good, the bad and the ugly » (2014) 35:9 *Third World Q* 1598-1614.

<sup>178</sup> Auriane Guilbaud, *Business partners*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015 ch 4.

<sup>179</sup> Eric A Friedman, Lawrence O Gostin et Kent Buse, « Advancing the right to health through global organizations: The potential role of a Framework Convention on Global Health » (2013) 15:1 *Health Hum Rights* 71-86 ; Kent Buse et Andrew M Harmer, « Seven habits of highly effective global public-private health partnerships: Practice and potential » (2007) 64:2 *Soc Sci Med* 259-271.

<sup>180</sup> Le virage vers les PPPSI comme moyen alternatif de coopération est brièvement abordé en section [3.2.4](#).

dans l'un des événements de la Coopération trilatérale, mais d'autres ont participé à la création de cette dernière et ont assisté à l'évolution des débats qu'elle a hébergés. L'expérience et la perspective de ces différents experts fournissent donc des informations précieuses et riches. La prochaine section se base sur les témoignages recueillis dans les entrevues pour explorer les dynamiques déclenchées par la compétition épistémique qui perdure.

Au fil du temps, la polarisation a renforcé le campement des idées (section [3.2.1](#)), générant une forte impression de prédictibilité du débat (section [3.2.2](#)). Ces dynamiques ont contribué à une stagnation normative multilatérale internationale (section [3.2.3](#)). Plus encore, les effets de la compétition épistémique vont au-delà des événements trilatéraux : les experts ont socialisé sur une base personnelle et se sont tournées vers d'autres formes de coopération plus spécialisées (section [3.2.4](#)).

### 3.2.1 Le campement des croyances épistémiques

Le constat que les communautés épistémiques sont toujours aussi polarisées est largement partagé parmi les experts rencontrés<sup>181</sup>. Selon eux, s'il y a eu des améliorations du côté de la communication et, dans une certaine mesure, de la collaboration entre les experts issus des deux communautés épistémiques (section [3.2.4](#)), ces développements sont surtout opérationnels<sup>182</sup> ; substantiellement, les croyances de chacune des communautés épistémiques demeurent inchangées. Plusieurs ont affirmé que, s'il peut y avoir une accalmie ou une ambiance collaborative dans les débats, l'industrie n'accepterait toujours aucune entrave ou modification au régime des brevets, et, à l'inverse, les ONG défendent toujours des idées très fortes telles que « les brevets tuent »<sup>183</sup>. Fondamentalement, leurs compréhensions de l'enjeu, de ses causes et de ses risques et les solutions normatives qui lui sont appropriées demeurent les mêmes.

Les réactions à la récente issue des négociations à l'OMC concernant la proposition de levée temporaire des brevets témoignent très clairement de croyances épistémiques toujours aussi campées. D'une part, pour la société civile, cette décision est non seulement inefficace, mais elle comporte également des risques importants pour la santé publique<sup>184</sup>. Selon certaines ONG, cette décision est loin d'être une réelle levée

---

<sup>181</sup> Entrevues 1, 8, 12, 14, 15, 16, 17, 21, 23 et 24.

<sup>182</sup> Voir la section [3.2.4](#).

<sup>183</sup> Entrevues 7 et 10.

<sup>184</sup> Médecins Sans Frontières, « Lack of a real IP waiver on COVID-19 tools is a disappointing failure for people », (17 juin 2022), en ligne: <<https://www.msf.org/lack-real-ip-waiver-covid-19-tools-disappointing-failure-people>> (consulté le 23 juin 2022) ; Amnistie Internationale, « Covid-19: WTO ministerial decision on TRIPS Agreement fails to set rules that could save lives », (17 juin 2022), en ligne: *Amnesty Int* <<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2022/06/covid-19-wto-ministerial-decision-on-trips-agreement-fails-to-set-rules-that-could-save-lives/>> (consulté le 23 juin 2022).

des brevets et ne procure aucune solution pour les crises à venir ; au contraire, elle crée un précédent dangereux. Un haut-responsable d'Amnistie internationale a répondu à la décision ainsi :

This decision is not only a hollow response to Covid-19, but it sends the message that intellectual property rights outweigh the rights to health and life. After more than 18 months of discussion, the WTO has missed an opportunity to use its power to set global trade rules that save lives, setting a worrying precedent for international cooperation in future public health emergencies.<sup>185</sup>

À l'inverse, l'industrie pharmaceutique est tout aussi cinglante sur la décision de l'OMC, mais plutôt parce qu'elle considère que cette dernière va trop loin<sup>186</sup> : « [t]he top trade officials from 164 nations gathered in Geneva, Switzerland and failed the global population »<sup>187</sup>. Plus intéressant encore, les arguments de l'industrie demeurent eux aussi inchangés. En introduction, il a été expliqué que l'industrie était parvenue à mettre de l'avant la protection de la PI dans l'agenda politique en associant l'innovation pharmaceutique avec la croissance économique et les intérêts nationaux. Ce cadrage de l'enjeu se révèle tel quel dans la réaction récente du président et CEO du groupe *Pharmaceutical Research and Manufacturers of America* (PhRMA) : « [w]e are severely disappointed that the Biden administration helped lead this charge and gave away valuable American technologies to foreign competitors, undermining the millions of American jobs supported by our industry »<sup>188</sup>. Le directeur général de la Fédération internationale de l'industrie du médicament (IFPMA) abonde également en ce sens : « [t]he decision is a disservice to the scientists that left no stone unturned and undermines manufacturing partnerships on every continent »<sup>189</sup>. Les développements récents et leurs échos dans le réseau socio-politique confirment les constats des experts rencontrés.

D'emblée, ces observations contredisent l'une des conclusions de Gross, Kranke et Meunier<sup>190</sup>, selon laquelle la compétition épistémique génère la formation d'une nouvelle communauté épistémique, chevauchant les deux communautés en compétition. Plus précisément, les auteurs expliquent que l'interaction soutenue entre les membres les mène à se percevoir de moins en moins en compétition et permet d'identifier et de créer des ponts entre leurs croyances épistémiques. Les témoignages des experts rencontrés indiquent qu'il n'y a pas eu de tel fusionnement entre les croyances deux communautés épistémiques.

---

<sup>185</sup> Amnistie Internationale, *supra* note 184.

<sup>186</sup> IFPMA, « Pharmaceutical industry expresses deep disappointment with decision on waiving intellectual property rights adopted at the World Trade Organization Ministerial Conference », (17 juin 2022), en ligne: *IFPMA* <<https://www.ifpma.org/resource-centre/pharmaceutical-industry-expresses-deep-disappointment-with-decision-on-waiving-intellectual-property-rights-adopted-at-the-world-trade-organization-ministerial-conference/>> (consulté le 23 juin 2022).

<sup>187</sup> PhRMA, « PhRMA Statement on the TRIPS Waiver Agreement », (17 juin 2022), en ligne: <<https://phrma.org/resource-center/Topics/Trade/PhRMA-Statement-on-the-TRIPS-Waiver-Agreement>> (consulté le 23 juin 2022).

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> IFPMA, *supra* note 186.

<sup>190</sup> Gross, Kranke et Meunier, « Pluralization through epistemic competition », *supra* note 96.

Dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, la compétition épistémique a plutôt augmenté la polarisation entre les communautés épistémiques. Tel qu'expliqué en section [3.1.1](#), le fait que les deux communautés épistémiques soient très actives et que les deux cadres normatifs soient donc diffusés dans le réseau socio-politique alimente les clivages existants au sein de celui-ci. Les membres des deux communautés diffusent et défendent activement leur cadre normatif, renforçant et revalidant continuellement les discours de ceux qui partagent leurs croyances épistémiques. Ce renforcement continu contribue donc à camper toujours un peu plus solidement les croyances épistémiques de chacune des communautés.

Plus encore, certains comportements des experts contribuent encore davantage à cette polarisation. La diversification des réseaux qui forment la société et la complexification de la « knowledge society »<sup>191</sup>, phénomènes abordés en section [1.1](#), ont multiplié les sources d'information et de connaissance. Devant ce flux d'information, les experts ont développé une « écoute sélective » ; ne pouvant traiter toute l'information qui circule dans le réseau socio-politique, ils tendent à ne considérer et à n'intégrer à leur discours que l'information qui valide leurs croyances et soutient leur cadre normatif<sup>192</sup>. Ceci contribue à renforcer et à camper les croyances épistémiques qui unissent les membres de chacune des communautés épistémiques.

En effet, en cherchant ce renforcement mutuel, les experts tendent à se tourner vers ceux qui partagent les mêmes croyances et à développer et entretenir les liens avec ceux-ci<sup>193</sup>. Cette convergence autour des croyances épistémiques partagées est au cœur même de la notion de la polarisation décrite en section [1.2.2.2](#). En conséquence de cette convergence, les pôles de croyances épistémiques deviennent de plus en plus distincts et distants. Cette distance transparaît clairement dans certains témoignages : « I heard a lot while I was there that the same conversations kept circulating within the same groups and not really spilling over into people really listening to each other and trying to bridge some sort of common conversation »<sup>194</sup>. La polarisation entre les deux communautés épistémiques les mène à se distancier et à se distinguer toujours un peu plus ; certains experts rencontrés parlent même de « cliques »<sup>195</sup>. Le développement d'une écoute sélective et la polarisation des membres des communautés épistémiques maintiennent et accentuent le fossé entre ces dernières.

### 3.2.2 La prédictibilité du débat

La première et la plus évidente des conséquences de cette absence de mélange entre les idées est la redondance des discours. Il est largement consenti parmi les experts rencontrés que, depuis la crise VIH/sida,

---

<sup>191</sup> Pauwelyn, Wessel et Wouters, « When Structures Become Shackles », *supra* note 29 à la p 142.

<sup>192</sup> Entrevues 6, 8 et 15.

<sup>193</sup> Entrevues 1, 3, 13, 15, 19, 20 et 24.

<sup>194</sup> Entrevue 13.

<sup>195</sup> Entrevue 1.

publicisant et affirmant la compétition épistémique<sup>196</sup> au niveau multilatéral international il y a maintenant plus de 20 ans, les mêmes discours sont répétés année après année<sup>197</sup>. En conséquence, le débat et les échanges sont devenus prédictibles. Certains vont d'ailleurs jusqu'à dire qu'aujourd'hui, les notes des événements trilatéraux pourraient être écrites avant même que ceux-ci ne se tiennent ; il est possible de savoir qui dira quoi, qui répondra quoi et tout l'échange qui s'en suivra<sup>198</sup>.

Cette redondance est en partie la conséquence de l'attitude fermée de certains experts lorsqu'ils participent à ces événements. Pour que leurs idées s'enrichissent de nouvelles perspectives et pour qu'un terrain d'entente soit trouvé, les experts doivent être ouverts et prêter attention aux autres idées qui circulent ; il doit y avoir une certaine perméabilité à leur participation à ces événements. Cela dit, en plus d'avoir une écoute sélective, aux yeux de certaines personnes rencontrées, plusieurs parmi ceux qui interviennent dans ces événements ont des œillères. En plus de diriger leur attention seulement vers les idées qui s'alignent aux leurs, les experts se ferment à celles qui en divergent. Plus exactement, la participation de ces experts aux événements trilatéraux se fait dans la logique d'un agenda préétabli et non dans une perspective d'échange et de fertilisation croisée des idées. Leur intervention est plutôt guidée par leur mandat professionnel, la vocation de plaidoirie de leur organisation, ou encore la simple défense de leurs idées<sup>199</sup>. Autrement dit, la participation de ces experts est plus stratégique que motivée par une préoccupation altruiste en lien avec l'enjeu.

Ce témoignage de plusieurs experts invite à revisiter la conceptualisation des communautés épistémiques proposée en section [1.2.1.3](#), qui ne leur prêtait peut-être pas suffisamment d'intentions politiques. Ici, le caractère intentionnel ne concerne que les interventions des membres de communautés épistémiques, et il demeure que l'action des communautés épistémiques dans leur ensemble, elle, n'est pas structurée autour d'une intention commune explicite. Cela dit, l'activité d'une communauté épistémique est le produit de l'activité de ses membres. En ce sens, ces témoignages indiquent que les motivations des communautés épistémiques ne se limitent pas à une préoccupation altruiste à l'égard d'un enjeu.

En parallèle, cette focalisation sur leur propre plaidoyer rend par le fait même les experts beaucoup moins réceptifs aux autres idées échangées : « it's just a lot of voices, like the Tower of Babel, but nobody's listening »<sup>200</sup>. De la même manière qu'ils trient et considèrent l'information de manière sélective, les experts s'écoutent les uns les autres de manière tout aussi sélective<sup>201</sup>. Le sentiment d'être en mesure de prédire le

---

<sup>196</sup> Souvent, le moment identifié par les experts rencontrés comme un point tournant dans l'affirmation de la compétition entre les deux communautés épistémiques est la crise VIH/sida.

<sup>197</sup> Entrevues 1, 13, 18, 20, 21, 22, 23 et 24.

<sup>198</sup> Entrevue 1.

<sup>199</sup> Entrevues 8, 15 et 22.

<sup>200</sup> Entrevue 22.

<sup>201</sup> Entrevues 15, 22 et 24.

débat a permis une sorte de « paresse cognitive », dans le cadre de laquelle les experts empruntent certains raccourcis cognitifs, basés sur et renforçant leur perception des autres. Pour référer à cette paresse cognitive, le terme « fatigue » a été utilisé par plusieurs experts rencontrés<sup>202</sup>. Cette fatigue contribue à maintenir les ceillères avec lesquelles certains experts interviennent, mais explique également d'autres comportements plus polarisants encore.

D'abord, des experts actifs depuis les débuts de la compétition épistémique ont reconnu avoir remarqué une tendance à associer automatiquement les nouveaux experts intervenants à certaines croyances épistémiques sur la seule base de leurs affiliations, de leurs connexions, etc. : « the roles are almost already distributed »<sup>203</sup>, affirme un expert d'un pays industrialisé. Ce comportement témoigne de la croissance d'une *entitativity* chez les membres de deux communautés épistémiques, appuyant les travaux de Castano, Sacchi et Gries<sup>204</sup>, présentés en section [1.2.2.2](#). Les auteurs suggèrent que la prise de conscience et la connaissance de l'autre (*entitativity*) alimente l'appréhension des groupes les uns envers les autres à l'égard de leurs motivations, de leurs stratégies, etc. Aux dires des experts rencontrés, les communautés épistémiques, en compétition depuis plus de 20 ans, en sont à une étape plus avancée encore et en sont à se deviner, à être en mesure de prédire les interventions, les objectifs et l'identité des membres de l'une et de l'autre. L'appréhension et la méfiance qui découlent de ce haut degré d'*entitativity* sont donc exacerbées plus encore, contribuant, par le fait même, à accentuer la polarisation entre elles.

Ensuite, des experts notent que les présentations et les échanges qui se font dans les événements trilatéraux restent de plus en plus en surface ou tournent autour du pot<sup>205</sup>. Il est question de « pasteurisation » des discours, de « politesse », de « politiquement correct », voire de « théâtral ». Aux dires de certains des experts rencontrés, ceci est le produit de la chaîne de comportements et de réactions étudiée jusqu'à présent. Le débat devient plus prévisible, et donc les experts perdent l'intérêt à son égard. Pour certains experts qui affirment pouvoir connaître d'avance ce qui sera dit ainsi que l'issue des échanges qui auront lieu, il ne semble pas pertinent de gaspiller de l'énergie à relancer les débats de fond ; cela est sans issue. Ils restent donc en surface et ils entretiennent ces débats sans ne plus vraiment y croire<sup>206</sup>. Ainsi, à la lumière des différents constats de cette recherche, il n'est effectivement peut-être pas exagéré de comparer les interventions avec les scènes d'une pièce de théâtre : déjà écrites et différentes de ce qui se passe en coulisse. Si le théâtre est un art noble, la théâtralité est toutefois une caractéristique plutôt indésirable en politique. La section suivante explore

---

<sup>202</sup> Entrevues 15 et 21.

<sup>203</sup> Entrevue 15.

<sup>204</sup> Castano, Sacchi et Gries, « The Perception of the Other in International Relations », *supra* note 106.

<sup>205</sup> Entrevues 3, 10, 15 et 21.

<sup>206</sup> *Ibid.*

davantage les impacts de cette impression de théâtralité sur les OIG traditionnelles au cœur de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique.

En résumé, si les événements trilatéraux hautement multipartites offrent initialement un contexte privilégié où les membres de chaque communauté épistémique peuvent diffuser leurs idées et socialiser, la polarisation croissante entre les deux communautés a significativement réduit cette interactivité au fil du temps. Il y a donc un premier effet de boucle où les effets de la polarisation contribuent à leur tour à alimenter celle-ci.

Un expert de la communauté épistémique pro-réforme résume bien les différentes conclusions présentées dans les deux dernières sections explorant les effets de la compétition épistémique sur la polarisation entre les communautés épistémiques :

Unfortunately, I think the Trilateral Commission is basically an echo box, that everybody has their views set before they go into those meetings. And everybody makes their own speech and their own argument, but nobody's ideas are changed. So, it's just a place where people can get together and meet each other in the hallways and have informal conversations, but in terms of the presentations themselves, I think they're just set pieces that really don't affect anything.<sup>207</sup>

### 3.2.3 Stagnation multilatérale internationale

Il y a un très grand consensus parmi les experts rencontrés à l'effet que les débats sur l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique se retrouvent aujourd'hui dans une impasse. Pour décrire l'évolution du débat au fil du temps, d'eux-mêmes, les experts rencontrés ont parlé d'« impasse »<sup>208</sup>, de « situation figée »<sup>209</sup>, de « stagnation »<sup>210</sup>, de « plus ça change, plus c'est pareil »<sup>211</sup>, de « fait accompli »<sup>212</sup>, de situation qui « n'avance pas »<sup>213</sup> [traductions libres], pour ne donner que quelques exemples.

En discutant de la polarisation et de ses effets, la discussion avec les experts rencontrés se dirigeait presque toujours d'elle-même vers la stagnation des débats multilatéraux internationaux. Même si cette recherche reconnaît que cela n'est qu'un facteur parmi d'autres affectant les dynamiques normatives multilatérales internationales, l'interaction entre la polarisation des communautés épistémiques et l'impasse des débats apparaît évidente pour les experts rencontrés. Un expert partage ceci : « when you have a very large group of stakeholders in the circle of opinions, then you can understand why sometimes things are not moving forward, because everyone is a bit pulling in its own direction. And if you have too many who pull from the center,

---

<sup>207</sup> Entrevue 10.

<sup>208</sup> Entrevue 13.

<sup>209</sup> Entrevue 18.

<sup>210</sup> Entrevue 22.

<sup>211</sup> Entrevue 8.

<sup>212</sup> Entrevue 23.

<sup>213</sup> Entrevue 2.

then the center won't move »<sup>214</sup>. Ceci est tout à fait cohérent avec l'idée que la culture politique institutionnelle axée sur le consensus favorise par défaut le statu quo (section [1.2.2.3](#)). Lorsque cette culture appelle à ce que le réseau socio-politique bouge à l'unisson, tout campement de positions opposées peut grandement entraver la capacité de l'ensemble à avancer dans une direction ou dans l'autre.

Ainsi, si l'évolution du régime mondial des brevets annoncée dans la littérature contrastait, en section [1.1](#), avec la stagnation apparente de l'instrument de droit multilatéral international, ces résultats confirment que les débats au sein du réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique sont, dans les faits, effectivement coincés dans une impasse.

Inévitablement, cette stagnation entraîne des répercussions sur elle-même et sur la Coopération trilatérale dans son ensemble. Tel que les témoignages présentés dans les paragraphes précédents le laissent entendre, l'impression d'être coincés dans une impasse entraîne un pessimisme et un découragement chez les experts qui y interviennent, des sentiments accentués par et contribuant à la fatigue générale. Un expert de l'industrie pharmaceutique l'exprime ainsi : « [i]f you feel like you're going to engage in a conversation you've already had for 20 years, and the other person's views are not going to change, and your views are not going to change, then at the end of the day, the question has to become: "then, why are we having the conversation?" »<sup>215</sup>.

La littérature sur la stagnation du droit multilatéral international, brièvement survolée en section [1.1](#), indique que l'impasse normative multilatérale peut générer une perception négative des procédures de prise de décision et de la performance des OIG traditionnelles chez leurs Membres et chez la société civile en général<sup>216</sup>. Cette impression négative nuit à son tour à leur légitimité, pilier de toute institution de gouvernance. De fait, cette perte de légitimité des OIG de la Coopération trilatérale semble s'être déjà mise en marche dans l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique :

[I]n the long run, of course, it has a destructive effect on the WTO, certainly. [...] I think, in the international scene, there has been a considerable "decredibilization" [traduction libre : perte de crédibilité]. And certain stakeholders, particularly the more ideological ones, consider WTO and TRIPS simply as no longer relevant. I mean the political pressure in Geneva has frankly also made Members and delegations reluctant, maybe, to intervene or interfere in a country's dealing with TRIPS obligations.<sup>217</sup>

---

<sup>214</sup> Entrevue 15.

<sup>215</sup> Entrevue 21.

<sup>216</sup> Tallberg et Zürn, « The legitimacy and legitimation of international organizations », *supra* note 29 aux pp 591-592.

<sup>217</sup> Entrevue 15.

À son tour, la perte de crédibilité encourage le désengagement et le désinvestissement de toutes les parties impliquées<sup>218</sup> ; il y a donc un second effet de boucle où la stagnation normative, causée par une fatigue à l'égard du débat, contribue ensuite elle-même à celle-ci.

Cette stagnation multilatérale internationale est si installée et reconnue au sein du réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique qu'elle servirait même aujourd'hui de stratégie politique ; lorsqu'on sait que le succès d'une réforme politique est peu probable, quels sont vraiment les risques de la soutenir publiquement ? Il s'agit d'une tactique de *marketing* social et politique qui, selon certains experts rencontrés, a été utilisée à quelques reprises dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Ainsi, certains experts suggèrent que Bill Gates et le président américain Joe Biden n'ont soutenu la proposition de levée temporaire des brevets de l'Inde et de l'Afrique du Sud simplement parce que, selon leurs calculs, la pandémie de COVID-19 serait résolue avant qu'il n'y ait une quelconque débouchée significative en droit multilatéral international<sup>219</sup>. Il est certain que l'annonce du soutien des États-Unis et de Bill Gates à cette proposition a envoyé une onde de choc dans le réseau socio-politique de l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique, puisque ces deux acteurs, tel qu'expliqué précédemment dans cette recherche, ont historiquement été parmi les plus ardents défenseurs du statu quo dans le régime mondial des brevets. En réponse à cela, certains experts rencontrés insistent qu'il ne soit pas nécessaire de chercher plus loin : il ne s'agit que d'un coup de marketing politique, calculé et avisé par des conseillers conscients que, si les chances de réussite d'une réelle réforme politique dans cette interface sont minces, la polarisation accentuée par la compétition épistémique et la stagnation des débats rendent toute débouchée imminente et/ou substantiellement significative peu probable<sup>220</sup>.

Cette analyse des experts rencontrés est cohérente avec l'écart évident entre la réforme annoncée par le gouvernement américain et la réforme réelle apportée par la récente décision de l'OMC. Tel qu'expliqué précédemment, la décision n'est plus la levée des brevets initialement proposée et a une portée très limitée<sup>221</sup>. Le discours de la représentante du gouvernement américain à l'OMC annonce pourtant une décision et un consensus d'une toute autre envergure :

Last May when I announced the Biden Administration's support for a waiver of intellectual property protections for vaccines as part our comprehensive effort to end the pandemic, many doubted that

---

<sup>218</sup> Entrevue 23.

<sup>219</sup> Entrevues 10 et 15.

<sup>220</sup> *Ibid.*

<sup>221</sup> Love, *supra* note 28.

the WTO could rise to the occasion and reach an outcome. But that's exactly what we have done. [...] Members were able to bridge differences and achieve a concrete and meaningful outcome.<sup>222</sup>

Il semble effectivement que les États-Unis tentent de faire croire à une réforme multilatérale internationale qui, dans les faits, n'est pas substantiellement significative. À long terme, le régime mondial des brevets demeure fondamentalement inchangé.

Selon plusieurs experts rencontrés, un facteur important qui enlise cette stagnation est la perte de mémoire institutionnelle<sup>223</sup>. Si plusieurs experts issus des secteurs non-étatiques tels l'industrie et les ONG sont actifs dans cette interface depuis les débuts de la compétition épistémique, c'est plutôt l'inverse chez la plupart des fonctionnaires des gouvernements nationaux. La rotation fréquente des représentants diplomatiques des États Membres rend la rétention de l'expertise et des connaissances beaucoup plus difficiles ; le transfert de connaissance est continuellement à recommencer<sup>224</sup>. Il y a donc également, à l'interne de ces débats, un décalage entre l'évolution du savoir des experts et l'évolution du savoir au sein du réseau socio-politique dans son ensemble. Ceci contribue encore davantage à la remise en cause de l'efficacité des événements trilatéraux : « [d]elegates from the Member States, they change. [...] They go there and they sit, while the NGOs and industry may debate each other, and it becomes almost like one large irrelevant discussion. [...] The countries will just be sitting there watching this debate going on »<sup>225</sup>.

Dans cette recherche, l'accent est mis sur l'importance des experts dans la transformation d'une information technique au sujet d'un enjeu complexe en information accessible et utilisable pour les décideurs politiques. Ce rôle de l'expertise n'est pas présenté comme étant intrinsèquement bon ou mauvais, il est simplement nécessaire lorsque les institutions de gouvernance doivent se pencher sur des enjeux pour lesquels le savoir politique est manquant ou insuffisant. Or, s'il n'y a pas de rétention du savoir, cette boucle ne peut adéquatement fonctionner. Typiquement, cette boucle de transformation de l'information se met en branle lorsqu'il y a un choc externe, un nouveau besoin de régulation lié à un enjeu particulier ; elle n'est généralement pas conçue comme s'échelonnant sur des décennies et comme faisant l'objet d'une compétition épistémique. Ce facteur lié aux changements diplomatiques devient particulièrement visible et impactant dans cette interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique où des croyances épistémiques opposées rivalisent continuellement depuis plus de 20 ans au sein du réseau socio-politique entourant l'enjeu. Selon les experts rencontrés, le constat que cette boucle de transformation de l'information soit constamment à reconstruire

---

<sup>222</sup> Office of the United States Trade Representative, « Statement from Ambassador Katherine Tai on an Intellectual Property Response to the COVID-19 Pandemic », (17 juin 2022), en ligne: *U S Trade Represent* <<http://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2022/june/statement-ambassador-katherine-tai-intellectual-property-response-covid-19-pandemic>> (consulté le 23 juin 2022).

<sup>223</sup> Entrevues 10, 11, 12, 16, 21, 22, 23 et 24.

<sup>224</sup> Entrevues 12, 16, 21, 22, 23 et 24.

<sup>225</sup> Entrevue 22.

décourage tant les experts eux-mêmes que les nouveaux représentants diplomatiques qui intègrent le réseau socio-politique. La perte de mémoire institutionnelle peut également expliquer à son tour que la succession de critiques similaires adressées au régime après chaque crise sanitaire n'ait chaque fois pas entraîné de changements substantiels ; le savoir politique ne s'accumule efficacement pas au fil des crises, il est à rassembler et à rebâtir lorsque chacune d'entre elles survient.

Ainsi donc, la stagnation multilatérale internationale est telle que, d'une part, elle entraîne une perte de légitimité des OIG concernées par l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique et, d'autre part, elle en vient même à être exploitée pour des gains politiques et sociaux. Une perte d'intérêt et une fatigue générale à l'égard de ces débats contribuent à et sont alimentées à leur tour par la prédictibilité de l'impasse des débats.

### 3.2.4 Une coopération au-delà du contexte multilatéral international

Si les conclusions présentées jusqu'à ce point semblent hautement pessimistes, il importe de préciser qu'elles ne concernent pas la compétition épistémique dans son ensemble. En effet, certaines pointes d'optimisme et d'espoir quant à l'avenir de la coopération entre les communautés épistémiques ont marqué le discours de plusieurs experts rencontrés.

Selon ces experts, l'une des principales béquilles des événements trilatéraux est qu'ils portent sur l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique dans son ensemble ; l'espoir pour un consensus général dans cette perspective est excessivement faible<sup>226</sup>. Ils insistent néanmoins sur l'efficacité et l'intérêt des initiatives collaboratives ayant des objectifs plus précis et concrets, et où les bénéfices de toutes les parties sont plus évidents et tangibles<sup>227</sup>. Cette réaction est tout à fait cohérente avec la littérature sur les interactions entre le déclin des organisations traditionnelles et l'émergence de nouvelles formes organisationnelles de coopération, qui soutient que « dissatisfactions with the rigidities and the inadequacies of classical international institutions »<sup>228</sup> peuvent encourager l'émergence de nouvelles formes de coopération internationale, qui permettent d'être plus agiles, spécialisées et stratégiques<sup>229</sup>.

Si la croissance des PPPSI et le travail effectué par le biais de ces derniers sont nommés en exemple par plusieurs, les experts ne semblent pas fixés sur une forme en particulier pour ces arènes alternatives de

---

<sup>226</sup> Entrevues 2, 13, 19, 21 et 23.

<sup>227</sup> Entrevues 1, 8, 10, 14, 19, 23 et 24.

<sup>228</sup> Pauwelyn, Wessel et Wouters, « When Structures Become Shackles », *supra* note 29 à la p 737.

<sup>229</sup> Kenneth W Abbott, Jessica F Green et Robert O Keohane, « Organizational Ecology and Institutional Change in Global Governance » (2016) 70:2 *Int Organ* 247-277.

coopération. Ainsi, cette recherche n'a aucune ambition prescriptive à cet égard. Il semble néanmoins essentiel de souligner cet optimisme et cette quête d'un terrain d'entente entre les communautés épistémiques.

En effet, ceci permet de revisiter à nouveau l'idée de Gross, Kranke et Meunier<sup>230</sup> selon qui les communautés épistémiques, au fil de leurs interactions, en viennent à trouver des points de complémentarité et à créer des ponts entre leurs croyances épistémiques pour finalement fusionner. Certes, les conclusions de cette recherche indiquent que c'est plutôt l'inverse, soit une polarisation, qui s'observe dans les débats multilatéraux internationaux. Toutefois, ces résultats n'excluent pas que les communautés épistémiques puissent être inclinées à converger et à y parvenir ailleurs dans le réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique. Cette recherche se concentre sur le cadre multilatéral international, mais il se peut que la compétition épistémique ait eu des impacts différents au-delà de ce cadre. Tel qu'indiqué en section [1.2.2.1](#), la pertinence d'explorer la compétition épistémique est précisément de se libérer de la prescription d'un résultat, et d'explorer plutôt les multiples et variées dynamiques qui peuvent être provoquées par la compétition épistémique.

Plus encore, s'il est vrai que les croyances épistémiques sont demeurées tout aussi polarisées dans le contexte des événements trilatéraux, il y a un sentiment général parmi les personnes rencontrées que les experts, en tant qu'individus, ont développé une coexistence amicale. Au fil des événements et par le biais des activités externes aux événements, tels les repas, les pauses, etc., plusieurs experts de chacune des communautés épistémiques ont socialisé entre eux, sur une base individuelle. Les effets de cette socialisation rapportés dans les entrevues vont d'une meilleure communication dans le cadre des événements trilatéraux à une réelle amitié<sup>231</sup>. Si, selon les experts rencontrés, cette amicalité ne se traduit pas par une cohésion des croyances épistémiques, elle contribue néanmoins à faciliter la coopération sur le plan opérationnel. À cet effet, certaines étapes méthodologiques de cette recherche ainsi que certaines entrevues témoignent même d'une surprenante mobilité professionnelle des ONG à l'industrie et vice versa<sup>232</sup>.

Bien que, dans cette interface, nous soyons loin d'assister à un remplacement du sentiment de compétition par un sentiment de complémentarité, il n'en demeure pas moins que la conclusion de Gross, Kranke et Meunier<sup>233</sup>, selon laquelle l'interaction entre les communautés épistémiques donnerait lieu à une acceptation mutuelle et à une certaine coexistence, est corroborée. De surcroît, si l'idée que l'interaction entre les communautés épistémiques en compétition mène celles-ci à fusionner s'avère inexacte dans le contexte des

---

<sup>230</sup> Gross, Kranke et Meunier, « Pluralization through epistemic competition », *supra* note 96.

<sup>231</sup> Entrevues 1, 8, 10, 12, 16, 17, 18, 20, 21 et 23.

<sup>232</sup> Entrevue 12.

<sup>233</sup> Gross, Kranke et Meunier, « Pluralization through epistemic competition », *supra* note 96.

débats multilatéraux internationaux, elle mérite d'être explorée dans d'autres formes de coopération où les deux communautés sont amenées à coexister.

## Conclusion

Derrière l'apparente immuabilité du régime mondial des brevets, le réseau socio-politique entourant l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est le théâtre d'une compétition épistémique entre deux réseaux d'experts : la communauté épistémique pro-statu quo, selon laquelle toute entrave au régime mondial des brevets mettrait en péril la viabilité du système d'innovation pharmaceutique, et la communauté épistémique pro-réforme, selon laquelle l'incorporation de flexibilités au régime mondial des brevets est essentielle pour que le système d'innovation pharmaceutique soit en mesure de répondre aux enjeux de santé publique. Devant l'affirmation d'une nouvelle compréhension du rôle des brevets dans le système d'innovation pharmaceutique, la communauté pro-statu quo, préétablie, a résisté.

Depuis, les deux communautés s'activent à promouvoir et à défendre leur cadre normatif dans le cadre des événements multilatéraux internationaux ainsi qu'à y remettre en question les croyances épistémiques de l'autre. Alors que la communauté pro-réforme bénéficie d'une représentation plus nombreuse, la communauté pro-statu quo demeure très présente et jouit de positions très stratégiques dans le réseau, lui permettant de filtrer l'information qui y circule.

Menant initialement à l'amendement de l'Accord sur les ADPIC, la compétition épistémique continue a ensuite généré une polarisation croissante entre les deux réseaux d'experts. La redondance des discours, le campement des idées et la prédictibilité des débats ont à leur tour alimenté une fatigue politique. Le pessimisme quant à la stagnation des débats multilatéraux internationaux a ensuite provoqué le désengagement des parties prenantes, la superficialité des discours et la théâtralité des événements multilatéraux internationaux. Par le fait même, la légitimité des OIG concernées par l'interface entre la gouvernance des brevets et de la santé publique est de plus en plus affectée.

Devant la stagnation des débats multilatéraux et la perte de légitimité des OIG traditionnelles, plusieurs experts notent un virage vers de nouvelles formes de coopération, plus agiles et ayant des objectifs plus précis. Ce travail invite des recherches éventuelles à étudier la relation entre l'émergence des PPPSI et la stagnation normative des OIG traditionnelles.

Si les constats relatés dans cette recherche semblent peu prometteurs à l'égard de l'avenir de la Coopération trilatérale, aux yeux de certains, la pandémie de COVID-19 avait le potentiel d'agir comme moteur de changement, d'être l'élément déclencheur qu'attendaient les experts pour relancer le débat<sup>234</sup>. De plus, certains ont raconté que dans la situation actuelle, les réunions virtuelles ont démocratisé ces événements,

---

<sup>234</sup> Entrevues 2 et 13.

relativisant plusieurs formes d'influences informelles (par exemple, les avantages liés à la taille des délégations) et permettant à plus d'experts de participer (par le biais, par exemple, de la réduction des coûts de participation)<sup>235</sup>. Malgré ces circonstances, les négociations multilatérales internationales n'ont encore une fois pas débouché à une réforme substantielle du régime mondial des brevets dans son interface avec la santé publique. Or, au moment d'écrire ces lignes, la pandémie de COVID-19 n'est pas terminée. Il serait évidemment risqué de prédire ce qui demeurera et ne demeurera pas parmi les mesures prises dans le cadre la pandémie historique à laquelle le monde fait actuellement face, mais cette recherche invite à une révision de l'état de la compétition épistémique une fois la pandémie terminée ; la société civile exigera-t-elle une réforme plus substantielle à l'OMC ? Un événement d'une telle envergure peut-il faire bouger les débats dans le cadre multilatéral international ?

Des méthodes mixtes comme celle proposée dans cette recherche offrent une compréhension approfondie des jeux d'influence en cours dans le réseau socio-politique entourant un enjeu donné et peuvent être répétées dans le temps afin de mesurer l'évolution ou le changement.

Plus encore, l'interdisciplinarité permet d'aller au-delà de l'apparente stagnation du droit multilatéral international pour révéler plusieurs dynamiques et mécanismes qui s'y cachent. En ce sens, observer l'évolution du savoir politique au travers de la lunette de la compétition épistémique a le potentiel d'éclairer les dynamiques en cours dans plusieurs autres interfaces ou domaines complexes de la gouvernance mondiale.

---

<sup>235</sup> Entrevues 2, 8, 14 et 16.

# Bibliographie

## TRAITÉS ET DOCUMENTS INTERNATIONAUX

*Accord de Marrakech instituant l'Organisation Mondiale du Commerce*, 15 avril 1994 (entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995).

*Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce*, 15 avril 1994 (entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1995).

*Déclaration sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique*, 14 novembre 2001, WT/MIN(01)/DEC/2.

*Dérogations à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19*, 2 octobre 2020, IP/C/W/669.

*Draft Ministerial Decision on the TRIPS Agreement*, 17 juin 2022, WT/MIN(22)/W/15/Rev2.

*Décision sur la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique*, 30 août 2003, WT/L/540/Corr1.

*Décision sur l'amendement de l'Accord sur les ADPIC*, 6 décembre 2005, WT/L/641 (entrée en vigueur le 23 janvier 2017).

## MONOGRAPHIES

Guilbaud, Auriane, *Business partners*, Paris, Presses de Sciences Po, 2015.

## OUVRAGES COLLECTIFS

Deborah D Avant, Martha Finnemore et Susan K Sell, dir, *Who Governs the Globe?*, Cambridge Studies in International Relations, Cambridge, Cambridge University Press, 2010.

Braithwaite, John et Peter Drahos, *Global Business Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

Keck, Margaret E et Kathryn Sikkink, *Activists beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2014.

Organisation Mondiale du Commerce, Organisation Mondiale de la Santé et Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, *Promouvoir l'accès aux technologies médicales et l'innovation*, 2e éd, Suisse, 2020.

## ARTICLES SCIENTIFIQUES

Abbott, Kenneth W, Jessica F Green et Robert O Keohane, « Organizational Ecology and Institutional Change in Global Governance » (2016) 70:2 Int Organ 247-277.

Abbott, Kenneth W et Duncan Snidal, « The governance triangle: Regulatory standards institutions and the shadow of the state » (2009) 44 Polit Glob Regul 44-88.

- Adler, Emanuel et Peter M Haas, « Conclusion: Epistemic Communities, World Order, and the Creation of a Reflective Research Program » (1992) 46:1, *Int Organ* 367-390.
- Akrich, Madeleine, « From Communities of Practice to Epistemic Communities: Health Mobilizations on the Internet » (2010) 15:2 *Sociol Res Online* 116-132.
- Antoniades, Andreas, « Epistemic Communities, Epistemes and the Construction of (World) Politics » (2003) 17:1 *Glob Soc* 21-38.
- Ban, Cornel, Leonard Seabrooke et Sarah Freitas, « Grey matter in shadow banking: international organizations and expert strategies in global financial governance » (2016) 23:6 *Rev Int Polit Econ* 1001-1033.
- Bermudez, Jorge et Ellen 't Hoen, « The UNITAID Patent Pool Initiative: Bringing Patents Together for the Common Good » (2010) 4 *Open AIDS J* 37-40.
- Birn, Anne-Emanuelle, « Philanthrocapitalism, past and present: The Rockefeller Foundation, the Gates Foundation, and the setting(s) of the international/global health agenda » (2014) 12:1 *Hypothesis* 1-27.
- Boven, Theo C van, « The United Nations and Human Rights; Innovation and Stagnation Part A » (1985) No. 9 *Newsletter* 8-20.
- Buse, Kent et Andrew M Harmer, « Seven habits of highly effective global public-private health partnerships: Practice and potential » (2007) 64:2 *Soc Sci Med* 259-271.
- Buse, Kent et Sonja Tanaka, « Global Public-Private Health Partnerships: lessons learned from ten years of experience and evaluation » (2011) 61 *Int Dent J* 2-10.
- Cashore, Benjamin, « Legitimacy and the Privatization of Environmental Governance: How Non-State Market-Driven (NSMD) Governance Systems Gain Rule-Making Authority » (2002) 15:4 *Governance* 503-529.
- Castano, Emanuele, Simona Sacchi et Peter Hays Gries, « The Perception of the Other in International Relations: Evidence for the Polarizing Effect of Entitativity » (2003) 24:3 *Polit Psychol* 449-468.
- Cross, Mai'A K Davis, « Rethinking epistemic communities twenty years later » (2013) 39:1 *Rev Int Stud* 137-160.
- Dobusch, Leonhard et Sigrid Quack, « Framing standards, mobilizing users: Copyright versus fair use in transnational regulation » (2013) 20:1 *Rev Int Polit Econ* 52-88.
- Drahos, Peter, « Four Lessons for Developing Countries from the Trade Negotiations Over Access to Medicines » (2007) 28:1 *Liverp Law Rev* 11-39.
- Dunlop, Claire, « Epistemic Communities: A Reply to Toke » (2000) 20:3 *Politics* 137-144.
- Ehlermann, Claus-Dieter et Lothar Ehring, « Decision-Making in the World Trade Organization: Is the Consensus Practice of the World Trade Organization Adequate for Making, Revising and Implementing Rules on International Trade? » (2005) 8:1 *J Int Econ Law* 51-75.
- Esteban, Joan et Gerald Schneider, « Polarization and Conflict: Theoretical and Empirical Issues » (2008) 45:2 *J Peace Res* 131-141.

- Finnemore, Martha et Kathryn Sikkink, « International Norm Dynamics and Political Change » (1998) 52:4 Int Organ 887-917.
- Friedman, Eric A, Lawrence O Gostin et Kent Buse, « Advancing the right to health through global organizations: The potential role of a Framework Convention on Global Health » (2013) 15:1 Health Hum Rights 71-86.
- Gross, Fridolin, Nina Kranke et Robert Meunier, « Pluralization through epistemic competition: scientific change in times of data-intensive biology » (2019) 41:1 Hist Philos Life Sci 1.
- Haas, Peter M, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination » (1992) 46:1, Int Organ 1-35.
- Hafner-Burton, Emilie M, Miles Kahler et Alexander H Montgomery, « Network Analysis for International Relations » (2009) 63:3 Int Organ 559-592.
- Harmer, Andrew, « Understanding change in global health policy: Ideas, discourse and networks » (2011) 6:7 Glob Public Health 703-718.
- Helfer, Laurence, « Regime Shifting: The TRIPs Agreement and New Dynamics of International Intellectual Property Lawmaking » (2004) Yale J Int Law, en ligne: <<https://openyls.law.yale.edu/handle/20.500.13051/6478>> (consulté le 16 février 2021).
- Henriksen, Lasse Folke et Leonard Seabrooke, « Transnational organizing: Issue professionals in environmental sustainability networks » (2016) 23:5 Organization 722-741.
- Kapczynski, Amy, « The Access to Knowledge Mobilization and the New Politics of Intellectual Property » (2007) 117:5 Yale Law J 804-885.
- , « The Cost of Price: Why and How to Get beyond Intellectual Property Internalism » (2011) 59:4 UCLA Law Rev 970-1027.
- Krasner, Stephen D, « Structural causes and regime consequences: regimes as intervening variables » (1982) 36:2 Int Organ 185-205.
- Meyer, Morgan et Susan Molyneux-Hodgson, « « Communautés épistémiques » : une notion utile pour théoriser les collectifs en sciences ? » (2011) 18:1 Terrains Trav 141-154.
- Morin, Jean-Frédéric, « Concentration despite competition: The organizational ecology of technical assistance providers » (2018) 15:1 Rev Int Organ 75-107.
- , « Paradigm shift in the global IP regime: The agency of academics » (2014) 21:2 Rev Int Polit Econ 275-309.
- , « The Two-Level Game of Transnational Networks: The Case of the Access to Medicines Campaign » (2010) 36:4 Int Interact 309-334.
- , « Tripping up TRIPS debates IP and health in bilateral agreements » (2006) 1:1-2 Int J Intellect Prop Manag 37-53.
- Muzaka, Valbona, « Linkages, contests and overlaps in the global intellectual property rights regime » (2011) 17:4 Eur J Int Relat 755-776.

- , « Trade Rules and Intellectual Property Protection for Pharmaceuticals » dans *Handb Glob Health Policy*, John Wiley & Sons, 2014 409.
- Ney, Steven, « Making Sense of the Global Health Crisis: Policy Narratives, Conflict, and Global Health Governance » (2012) 37:2 *J Health Polit Policy Law* 253-295.
- Ooms, Gorik et al, « Could international compulsory licensing reconcile tiered pricing of pharmaceuticals with the right to health? » (2014) 14:1 *BMC Int Health Hum Rights* 37.
- Orsini, Amandine et al, « Complex Systems and International Governance » (2019) *Int Stud Rev* 30.
- Pauwelyn, Joost, Ramses A Wessel et Jan Wouters, « When Structures Become Shackles: Stagnation and Dynamics in International Lawmaking » (2014) 25:3 *Eur J Int Law* 733-763.
- Philipsborn, Peter von et al, « Poverty-related and neglected diseases – an economic and epidemiological analysis of poverty relatedness and neglect in research and development » (2015) 8 *Glob Health Action*, en ligne: <<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4306754/>> (consulté le 29 janvier 2021).
- Roth, Camille et Paul Bourguine, « Epistemic Communities: Description and Hierarchic Categorization » (2005) 12:2 *Math Popul Stud* 107-130.
- Ruckert, Arne et Ronald Labonté, « Public-private partnerships (ppps) in global health: the good, the bad and the ugly » (2014) 35:9 *Third World Q* 1598-1614.
- Ruggie, John Gerard, « International regimes, transactions, and change: embedded liberalism in the postwar economic order » (1982) 36:2 *Int Organ* 379-415.
- Sell, Susan K, « TRIPs was never enough: vertical forum shifting, FTAS, ACTA, and TPP » (2010) 18:2 *J Intellect Prop Law* 447-478.
- , « Cat and Mouse: Forum-shifting in the battle over intellectual property enforcement » (2009) 3:6 *Am Polit Sci Assoc Meet*, en ligne: <<https://papers.ssrn.com/abstract=1466156>> (consulté le 16 décembre 2021).
- Sell, Susan K et Aseem Prakash, « Using Ideas Strategically: The Contest Between Business and NGO Networks in Intellectual Property Rights » (2004) 48 *Int Stud Q* 143-175.
- Snow, David A et al, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation » (1986) 51:4 *Am Sociol Rev* 464-481.
- Stevenson, Michael et Jeremy Youde, « Public-private partnering as a modus operandi: Explaining the Gates Foundation's approach to global health governance » (2021) 16:3 *Glob Public Health* 401-414.
- Tallberg, Jonas et Michael Zürn, « The legitimacy and legitimation of international organizations: introduction and framework » (2019) 14:4 *Rev Int Organ* 581-606.
- Yu, Peter K, « The non-multilateral approach to international intellectual property normsetting » (2015) *Int Intellect Prop* 83-120.

AUTRES SOURCES : TEXTE PRÉSENTÉ EN CONFÉRENCE - NON PUBLIÉ

- Templeton, Jessica, « Framing Elite Policy Discourse: Epistemic Communities and the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants » (2011) London School of Economics and Political Science [unpublished].

## RAPPORTS

Berman, Ayelet, *The Stagnation of International Law*, Papier académique SSRN, 3113057, New-York, American Society of International Law Annual Meeting Proceedings, 2015.

Velásquez, Germán, *Le rôle de l’OMS dans l’analyse des questions liées à l’accès aux médicaments et à la propriété intellectuelle*, Document de recherche, 47, Genève, Centre Sud, 2013.

———, *Public-private partnerships in global health: Putting business before health?*, Rapport de recherche, 40, Genève, Centre Sud, 2014.

## ARTICLES EN LIGNE

Abejero, Nathalie, « The Global Fund has been backing away from efforts to promote generic competition », (5 avril 2016), en ligne: <<https://aidspan.org/fr/c/article/3696>> (consulté le 10 septembre 2021).

Amnistie Internationale, « Covid-19: WTO ministerial decision on TRIPS Agreement fails to set rules that could save lives », (17 juin 2022), en ligne: Amnesty Int <<https://www.amnesty.org/en/latest/news/2022/06/covid-19-wto-ministerial-decision-on-trips-agreement-fails-to-set-rules-that-could-save-lives/>> (consulté le 23 juin 2022).

Berkley, Seth, « The Gavi COVAX AMC Explained », en ligne: <<https://www.gavi.org/fr/vaccineswork/garantie-marche-covax-gavi-expliquee>> (consulté le 10 octobre 2021).

Global Fund Advocates Network, « Open letter to Mark Dybul: Abandon the “Blue Ribbon Task Force to Develop a Global Framework on Tiered-Pricing” », (mai 2014), en ligne: <<https://www.globalfundadvocatesnetwork.org/resource/open-letter-to-mark-dybul-abandon-the-blue-ribbon-task-force-to-develop-a-global-framework-on-tiered-pricing/>> (consulté le 12 octobre 2021).

IFPMA, « Pharmaceutical industry expresses deep disappointment with decision on waiving intellectual property rights adopted at the World Trade Organization Ministerial Conference », (17 juin 2022), en ligne: IFPMA <<https://www.ifpma.org/resource-centre/pharmaceutical-industry-expresses-deep-disappointment-with-decision-on-waiving-intellectual-property-rights-adopted-at-the-world-trade-organization-ministerial-conference/>> (consulté le 23 juin 2022).

IPWatchdog, « Unitaids’s Contradictory Approach to IP Rights Risks Progress », (27 novembre 2019), en ligne: IPWatchdogcom Pat Pat Law <<https://www.ipwatchdog.com/2019/11/27/unitaids-contradictory-approach-ip-rights-risks-progress/id=116451/>> (consulté le 14 septembre 2021).

Jewell, Catherine, « IP and Philanthropy: the Gates Foundation’s approach », (août 2013), en ligne: WIPO <[https://www.wipo.int/wipo\\_magazine/en/2013/04/article\\_0006.html](https://www.wipo.int/wipo_magazine/en/2013/04/article_0006.html)> (consulté le 10 septembre 2021).

Love, James, « The June 17, 2022 WTO Ministerial Decision on the TRIPS Agreement », (17 juin 2022), en ligne: Knowl Ecol Int <<https://www.keionline.org/37830>> (consulté le 23 juin 2022).

Médecins Sans Frontières, « Campagne d’accès : 20 ans de plaidoyer en action », en ligne: Médecins Front MSF Int <<https://www.msf.org/fr/rapport-international-dactivit%C3%A9s-2019/campagne-dacc%C3%A8s%E2%80%AF-20-ans-de-plaidoyer-en-action>> (consulté le 10 décembre 2020).

———, « Lack of a real IP waiver on COVID-19 tools is a disappointing failure for people », (17 juin 2022), en ligne: Médecins Front MSF Int <<https://www.msf.org/lack-real-ip-waiver-covid-19-tools-disappointing-failure-people>> (consulté le 23 juin 2022).

- , « MSF open letter to the Global Fund to Fight AIDS, TB and Malaria », (16 novembre 2016), en ligne: Médecins Front Access Campaign <<https://msfaccess.org/msf-open-letter-global-fund-fight-aids-tb-and-malaria>> (consulté le 12 octobre 2021).
- New, William et Catherine Saez, « Bill Gates Calls For “Vaccine Decade;” Explains How Patent System Drives Public Health Aid », (17 mai 2011), en ligne: Intellect Prop Watch <<https://www.ip-watch.org/2011/05/17/bill-gates-calls-for-vaccine-decade-explains-how-patent-system-drives-public-health-aid/>> (consulté le 14 septembre 2021).
- Office of the United States Trade Representative, « Statement from Ambassador Katherine Tai on an Intellectual Property Response to the COVID-19 Pandemic », (17 juin 2022), en ligne: U S Trade Represent <<http://ustr.gov/about-us/policy-offices/press-office/press-releases/2022/june/statement-ambassador-katherine-tai-intellectual-property-response-covid-19-pandemic>> (consulté le 23 juin 2022).
- Organisation Mondiale du Commerce, « Coopération trilatérale dans les domaines de la propriété intellectuelle et de la santé publique », en ligne: <[https://www.wto.org/french/tratop\\_f/trips\\_f/who\\_wipo\\_wto\\_f.htm](https://www.wto.org/french/tratop_f/trips_f/who_wipo_wto_f.htm)> (consulté le 17 novembre 2020).
- PhRMA, « PhRMA Statement on the TRIPS Waiver Agreement », (17 juin 2022), en ligne: <<https://phrma.org/resource-center/Topics/Trade/PhRMA-Statement-on-the-TRIPS-Waiver-Agreement>> (consulté le 23 juin 2022).
- Stone, Judy, « Covid Vaccine Equity, G20 And Moderna », en ligne: Forbes <<https://www.forbes.com/sites/judystone/2021/11/13/covid-vaccine-equity-g20-and-moderna/>> (consulté le 20 janvier 2022).
- TheGlobalFund, « Global Fund strategy aims to help shape market and ensure sustainability of AIDS treatment », en ligne: <<https://www.theglobalfund.org/en/news/2011-05-26-global-fund-strategy-aims-to-help-shape-market-and-ensure-sustainability-of-aids-treatment/>> (consulté le 12 octobre 2021).
- UNITAID, « Unitaid supports call for intellectual property waivers and action for access to COVID-19 products », en ligne: Unitaid <<https://unitaid.org/news-blog/unitaid-supports-call-for-intellectual-property-waivers-and-action-for-access-to-covid-19-products/>> (consulté le 14 octobre 2021).
- « Bill Gates’ Comments On COVID-19 Vaccine Patent Draw Outrage », (28 avril 2021), en ligne: Observer <<https://observer.com/2021/04/bill-gates-oppose-lifting-covid-vaccine-patent-interview/>> (consulté le 14 octobre 2021).
- « COVID-19: Bill Gates hopeful world “completely back to normal” by end of 2022 - and vaccine sharing to ramp up », en ligne: Sky News <<https://news.sky.com/story/covid-19-bill-gates-hopeful-world-completely-back-to-normal-by-end-of-2022-and-vaccine-sharing-to-ramp-up-12285840>> (consulté le 14 octobre 2021).
- « ‘Naively ambitious’: How COVAX failed on its promise to vaccinate the world », (8 octobre 2021), en ligne: STAT <<https://www.statnews.com/2021/10/08/how-covax-failed-on-its-promise-to-vaccinate-the-world/>> (consulté le 14 octobre 2021).

## Annexe A Information complémentaire sur les entrevues

La liste des personnes invitées a été directement construite à partir des données collectées pour les ARS. Les coordonnées de ces personnes ont ensuite été trouvées en ligne par des méthodes légales et gratuites, telles des sites de réseautage professionnel (ex : LinkedIn), des listes de conférenciers, des contacts fournis sur les sites professionnels, etc. Ainsi, 97 experts ont été invités, parmi lesquels 24 ont accepté.

Les questions directrices ayant servi à diriger les entrevues sont les suivantes :

1. Historically, there have been two main approaches regarding the role of intellectual property (IP) rights in pharmaceutical innovation: some promoting strong IP protection and others promoting more flexibility in the IP regime. Did you feel that there was a good balance in representativity in those events? Please elaborate.
2. Some organizations from both perspectives are notoriously powerful, whether it is in terms of financial means or social support. Has that reflected in their representatives' opportunity to share their views in the formal and/or informal contexts of these events? Please elaborate.
3. We've just discussed the representation of two perspectives in events that have now been taking place more or less yearly for over a decade. How has that affected the circulation of ideas over time? Has it allowed for better understanding and bridging between defendants of both perspectives, or has it instead made them grow further apart? Please elaborate.

Étant semi-dirigées, les entrevues ont été ponctuées de questions spontanées additionnelles visant à explorer l'expérience partagée par les experts ou encore à clarifier certains éléments.

**Tableau 2 - Liste anonymisée des entrevues**

No d'entrevue	Date	Secteur professionnel
1	17/01/2022	OIG
2	19/01/2022	OIG
3	20/01/2022	PPPSI
4	20/01/2022	ONG
5	24/01/2022	OIG
6	26/01/2022	Académique
7	03/02/2022	OIG
8	03/02/2022	Fondation
9	07/02/2022	PPPSI
10	07/02/2022	OIG
11	10/02/2022	PPPSI
12	10/02/2022	Fondation
13	15/02/2022	Académique
14	16/02/2022	PPPSI
15	17/02/2022	Gouvernement
16	21/02/2022	Gouvernement
17	23/02/2022	PPPSI
18	24/02/2022	OIG
19	24/02/2022	PPPSI
20	24/02/2022	ONG

21	25/02/2022	Industrie
22	28/02/2022	Académique/OIG
23	07/03/2022	Industrie
24	21/03/2022	ONG

### Légende

- Académique** Milieu académique
- Gouvernement** Diverses entités de gouvernements nationaux
- OIG** Organisation intergouvernementale
- ONG** Organisation non-gouvernementale
- PPPSI** Partenariats publics-privés sanitaires internationaux